

# M I S E E N G A R D E

## Résultats de recherches

**Le présent fichier est constitué de pages dactylographiées qui ont été numérisées en janvier 2006.**

**Quoique nous ayons appliqué la reconnaissance de caractères (OCR), les résultats de recherches peuvent être incomplets et variés selon la qualité typographique du texte.**



CANADA  
PROVINCE DE QUEBEC } CITE DE HULL.  
District de Hull.

No. 16

SEANCE DU 10 JUIN 1940

A une assemblée régulière ajournée du conseil de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel-de-Ville de la dite cité, à huit heures du soir, lundi le 10 juin 1940, à laquelle sont présents:—

Son Honneur le Maire Monsieur Alphonse Moussette, au fauteuil, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, G. Bilodeau, E. Laramée, J. A. Morin, J. B. Cadieux, L. Thériault, E. Dompierre, E. Dagenais, F. E. St-Jean, H. Gauthier, et E. Lalonde, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin F. E. St-Jean:

Que l'aviseur légal de la cité soit autorisé de préparer un règlement d'emprunt au montant de \$200,000.00 pour la construction d'un Centre Civique. Le dit emprunt sera effectué sous l'autorité de la Loi du Canada, 2 George VI, chapitre 33, pour aider les municipalités à faire des améliorations rentables, il sera remboursé par annuités à 20 ans du 1er décembre 1940.

Adopté.

Monsieur l'échevin A. Beauchamp prend son siège.

2. Proposé par l'échevin E. Dompierre, secondé par l'échevin L. Thériault:

Que la demande de Monsieur Adrien Deslauriers, 153 rue Champlain, soit référée à l'inspecteur des bâtisses pour rapport au conseil.

Adopté.

3. Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin E. Dompierre:

Que la lettre de Madame Chas. Gervais soit référée à l'Évaluateur de la cité pour rapport au conseil.

Adopté.

4. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin G. Bilodeau:

Que permission soit accordée à McNally & Begley Transport de faire l'installation d'un réservoir de 500 gallons et d'une pompe à gasoline sur leur propriété, 58 rue Brodeur, pour leur propre usage, suivant leur demande en date du 5 juin 1940, et conformément aux stipulations du règlement No. 309 de la cité de Hull régissant tels établissements.

La dite installation devra être faite sous la surveillance et suivant l'approbation du directeur du département des incendies et de l'ingénieur:

Adopté.

5. Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que la réclamation de Monsieur J. B. Leveillé soit référée à l'ingénieur de la cité pour rapport au conseil.

Adopté.

6. Proposé par l'échevin E. Lalonde, secondé par l'échevin G. Bilodeau:

Que le Greffier soit chargé de faire tenir à l'Honorable T. D. Bouchard et au Député Alexis Caron, une copie de la lettre de Messieurs Hill, Hill & Hill, avocats en date du 7 juin 1940, relativement aux clôtures longeant la propriété de Melles Wright sur le Chemin de la Gatineau.

Adopté.

7. Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin E. Dompierre:

Que l'aviseur légal de la cité soit autorisé de représenter la cité de Hull dans l'affaire de Standish Hall Hotel Inc., vs La Cité de Hull.

Adopté.

8. Proposé par l'échevin E. Dompierre, secondé par l'échevin L. Thériault:

Que l'aviseur légal de la cité soit autorisé de représenter la cité de Hull devant la Cour du Banc du Roi dans la cause en appel de Antoinette Michaud.

Adopté.

9. Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin F. E. St-Jean:

Que la réclamation de Monsieur Camille Cléroux, 43 rue St-Florent, en date du 4 juin 1940, soit référée à l'ingénieur de la cité pour rapport au conseil.

Adopté.

10. Proposé par l'échevin L. Thériault, secondé par l'échevin E. Dompierre:

Que la demande du notaire Desrosiers en date du 11 mai 1940, soit référée à l'Evaluateur de la cité pour rapport au conseil.

Adopté.

11. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin A. Beauchamp:

Que le Trésorier de la cité soit autorisé de payer trois mois de salaire de feu Jos. Kirouac à Madame Vve Joseph Kirouac.

Adopté.

Monsieur l'échevin Lalonde dissident.

12. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Lalonde:

Que le Trésorier de la cité soit autorisé de canceller dans ses rôles de perception de l'eau l'entrée portant le numéro 9878, Gouvernement Fédéral "Quai de Hull", conformément au rapport de l'Evaluateur de la cité en date du 7 juin 1940.

Adopté.

13. Proposé par l'échevin E. Dompierre, secondé par l'échevin L. Thériault:

Que le Greffier soit chargé de demander à l'aviseur légal de la cité si la cité peut enlever les portes en fer ou chutes à charbon installées dans les trottoirs et charger le coût des réparations à ces trottoirs aux propriétaires, particulièrement le cas succession C. K. Graham.

Adopté.

14. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que le Trésorier soit autorisé à détruire devant témoins les coupons-intérêts et les débentures payés par la Cité jusqu'au 1er mai 1936. Un procès verbal devra être remis au Greffier concernant la destruction de ces documents.

Adopté.

15. Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin F. E. St-Jean:

Qu'un montant de \$45.00 soit offert à Madame Chevrier en règlement final de sa réclamation de \$125.00, le tout sans préjudice aux droits de la cité.

Adopté.

16. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin J. B. Cadieux:

Que l'ingénieur soit autorisé de demander à la Cie Hull Electric, un estimé sur le coût du déplacement de ses voies sur la rue Principale entre les rues St-Rédempteur et Montcalm, ainsi que de déterminer les distances requises à la rue Montcalm pour la pose des courbes, le tout, suivant le plan préparé par l'ingénieur en date du 22 septembre 1939.

Adopté.

17. Proposé par l'échevin A. Morin, secondé par l'échevin L. Thériault:

Que l'acheteur de la cité soit chargé de demander des soumissions aux marchands payant taxes d'affaires, pour un camion  $\frac{1}{2}$  tonne à l'usage du surintendant du département des Travaux

Publics, pour le 25 juin 1940. Que les soumissions présentement sur la table soient retournées aux soumissionnaires sans les ouvrir.

Adopté.

18. Proposé par l'échevin E. Dagenais, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Ce conseil est heureux d'offrir ses félicitations:— au Révérend Chanoine J. A. Carrière à l'occasion de la réception du titre honoraire de Docteur en droits que lui a conféré l'Université d'Ottawa; au Révérend Père C. B. Boissonneault, O.M.I. à l'occasion de ses soixante années comme vicaire dans la paroisse Notre-Dame de Grâces de Hull; à Monsieur Louis Bisson, célèbre pilote du Nord-ouest canadien à l'occasion de la présentation que lui a faite Son Excellence le Délégué Apostolique au Canada de la médaille papale "Pro Ecclesia et Pontifice" pour services rendus à l'Eglise Catholique.

Adopté.

Ajournement Sine Die.



CANADA  
PROVINCE DE QUEBEC } CITE DE HULL.  
District de Hull. }

No. 17

SEANCE DU 25 JUIN 1940

A une assemblée spéciale du conseil de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel-de-Ville de la dite cité, à huit heures du soir, mardi le 25 juin 1940, à laquelle sont présents:

Son Honneur le Maire Monsieur Alphonse Moussette, au fauteuil, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, A. Morin, J. B. Cadieux, E. Dompierre, L. Thériault, A. Beauchamp, E. Dagenais, F. E. St-Jean, H. Gauthier et E. Lalonde, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

L'avis de convocation de la dite assemblée ainsi que le certificat de la signification d'icelui sont lus et déposés sur la table.

1, Proposé par l'échevin F. E. St-Jean, secondé par l'échevin E. Lalonde:

Que le règlement numéro 371 autorisant une émission d'obligations au montant de \$200,000.00—pour la construction d'un Centre Civique pour les sports, soumis et lu à ce conseil ce soir, soit adopté.

Que le 17 juillet 1940 soit le jour fixé pour soumettre ce règlement au vote des électeurs propriétaires.

Que le Greffier soit autorisé à faire les procédures nécessaires pour l'entrée en vigueur de ce règlement.

Adopté.

Monsieur l'échevin F. E. St-Jean laisse son siège.  
Ajournement sine die.

CANADA  
PROVINCE DE QUEBEC }  
Distrit de Hull }  
CITE DE HULL

A une assemblée du Conseil de la Cité de Hull, tenue à l'Hôtel-de-Ville, le 25ième jour de juin 1940, à huit heures de l'après-midi, à laquelle étaient présents:— Son Honneur le Maire, M. Alphonse Moussette, au fauteuil, et les échevins MM. Meilleur, Baker, Laramee, Morin, Cadieux, Thériault, Dompierre, Beauchamp, Dagenais, Gauthier, St-Jean et Lalonde, formant quorum du dit Conseil, sous la présidence de Son Honneur le Maire.

Le règlement suivant a été lu, proproposé et adopté.

REGLEMENT No. 371

Concernant un emprunt de \$200,000.00

suivant la loi dite "Loi pour favoriser  
les améliorations municipales, 1938 -

2 Geo. VI, ch. 33.

ATTENDU que demande a été faite par la Cité de Hull à l'Honorable Ministre des Finances, suivant la loi dite "Loi pour favoriser les améliorations municipales, 1938", pour un emprunt de \$200,000.00 aux fins de construire dans les limites de la Cité un "Centre civique pour les Sports";

ATTENDU qu'un duplicata de la dite demande a été déposé au Gouvernement Provincial de Québec;

ATTENDU que la dite demande a reçu l'approbation du Gouvernement provincial;

ATTENDU qu'une convention a été signée entre la Cité de Hull, le Gouvernement fédéral et le Gouvernement provincial à cet effet;

ATTENDU que toutes les formalités requises par la loi pour le dit emprunt ont été remplies;

IL EST PAR LE PRESENT REGLEMENT statué et ordonné comme suit:

1. La Cité de Hull est, par les présentes, autorisée à emprunter du Gouvernement fédéral une somme de Deux cent milles dollars (\$200,000.00), laquelle sera employée exclusivement par la Cité aux fins de payer le coût de construction du "Centre civique pour les Sports" mentionné dans la demande d'emprunt et les autres procédures produites au Département du Ministère des Finances à Ottawa et pour aucunes autres fins;
2. Le dit emprunt sera remboursable au Gouvernement fédéral d'ici vingt ans de la date du présent règlement, et portera intérêt au taux de deux pour cent par an;
3. Le remboursement du dit emprunt et des intérêts se fera par paiements semi-annuels de six mille quatre-vingt-onze dollars et douze centins (\$6,091.12), à l'exception du premier paiement qui représentera le capital semi-annuel plus les intérêts pour la période de temps entre laquelle le montant d'argent a été livré à la Cité et la date subséquente du paiement semi-annuel;
4. Les dates des paiements semi-annuels du dit emprunt seront les trente juin et trente-et-un décembre de chaque année;
5. Les paiements des dits montants semi-annuels et intérêts acquis seront faits au bureau de la Banque Provinciale dans la Cité d'Ottawa;
6. Les paiements semi-annuels et les intérêts à accouitre pendant la période de temps sus mentionnée seront constatés par des obligations ou débentures au montant de Six mille quatre-vingt-onze dollars et douze centins (\$6,091.12) chacune, à l'exception du premier paiement qui représentera le montant du capital et des intérêts depuis la période à laquelle l'argent sera livré à la Cité, lesquelles obligations la Cité est autorisée à émettre et négocier en faveur du Gouvernement fédéral ou aux porteurs d'icelles;
7. Les dites obligations ou débentures seront signées par le Maire et le Trésorier de la Cité et porteront le sceau de la Cité;

8. La Cité convient et promet que tout l'argent qu'il lui sera avancé en vertu du dit emprunt sera gardé dans un compte séparé et employé exclusivement par la Cité pour payer le coût de construction du "Centre civique pour les Sports" et pour nulle autre fin;

9. Sur paiement des montants semi-annuels susmentionnés par la Cité, l'obligation dont l'échéance est payée devra être remise à la Cité;

10. Il sera annuellement prélevé sur les biens-fonds des contribuables de la Cité de Hull, pendant l'espace de vingt ans, un montant suffisant pour payer le paiement annuel et les intérêts à accroître sur le montant susmentionné;

11. L'émission des dites débentures, en capital et intérêt, et les versements plus haut mentionnés seront et sont, par le présent règlement, garantis et assurés par les fonds généraux de la Cité;

12. Le présent règlement aura force et effet après avoir été approuvé par les électeurs propriétaires, par la Commission Municipale de Québec, par le Lieutenant-Gouverneur en Conseil sur la recommandation du Ministre des Affaires Municipales, de l'Industrie et du Commerce.

FAIT ET PASSE en la Cité de Hull, les jour et an en premier lieu mentionnés.

ALPHONSE MOUSSETTE,  
Maire,

H. L. LEBLANC,

Greffier

CANADA  
PROVINCE OF QUEBEC  
District of Hull

{ CITY OF HULL

At a special meeting of the municipal Council of the City of Hull, held at the City Hall on the 25th day of June 1940, at eight o'clock in the evening, at which meeting were present:—His Worship Mayor Alphonse Moussette, in the Chair, and Aldermen A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, J. A. Morin, J. B. Cadieux, L.

Thériault, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, F. E. St-Jean, H. Gauthier and E. Lalonde forming a quorum of said Council.

The following By-law was read, moved and adopted:

**BY-LAW No. 371**

To authorize a loan of \$200,000.00 under the authority of the law entitled: "The Municipal Improvements Assistance Act, 1938, — 2 George VI, Chapter 33."

WHEREAS an application has been made to the Honorable Minister of Finance by the City of Hull to obtain a loan of \$200,000.00 under the authority of the law entitled: "The Municipal Improvements Assistance Act, 1938," to erect in said City a Civic Centre for sports;

WHEREAS a duplicate of said application was deposited with the Quebec Provincial Government;

WHEREAS said application has received the approval of the Provincial Government;

WHEREAS an agreement was signed between the City of Hull, the Federal Government and the Provincial Government to that effect;

WHEREAS all the formalities required by law for said loan have been complied with;

IT IS BY THE PRESENT BY-LAW enacted and ordained as follows:—

1. The City of Hull is, by these presents, authorized to borrow from the Federal Government a sum of two hundred thousand dollars (\$200,000.00) which shall be used exclusively by the City towards the payment of the cost of erecting a Civic Centre for sports as mentioned in the application for a loan and other proceedings produced to the Department of Finance, at Ottawa, and for no other purposes whatsoever;

2. The said loan shall be reimbursed to the Federal Government during the twenty years following the date of the present By-law and shall bear interest at a rate of two per cent per annum;

3. The principal amount of said loan and of interest shall be paid in half-yearly instalments of Six thousand ninety-one dollars and twelve cents (\$6,091.12), with exception for the first instalment which shall represent the half-yearly instalment with interest accrued upon the principal amount of the loan computed for the period of time between the date the loan was paid to the City and the second half-yearly instalments;

4. The half-yearly instalment of said loan shall be paid on the thirtieth day of June and thirty-first day of December in each year;

5. Payment of the half-yearly instalments shall be made at the Provincial Bank of Canada at Ottawa;

6. The half-yearly instalments and interests accrued thereon during the period of time hereinabove mentioned shall be in the form of bonds or debentures to the amount of Six thousand ninety-one dollars and twelve cents (\$6,091.12) each, to the exception of the first instalment which shall represent the principal amount and the interests accrued thereon from the date the loan was paid to the City, which bonds or debentures the City is authorized to issue and negotiate in favor of the Federal Government or to the bearer;

7. Said bonds or debentures shall be signed by the Mayor and the City Treasurer and shall bear the seal of the City;

8. The City agrees and promises to keep a special and separate account for moneys paid in virtue of said loan which will be used exclusively to pay the cost of the erection of a Civic Centre for Sports and for no other purposes whatsoever

9. On payment of the half-yearly instalments herein above mentioned, the bond or debenture which has become due shall be remitted to the City;

10. There shall be levied on the real estate of the rate-payers of the City of Hull during a period of twenty years a sufficient sum to pay the annual instalment and interests accrued thereon;

11. The issue of said debentures, capital and interests, and the half-yearly instalments herein above mentioned, will be and are by the present bylaw guaranteed and assured by the general funds of the City;

12. The present by-law shall come into force and effect after having been approved by the electors who are proprietors, by the Quebec Municipal Commission, by the Lieutenant Governor in Council on the recommendation of the Minister of Municipal Affairs, of Industry and of Commerce.

Done and signed in the City of Hull on the day and year above mentioned.

ALPHONSE MOUSSETTE,  
Mayor

H. LEON LEBLANC,  
City Clerk

élevé et établi dans le territoire du CANADA, et qui comprend la PROVINCE DE QUEBEC, la CITE DE HULL, et le District de Hull.



No. 18

SEANCE DU 2 JUILLET 1940

À une assemblée régulière du conseil de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel-de-Ville de la dite cité, à huit heures du soir, mardi le 2 juillet 1940, à laquelle sont présents:—

Son Honneur le Maire Monsieur Alphonse Moussette, au fauteuil, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, G. Bilo-deau, A. Morin, J. B. Cadieux, E. Dompierre, L. Thériault, A. Beauchamp, E. Dagenais, F. E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et E. Lalonde, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin A. Desjardins:

Que les communications qui viennent d'être lues, soient renvoyées à leurs comités respectifs, moins celles de:- Mica Co. of Canada; Requête des citoyens des rues St-Hyacinthe, B. Sacré-Coeur, Maisonneuve, Reboul et Laurier; Abbey Funeral Home; Le Ministère de la Santé; Le Chanoine J. A. Carrière; Le Rév. Père Boissonneault; Louis Bisson; F. A. Binet; René Ménard; L'Association des Chefs de police et pompiers de la Province de Québec; L'Ecole Technique de Hull; Comité diocésain d'Action Catholique d'Ottawa; La Cie de Téléphone Bell; J. E. Paré.

Adopté.

7ième RAPPORT DU COMITE DE POLICE

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Police dûment assemblé en chambre, mardi le 25 juin 1940., auquel assistaient:— Monsieur l'échevin E. Dom-

pierre, Président, Son Honneur le Maire Alphonse Moussette, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, A. Morin, J. B. Cadieux, L. Thériault, A. Beauchamp, E. Dagenais, E. St-Jean, H. Gauthier et E. Lalonde.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

1	Caisse Police	\$107.05
2	M. Tomaro	1253.75
3	Mme P. Leroux	130.00
4	F. Quirouet	.45
5	Kelly & Leduc	42.43
6	Laurentian Stone Co. Ltd.	3.15
7	Boucher Frères	2.52
8	Garage J. Baillot	14.20
9	Pritchard-Andrews Co.	.97
10	R. O. Morris Motors Ltd.	32.28
11	Limoges & Frères	40.50
12	J. Pharand	6.75
13	H. L. Byles	550.00
14	H. L. Byles	4.75
15	A. Chatelain	11.05
16	Dr. G. H. Bergeron	6.00
17	Dépt. des Incendies	15.63
18	Pritchard-Andrews Co.	6.48

SALAIRE: Paies Nos. 6-7-8-9 (juin 1940)

Police ..... 24.00

E. Dompiere, Président	A. Desjardins
J. B. Cadieux	A. Beauchamp
E. Dagenais	J. A. Morin
J. Baker	G. Bilodeau
E. Lalonde	E. Laramée
H. Gauthier	F. E. St-Jean
L. Thériault	

2. Proposé par l'échevin E. Dompierre, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que le 7ième rapport du comité de Police, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

### 7ième RAPPORT DU COMITÉ DE SANTE ET PARCS

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Santé et Parcs dûment assemblé en chambre, mardi le 25 juin 1940, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin E. Lalonde, Président, Son Honneur le Maire Alphonse Moussette, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, A. Morin, J. B. Cadieux, L. Thériault, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, E. St-Jean, H. Gauthier.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

19	Pharmacie Lafond	(Santé)	\$27.00
20	Alie Sylvio	"	14.00
21	R. Deschamps	"	25.00
22	E. Beauchamp	"	56.00
23	M. Emond	"	80.00
24	A. R. Farley	"	27.90
25	Pharmacie Nationale	"	5.25
26	Pharmacie Union	"	12.40
27	Pharmacie Union	"	67.15
28	Gauthier & Cie	"	20.00
29	Charron & Ménard	(Parc)	7.28
30	Soublière & Lepage	"	2.50
31	Ed. Sabourin	"	6.00
32	Craig & West Ltd.	"	170.00
33	Hôpital Général d'Ottawa	(Hosp.)	37.52

SALAIRE: Paies Nos. 6-7-8-9 (juin 1940)

Parc ..... \$1.20

Nettoyage ~~NETTOYAGE DE LA CITE DE HULL~~ ..... 161.50

E. Lalonde, Président	E. Dompierre
E. Dagenais	E. Laramée
J. Baker	L. Thériault
A. Desjardins	A. Beauchamp
J. A. Morin	F. E. St-Jean
G. Bilodeau	

3. Proposé par l'échevin E. Lalonde, secondé par l'échevin  
E. Dagenais:

Que le 7ième rapport du comité de Santé et Parcs, qui vient  
d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

#### 7ième RAPPORT DU COMITE DE FEU, LUMIERE ET ALARME

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Feu, Lumière et Alarme, dûment assemblé en  
chambre, mardi le 25 juin 1940, auquel assistaient:— Monsieur  
l'échevin F. E. St-Jean, Président, Son Honneur le Maire Alphonse  
Moussette, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, A.  
Morin, J. B. Cadieux, L. Thériault, E. Dompierre, A. Beauchamp,  
E. Dagenais, H. Gauthier et E. Lalonde.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour  
paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-des-  
sous formulées.

#### DEPARTEMENT LUMIERE & ALARME

34	Kelly & Leduc	7.70
35	Limoges & Frères	5.40
36	Poste de service Rochon	6.00
37	Département du Feu	13.97
38	Ottawa Electric Co.	4.40
39	Campbell Motors Ltd.	5.97
40	Northern Electric	288.74
41	A. Chatelain	32.90
42	Gatineau Power Co.	5.24

COMITE DEPARTEMENT DU FEU

43	M. Tomaro	18.00
44	Perfection Metal Polish	2.70
45	J. Pharand	15.75
46	General Body & Fenders Works	173.00
47	Jos. Joanisse	107.00
48	A. R. Farley	15.85
49	P. D'Aoust	20.15
50	A. Champagne	1.15
51	Imperial Oil Ltd.	4.00
52	Kelly & Leduc	27.02
53	J. A. Lalonde	2.45
54	Lafrance Fire Ltd.	22.60
55	Z. Miron & Fils	1.00
56	R. O. Morris Motors Ltd.	19.36
57	Garage J. Baillot	464.59
58	Boucher Frères	.85
59	Bob-Morris Cap	25.85
60	Charron & Ménard	2.48
61	A. Chatelain	13.00

Que le Directeur du Service des Incendies soit autorisé de faire les achats suivants: 400 pieds de boyaux de  $2\frac{1}{2}$  pouces; 100 pieds de boyaux de  $1\frac{1}{2}$  pouce; un pavillon de  $4\frac{1}{2}$  x 9 au prix de \$5.80; 15 paires de gants blancs à \$0.50 la paire, le tout prévu dans les estimés de son département.

F. E. St-Jean, Président

H. Gauthier

E. Dompierre

L. Thériault

J. B. Cadieux

J. A. Morin

J. Baker

G. Bilodeau

E. Laramée

E. Dagenais

4. Proposé par l'échevin F. E. St-Jean, secondé par l'échevin E. Dagenais:

Que le 7ième rapport du comité de Feu, Lumière et Alarme, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

7ième RAPPORT DU COMITÉ DES AFFAIRES LITIGIEUSES  
A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Affaires Litigieuses dûment assemblé en chambre, mardi le 25 juin 1940, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin H. Gauthier, Président, Son Honneur le Maire Alphonse Moussette, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, A. Morin, J. B. Cadieux, L. Thériault, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, E. St-Jean et E. Lalonde.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

62. Réclamation de M. J. B. Leveillé:— Cette réclamation est référée à l'Aviseur Légal de la cité pour rapport au conseil.

63. Réclamation de Madame Evrard Charron:— Conformément au rapport de l'Ingénieur de la cité en date du 25 juin 1940, le Trésorier de la cité est autorisé à payer la somme de \$4.00 à la réclamante en règlement final de sa réclamation, sans préjudice aux droits de la cité.

64. Réclamation de M. Sylvio Canuel:— Tel que suggéré dans un rapport de l'Ingénieur de la cité en date du 25 juin, 1940, un comité est formé, composé du Président du comité des Affaires litigieuses, des échevins A. Beauchamp et E. Dagenais, et de l'ingénieur de la cité, pour rencontrer le réclamant.

65. Réclamation de M. D. Amyot:— Conformément au rapport de l'Ingénieur de la cité en date du 25 juin, 1940, un comité est formé, composé du Président du comité des affaires litigieuses, des échevins E. Laramée et G. Bilodeau, et de l'Ingénieur de la cité, pour rencontrer le réclamant.

66. Réclamation de Bell Telephone Company:— La lettre de la compagnie Bell Téléphone en date du 14 juin, 1940, est référée à l'Ingénieur de la cité pour rapport au conseil.

67. Réclamation de M. James Ford:— La lettre de messieurs O'Connor & Horwitz, avocats, en date du 18 juin, 1940, est référée à l'Ingénieur de la cité pour rapport au conseil.

68. Réclamation de MM. E. Brunet & Fils:— Le Greffier de la cité est chargé de répondre aux réclamants que la Cité de Hull n'est pas responsable des dommages réclamés.

69. Réclamation de M. Camille Cléroux:— Cette réclamation est référée à l'Aviseur Légal de la cité pour rapport au conseil.

70. Réclamation de M. Joseph Plante:— Tel que suggéré dans le rapport de l'Ingénieur de la cité en date du 15 juin, 1940 un comité est formé, composé du Président du comité des afafires litigieuses, des échevins E. Dompierre et L. Thériault et de l'Ingénieur de la cité, pour rencontrer le réclamant.

71. Réclamation de M. D. St. Martin:— Tel que suggéré dans son rapport en date du 25 juin, 1940, l'Ingénieur de la cité est autorisé à faire faire les changements dans la cave du réclamant pour installer le raccordement d'égoût pour le logis et la couverture. Le tout sans préjudice aux droits de la cité.

H. Gauthier, président

E. Lalonde

E. Dompierre

E. Laramée

E. Dagenais

L. Thériault

J. B. Cadieux

A. Beauchamp

J. Baker

J. A. Morin

5. Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin E. Dagenais:

Que le 7ième rapport du comité des affaires Litigieuses, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

#### 7ième RAPPORT DU COMITÉ DES FINANCES

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Finances dûment assemblé en chambre, mardi le 25 juin 1940, auquel assistaient:— Son Honneur le Maire Alphonse Moussette, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, A. Morin, J. B. Cadieux, L. Thériault, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, E. St-Jean, H. Gauthier, et E. Lalonde.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

73	Jos. Pilon Ltée	(C. des bâtisses)	16.93
74	Jos. Pilon Ltée	"	5.70
75	Kelly & Leduc	"	3.00
76	Laurentian Stone	"	2.00
77	Soublière & Lepage Ltée	"	5.16
78	Léo. Gratton	"	1.70
79	Léon Couture	(Vente pour taxes)	.60
80	L. Massé & Cie	(Secours directs)	150.00
81	Cie de Tél. Bell	"	5.85
82	Club Avalon	"	6.00
83	Charron & Ménard	"	1.65
84	J. M. Hill	"	9.00
85	Z. Miron & Fils	"	3.60
86	Ottawa Electric	"	3.56
87	Jos. Pilon Ltée	"	3.70
88	Hospice St-Charles	(Ass. Publique)	1249.00
89	A. A. Laflamme	(Trésorier)	48.60
90	Le Progrès de Hull	"	60.00
91	L'Opinion	"	60.00
92	L. Massé Cie	"	140.00
93	Léon Couture	(Evaluateur)	9.60
94	Emile Dériger	(H-de-Ville)	3.00
95	Charron & Ménard	"	9.85
96	Woods Mfg. Co. Ltd.	"	10.10
97	Soublière & Lepage	"	3.35
98	Charron & Ménard	(Papeterie)	260.32
99	P. A. Larocque	"	23.26
100	J. M. Hill	"	15.93
101	La Papeterie Fédérale	"	28.90
102	Imprimerie Provinciale	"	28.00
103	G. E. Gauvin & Fils	"	208.71

**SALAIRE : Paies Nos. 16-7-8-9 (Juin 1940)**

Secours Directs	\$740.00
Evaluateur	80.00
Comité des Bâtisses	89.15

Que le rapport du Greffier de la cité en date du 25 juin concernant la papeterie soit approuvé et que le Trésorier de la cité soit autorisé à faire dans ses livres les transports y mentionnés.

Que le rapport de l'Evaluateur en date du 22 juin 1940 concernant certains changements au rôle d'évaluation soit approuvé.

HULL, Qué., le 25 juin 1940

A Son Honneur le Maire,

Messieurs les Echevins

Messieurs :—

Veuillez autoriser le Trésorier de la Cité à créditer l'appropriation "Papeterie" de la somme de \$971.01 et débiter les départements suivants :—

Trésorier	\$112.43
Greffier	234.09
Ingénieur	51.68
Evaluateur	87.93
Secours	327.07
Incendies	28.43
Police	109.43
Santé	8.76
H-de-Ville	.47
C. des Bâtisses	10.72
	<hr/>
	971.01

Bien à vous,

Le Greffier

H. LEON LEBLANC

(BUREAU) DE L'EVALUATEUR

Rapport No. 6

Hull, le 22 juin, 1940

Monsieur le Maire,

Messieurs les échevins

Messieurs:—

J'ai l'honneur de vous faire rapport des changements et mutations au rôle d'évaluation pour le mois de juin, 1940.

(Pour rôle d'évaluation 1940-41)

QUARTIER No. 1 (Val Tétreau)

1387 Incrire monsieur Eugène Cadieux comme occupant à 11 rue Desjardins. (Envoyer factures à madame M. C. Bissonnette, 592 St-Patrice, Ottawa).

120-120a-121-122 Incrire ces entrées ensemble pour fins de la taxe d'eau.

318 Substituer Marcel Bonin à Aimé Guertin pour 50 rue Bourget et inscrire le terrain à \$160.00 au lieu de \$300.00 pour 35 pieds ouest du lot 121.

318a Incrire Aimé Guertin pour 31 pieds Est du lot 121, vacant, 1/2 service d'eau et \$140.00 d'évaluation; sur la rue Coallier 99' pour neige, etc.

1660 Substituer Arthur Broadhead à Dame Vve C. H. Broadhead pour 8 rue Wright.

324-25-26 Cette maison étant vacante pour les mois d'hiver, charger 1 service pour les mois d'été et 1/2 service pour les mois d'hiver.

144 Ne charger qu'un service d'eau de mai 1940 à 328 Chemin d'Aylmer.

435 Ne charger qu'un seul service d'eau de mai 1940, à 9 rue Bégin.

670 Substituer Mrs. Florence Walker à Cité de Hull, 255-365 rue Viger.

843 Incrire Albert Savard comme occupant à 38 rue Scott.

QUARTIER No. 1a (Wrightville)

2267 Incrire Arthur Bond comme occupant, sur 247-434, rue Amherst.

4404-5 Incrire Jean Berniquez comme occupant, sur 247-78-79 rue Richelieu.

4247 Incrire Nap. Brunet comme occupant à 71 rue Berry.

3689-90 Incrire Eugène Bertrand comme occupant, sur 141-149, 141-148, rue Larose.

2913 Incrire Camille Comeau comme occupant, 246-187, rue Sherbrooke.

2294 Incrire Lucippe Joannette, sur 8-24, rue Amherst.

3630 Incrire Lucien Lafleur comme occupant, 141-45, rue Archambault.

4226 Incrire Jean Paul Marleau, comme occupant à 7 rue Walker.

3084-5 Incrire David Martial comme occupant, 483-484, Jeanne d'Arc.

4210 Incrire Armand Pagé comme occupant à 34 rue Walker.

4443-44 Incrire Germaine Proulx comme occupant, rue Richelieu.

2393-94 Incrire Ulysse St-Louis, comme occupant, 248-31-32 sur la rue Binet.

2925-26 Incrire F. X. Trottier comme occupant, 246-637 rue Sherbrooke.

2818 Incrire Daniel Tremblay, comme occupant, 246-98, rue Dumas.

3086-87 Incrire Villeneuve O. J. comme occupant, 246-486-486 rue Jeanne d'Arc.

2237 Incrire 1 service d'eau au lieu de 2 services pour 1940-41 à 55 rue Amherst.

4285 Incrire 1 service d'eau au lieu de 2 services pour 1940-41 à 53 rue DeMontigny.

2240 Substituer Lucien Paquette à Amélia Charest pour 69 rue Amherst.

3981 Substituer Elzéar Lévesque à Amélie Charest à 6 rue Talon.

4445 Substituer Dame Gabrielle Bénard, ux Eugène Massé, à Chatelain Adrien pour 9 rue Richelieu.

3073 Substituer Marie Pichard à Adélard Beaudry pour 246-410.

7027- Substituer Adélard Beaudry à Marie Pichard pour 7 rue St-Hyacinthe.

4005 Incrire 2 services d'eau au lieu de 3 services à partir du 1er mai, 1939 pour 168 Boulevard St-Joseph.

3423½ Substituer lot 244-373 à 244-365.

3423 Incrire Dame Antonine Emard-Lévesque pour lot 244-365 avec évaluation de \$100.00.

3336 Substituer \$2650.00 à 2750.00 pour partie du lot 244, la différence étant inscrite au rôle 3423.

2323-2324-2325 Incrire ces trois entrées ensemble pour fin de taxe d'eau.

2791-92 Substituer Rosaire Desormeaux à Cité de Hull, 245-30-31.

3058-59 Substituer J. B. Ayotte à Cité de Hull, 246-395-396.

4224 Substituer Dame Vve Juliette Lalonde (7 rue DeMontigny) à Caisse Populaire et Dame O. Lalonde pour 13 rue Walker.

#### QUARTIER No. 2 (Montcalm)

5559a Substituer La Compagnie de Meubles de Hull Ltée à Beauchamp & Dubois, à 33 rue Charlevoix.

5559 Incrire 1 service d'eau au lieu de 2 services à partir du 1er mai 1940 à 33 rue Charlevoix.

5582 Substituer Dame Vve Donat Tremblay à Donat Tremblay à 42 rue Charlevoix.

5599 Incrire 1 service d'eau au lieu de 2 services à partir du 1er mai 1940 à 8 rue Charlevoix.

5478 Substituer Aurèle Dupuis à Gabriel Dupuis pour 27 rue Papineau.

6094 Substituer Mastai Pichette à W. F. Maybury et Succession J. B. Pelletier pour 25 rue Carillon.

QUARTIER No. 3 (Lafontaine)

6094 Incrire 1 service d'eau au lieu de 2 services pour 140-41 à 142 rue Wright.

6094 Substituer M. Ferdinand Ménard à Succession Dame J. Dumoulin pour 142 rue Wright.

6002 Substituer Donat Paquin à Théâtre de Nouveautés pour 100 rue Principale.

6004 Substituer Hull Bowling Alley Ltd. à Théâtre de Nouveautés pour 96 rue Principale.

6005 Substituer Donat Paquin à Théâtre de Nouveautés pour 92-94 rue Principale.

6027b Substituer Philip F. Foran à T. P. Foran pour la taxe d'affaires.

6202 Incrire Oscar Gagnon comme occupant, avec la Cité de Hull, comme propriétaire, à 8 rue Frontenac.

QUARTIER No. 3A (Frontenac)

7921 Substituer Vve Marie Louise Davidson (adresse 125 rue Sherwood, Ottawa) à John Downie pour camp d'été.

7270 Incrire 1 service d'eau au lieu de 2 services pour 1940-41 à 84 rue St-Florent, et 112 pieds pour neige pour les années 1938-39; 39-40; 40-41.

7318 Charger 115 pieds pour neige pour 1938-39 et 1939-40.

7552 Substituer Gérard Richer à Félix Larose pour 115 rue Laval et charger 1 seul service d'eau de mai 1940.

6847 Incrire 1 service d'eau au lieu de 2 services à 270 St-Rédempteur pour 1940-41.

6909 Substituer Nap. Charron comme occupant à Emile Gagnon pour 136 rue Dupont.

7028 Substituer Melle Noélie D'Aoust à Adélard Briand pour 9 rue St-Hyacinthe.

7551 Substituer Amédée Raymond à Cité de Hull et Aug. Raymond pour 111 rue Laval.

7027 Substituer Adélard Beaudry à Marie Pichard pour 7 rue St-Hyacinthe.  
7311 Inscrire Ernest Brunette comme occupant, 23-26 rue Brébeuf.

7832 Berniquez Eugène, inscrire comme occupant à 26 rue St-Etienne.

**QUARTIER No. 4 (Dollard)**

8122 Substituer Vve Fred. Courville, Georges et Emile Courville, à Madame Vve Fred. Courville, pour 100-102 rue Hôtel de Ville.

8231 Retrancher Taxes arrosage à 73 rue Kent, n'arrose pas.

8365 Substituer Napoléon Berlinguette (Pte. Gatineau) à Genest Vve Ludger et al, pour 90 rue Maisonneuve.

8382 Substituer J. A. Bernier à La Cité de Hull, pour lot 401.

8223 Inscrire Adélard Martel comme occupant sur propriété 45 rue Kent.

8518 Substituer J. Lionel Pichette à Charron-Ménard à 21-23 rue Laurier.

**QUARTIER No. 5 (Laurier)**

9455 Substituer René Lecompte à La Cité de Hull, pour 347 rue Champlain.

9730 Inscrire 2 services d'eau au lieu de 1 service à partir du 1er mai 1940 pour 241 rue Laurier.

9467 Inscrire 2 services d'eau au lieu de 3 services à partir du 1er mai, 1940 à 387 rue Champlain.

9117 Inscrire évaluation terrain à 300.00; bâtisses \$525.00, formant total de \$825.00 avec 1 service d'eau, à 188 rue Kent.

9197 Substituer Joseph Ouellette à Joseph Montreuil à 106 rue Dollard.

10006c Retrancher cette entrée. H. P. Dupuis ne fait pas le commerce du bois, le bois à cet endroit est pour son usage personnel.

9480 Substituer H. P. Dupuis à Julien Dupuis pour 402 rue Champlain.

9012 La maison à 150 rue Laval, ayant été incendiée au mois de mai 1939, l'évaluation pour la bâtie de \$400.00 sera retranchée pour 1939-40, laissant seul le terrain évalué à \$350.00 avec charge de 1/2 service d'eau.

9375 Incrire Albert DeBeaumont; Jean-Paul; Roger; au lieu de Albert DeBeaumont seul, à 206 rue Maisonneuve.

9376 Incrire Albert DeBeaumont; Hector et Lucien de Beaumont au lieu de Albert DeBeaumont seul, à 204 rue Maisonneuve.

9328 Incrire 5 services d'eau au lieu de 1 services à partir du 1er mai, 1940 pour 326 rue Maisonneuve.

9337 Substituer Albert Charette à Vve Thomas Charette, 300 rue Maisonneuve.

9032 Incrire M. Menssippe Crispin, comme occupant à 208 rue Laval, avec A. L. Raymond, comme propriétaire.

9099 Incrire Donat Béland comme occupant à 132 rue Kent.

9203 Incrire Joseph Coulambre, comme occupant à 122 rue Dollard.

9162 Incrire Dolphis Latulippe comme occupant à 153 rue Dollard.

Respectueusement soumis,

J. E. BEDARD,  
Evaluateur

6. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que le 7ième rapport du comité des Finances, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

7ième RAPPORT DU COMITE DE L'EAU  
A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de l'Eau, dûment assemblé en chambre, mardi le 25 juin 1940, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin J. Baker, Président; Son Honneur le Maire Alphonse Moussette, et les échevins A. Meilleur, E. Laramée, A. Morin, J. B. Cadieux, L. Thériault,

E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, E. St-Jean, H. Gauthier, et E. Lalonde.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

104	W. D. St-Cyr	\$2.21
105	Poste de Service Rochon	3.60
106	People's Gas Supply Co. Ltd.	11.00
107	Ottawa Electric Co.	3.25
108	Nichols Chemical Co. Ltd.	39.88
109	I. Letourneau	7.00
110	Thos. Lawson Ltd.	17.82
111	Dépt. des Incendies	227.04
112	Albert Gratton	3.43
113	Gatineau Power Co.	225.00
114	P. D'Aoust	21.20
115	Elzéar Charron	32.50
116	Canadian National Tel.	.35

SALAIRE: Paies Nos. 6-7-8-9 (juin 1940)

Réparations de services	\$307.00
Bornes-Fontaines	69.20
Tuyaux Principaux	47.70
Chateau d'eau	192.00

J. Baker, Président	A. Desjardins
E. Dompierre	A. Beauchamp
J. B. Cadieux	J. A. Morin
E. Dagenais	F. E. St-Jean
E. Lalonde	G. Bilodeau
H. Gauthier	E. Laramée
L. Thériault	

7. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin L. Thériault:

Que le 7ième rapport du comité de l'Eau, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

## 7ième RAPPORT DU COMITÉ DES RUES ET AMÉLIORATIONS

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Rues et Améliorations dûment assemblée en chambre, mardi le 25 juin 1940, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin J. A. Morin, Président, Son Honneur le Maire Alphonse Moussette, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, J. B. Cadieux, L. Thériault, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, E. St-Jean, H. Gauthier et E. Lalonde.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

117	Standard Paving Ltd.	\$8,501.88
118	Limoges Frères	115.97
119	Wright Brothers Supply Ltd.	187.80
120	Pharmacie Union	8.58
121	Trépanier Frères	24.75
122	Soublière & Lepage Ltée	94.15
123	Saunders Supply Ltd.	22.40
124	J. Sarazin	4.00
125	Thomas Robertson	172.01
126	Jos. Pilon Ltée	44.60
127	Dr. J. L. Pichette	20.00
128	Dr. J. E. Perrin	24.00
129	R. O. Morris Ltd.	7.20
130	Laurentian Stone Co. Ltd.	206.33
131	Kelly & Leduc	616.73
132	Instruments Ltd.	1.56
133	Imperial Oil Ltd.	21.15
134	Hull Coal Co.	18.50
135	W. A. Hare	50.00
136	A. Gougeon	.15
137	Emery Octave	18.00
138	Dr. A. Desrochers	35.00
139	Chelsea Service Station	27.78
140	Chez Pierre	24.60
141	Charron & Ménard	121.88

142	A. Champagne	143.91
143	Caron & Sanche	268.35
144	Canadian Pacific Ry.	78.94
145	Canada Iron Ltd.	290.11
146	Boucher Frères	65.24
147	Bélanger Frères Cie	98.10

**SALAIRE: Paies Nos. 6-7-8-9 (Juin 1940)**

Rues	\$382.30
Egoûts	174.65
Trottoirs	10.80
Rues Pavées	1678.60

J. A. Morin, Président	E. Dompierre
J. B. Cadieux	J. Baker
E. Dagenais	H. Gauthier
L. Thériault	A. Desjardins
F. E. St-Jean	A. Beauchamp
E. Laramée	G. Bilodeau

8. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin

J. B. Cadieux:

Que le 7<sup>me</sup> rapport du comité des Rues et Améliorations, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

9. Proposé par l'échevin E. Dompierre, secondé par l'échevin J. Baker:

Que les minutes de l'assemblée du 28 mai des 3 et 10 juin 1940, imprimées et distribuées aux membres du conseil, soient approuvées.

Adopté.

10. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin A. Beauchamp:

Que la lettre du notaire Desrosiers soit référée à l'Evaluateur de la cité pour rapport au conseil.

Adopté.

11. Proposé par l'échevin L. Thériault, secondé par l'échevin E. Dompierre:

Que permission soit accordée à Monsieur Adrien Deslauriers de faire l'installation de réservoirs et pompes à gasoline sur sa propriété située au numéro civique 51 et 53 rue Dupont, suivant sa demande en date du 7 juin 1940, et conformément aux stipulations du règlement No. 309 de la cité de Hull régissant tels établissements.

La dite installation devra être faite sous la surveillance et suivant l'approbation du directeur du département des incendies et de l'ingénieur.

Adopté.

12. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que l'ingénieur de la cité soit autorisé de faire faire l'installation d'un tuyau d'aqueduc de 2 pouces à la Cie de Mica, le tout suivant leur demande en date du 15 juin 1940.

Adopté.

13. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin F. E. St-Jean:

Que Son Honneur le Maire et le Greffier soient autorisés de se rendre à Québec pour rencontrer les autorités provinciales en rapport avec le chômage, l'assistance publique, la ligne de transmission pour l'égout de Val-Tétreau, etc.

Que le Trésorier de la cité soit autorisé de payer les frais de ce voyage.

Adopté.

14. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin A. Meilleur:

Que ce conseil prie le gouvernement de la Province de Québec de bien vouloir payer le coût de la construction de la ligne de transmission d'énergie électrique pour faire fonctionner les pompes de l'égout de Val Tétreau, qui est de \$3,500.00. Au cas de refus

la Cité se verra forcée de cesser de faire fonctionner les pompes du dit égout, à cause des frais considérables occasionnés par le retard apporté à accéder à la requête de la cité de Hull.

Adopté.

15. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin A. Morin:

Que la lettre du comité diocésain de l'Action Catholique d'Ottawa en date du 20 juin 1940, soit référée à la Commission de Police pour étude et réponse au comité diocésain.

Adopté.

16. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé à l'unanimité:

Que ce conseil apprend avec regret le décès de Monsieur Georges Couture, beau-frère de Son Honneur le Maire et le prie, ainsi que sa famille d'accepter ses sincères sympathies.

Adopté.

17. Proposé par l'échevin J. B. Cadieux, secondé par l'échevin L. Thériault:

Que permission soit accordée à Monsieur J. E. Paré de faire l'installation d'un réservoir de 500 gallons et d'une pompe à gaso-line à sa manufacture "Regal Beverages" rue Taché, suivant demande en date du 28 juin 1940, et conformément aux stipulations du règlement No. 309 de la cité de Hull régissant tels établissements.

La dite installation devra être faite sous la surveillance et suivant l'approbation du directeur du département des incendies et de l'ingénieur.

Adopté.

18. Proposé par l'échevin F. E. St-Jean, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Conformément à l'avis de motion donné le 25 juin dernier qu'un montant de \$60.00, pris à même les appropriations du dépar-

tement du Feu, soit voté pour faire faire la pavage de la cour de la caserne des pompiers numéro un, rue Leduc

Adopté.

19. Proposé par l'échevin E. Dompierre, secondé par l'échevin L. Thériault:

Conformément à l'avis de motion donné le 25 juin dernier qu'un montant de \$90.00, pris à même les appropriations du département de police, soit voté afin de faire faire le pavage de la cour de la station de Police, rue Leduc.

Adopté.

20. Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que le mémoire de frais de Me J. W. Ste. Marie, C. R., aviseur légal de la cité au montant de \$86.20 re: cause J.O. Charron soit approuvé et que le trésorier de la cité soit autorisé à en effectuer le paiement.

Adopté.

21. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin J. Baker:

Que le Trésorier de la cité soit autorisé à faire les transports du stock, tel que mentionné dans le rapport de l'acheteur en date du 25 juin 1940.

Adopté.

22. Proposé par l'échevin F. E. St-Jean, secondé par l'échevin E. Dompierre:

Conformément à l'avis de motion donné le 10 juin 1940, qu'un montant de \$25.00 soit transporté de l'appropriation "Imprévus" à l'appropriation "bornes-fontaines" pour faire le peinturage des bornes-fontaines.

Adopté.

23. Proposé par l'échevin E. Dompierre, secondé par l'échevin L. Thériault:

Conformément à l'avis de motion donné le 25 juin, le Directeur du département de Police est autorisé à faire l'achat de tuyau pour enseignes de rues jusqu'à concurrence du montant de \$20.00.

Adopté.

24. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin J. Baker:

Que l'acheteur soit autorisé à faire l'achat de marchandises au montant de \$12,945.00 tel que prévu dans le rapport de l'ingénieur en date du 25 juin 1940.

Adopté.

25. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Laramée:

Conformément au rapport de l'évaluateur de la cité en date du 22 juin 1940, le trésorier de la cité est autorisé de retrancher de son rôle de perception la taxe d'agents d'immeubles des notaires Binet et Ménard.

Adopté.

26. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin L. Thériault:

Conformément à la lettre circulaire numéro 1, 1940, du Bureau de Reconstruction Economique de la Province de Québec, la cité de Hull demande un octroi de \$39,000.00, montant approximatif requis pour les secours directs à être distribués aux nécessiteux en bons durant le mois d'août 1940.

La cité de Hull s'engage à contribuer 20% du coût des secours directs qui seront distribués en bons durant le dit mois d'août 1940.

Une liste certifiée des nécessiteux par ordre alphabétique, contenant le nom des chefs ou soutiens de famille, le nombre de leurs dépendants et le nom des personnes vivant seules accompagne la présente résolution.

Adopté.

27. Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin E. Laramée:

Pour faire suite au rapport du comité en date du 2 juillet 1940, qu'un montant de \$40.00 soit offert à Monsieur D. Amyot, en règlement final de sa réclamation, le tout sans préjudice aux droits de la cité.

Adopté.

28. Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin A. Beauchamp:

Pour faire suite au rapport du comité, en date du 2 juillet 1940, qu'un montant de \$60.00 soit offert à Monsieur Sylvio Canuel, en règlement final de sa réclamation, le tout sans préjudice aux droits de la cité.

Adopté.

29. Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin E. Dagenais:

Pour faire suite au rapport du comité en date du 2 juillet 1940, pour étudier la demande de Monsieur St-Martin, qu'un montant de \$75.00 soit offert à Monsieur St-Martin et que ce dernier reprenne en plus la marchandise qui est encore serviable, au chantier municipal, soit:— 1300 barres de savon "Golden Palm"; 100 barres de savon "Peerless", et 126 barres de savon "Baby's Soap", le tout sans préjudice aux droits de la cité.

Adopté.

30. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin L. Thériault:

Qu'un comité, composé des échevins A. Beauchamp, E. Dagenais, A. Desjardins, E. Lalonde, E. Dompierre, A. Morin et de l'ingénieur de la cité, soit formé afin de rencontrer les autorités de la compagnie Hull Electric relativement au transport du fret sur la ligne de ceinture durant la nuit. Ce comité fera rapport au conseil.

Le dit comité est chargé de demander à la compagnie des tramways de faire faire immédiatement les réparations aux pavages le long de ses voies.

Adopté.

31. Proposé par l'échevin L. Thériault, secondé par l'échevin E. Dompierre:

Que ce conseil siège en comité général pour l'ouverture de soumissions.

Adopté.

32. Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin E. Lalonde:

Que ce comité général lève séance, rapporte progrès et procède aux affaires.

Adopté.

Monsieur le Pro-Maire, remplace Son Honneur le Maire.

33. Proposé par l'échevin F. E. St-Jean, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que la soumission de St-Denis Service Station pour un camion International D-2, 113" W.B. au coût de \$750.00 net, soit acceptée.

Proposé en amendement par l'échevin A. Desjardins, secondé par l'échevin J. B. Cadieux:

Que la question de l'achat d'un camion, soit remise à plus tard.

Proposé en sous-amendement par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin A. Morin:

Qu'un comité, composé du Président du comité des Rues et Améliorations, du Président du comité de l'Aqueduc et du Président du comité des Finances, soit chargé de faire une étude pour savoir s'il y a des fonds disponibles pour l'achat d'un camion. Ce comité fera rapport au conseil à la prochaine assemblée.

Monsieur le Pro-Maire déclare ces motions hors d'ordre.

34. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin L. Thériault:

Que la soumission de Hull Coal Co. pour 200 cordes de bois franc à \$7.25 la corde et 50 cordes de bois mou à \$4.00 la corde, soit acceptée.

Proposé en amendement par l'échevin E. Dagenais, secondé par l'échevin J. Baker:

Que la soumission de Rémi Lévesque pour 200 cordes de bois franc à \$8.00 la corde et 50 cordes de bois mou à \$5.00 la corde soit acceptée.

Pour l'amendement les échevins:— Baker, Dagenais. 2.

Contre l'amendement les échevins:— Meilleur, Laramée, Bi-lodeau, Morin, Cadieux, Thériault, Dompierre, St-Jean, Gauthier, Desjardins, Lalonde. 11.

Le Pro-Maire déclare l'amendement défait et la résolution principale remportée sur même division.

35. Proposé par l'échevin E. Dompierre, secondé par l'échevin L. Thériault:

Que la soumission de Hull Coal Co. pour 125 tonnes de charbon "Canadian Steam  $\frac{3}{4}$  Lump" à \$9.75 la tonne et 45 tonnes de "Welsh Buckwheat No. 1" à \$14.00 la tonne soit acceptée et que la soumission de Bélanger Frères & Cie pour 175 tonnes de charbon "American Buckwheat No. 1 Red Ash" à 11.50 la tonne soit acceptée.

Adopté.

Monsieur l'échevin Desjardins quitte son siège.

Hull, le 25 juin 1940.

Je donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai qu'un montant de \$12,945.00 soit employé pour l'achat de marchandises, les fonds devant être pris à même les appropriations pour:— Réparations de services \$30.60; Chantier municipal \$25.00; Arrosage \$156.00; Chateau d'eau \$487.25; Chlorination \$60.00; Rues Pavées \$53.00; Egoûts \$122.75; Magasin Stock \$267.50; Règlement No. 364 \$50.00; Chômage \$11,692.90.

(Signé) J. A. MORIN, échevin

Je, soussigné, trésorier de la cité de Hull, certifie qu'il y a des fonds disponibles pour ces items à l'exception de l'item "chômage". Un règlement à cependant été approuvé par la Commission municipale de Québec concernant cet item.

(Signé) Jos. Raymond, trésorier.

Hull, le 25, juin 1940.

Je donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai qu'un montant de \$20.00 soit employé pour l'achat de tuyau pour enseignes de rues, les fonds devant être pris à même les estimés pour le département de la Sureté Municipale.

(Signé) E. Dompierre, échevin

Je, soussigné, trésorier de la cité de Hull, certifie qu'il y a des fonds disponibles au crédit de l'appropriation de ce département pour cet item.

(Signé) Jos. Raymond, trésorier

Hull, le 10, juin 1940.

Je donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai qu'un montant de \$25.00 soit employé pour peinturer les bornes-fontaines. Les fonds devant être pris à même les imprévus.

(signé) F. E. St-Jean, échevin

Je, soussigné, trésorier de la cité de Hull, certifie qu'il y a des fonds disponibles au crédit de l'appropriations ci-dessus mentionnée.

(signé) Jos. Raymond, trésorier.

Hull, le 25 juin 1940.

Nous donnons avis de motion qu'à la prochaine assemblée nous proposerons qu'un montant de \$150.00 soit employé pour le pavage du passage et de la cour du poste No. 1 les fonds devant être pris à même les appropriations pour; département de la Sûreté Municipale \$90.00; département des Incendies \$60.00.

Emile Dompierre—F. E. St-Jean, échevins

Je, soussigné, trésorier de la cité de Hull, certifie qu'il y a des fonds disponibles pour ces items aux différentes appropriations mentionnées ci-dessus.

(signé) Jos. Raymond, trésorier

Hull, le 25 juin 1940

Avis de motion, est par le présent donné, qu'à la prochaine assemblée du conseil, je proposerai, qu'un règlement soit adopté concernant les dépôts de ferrailles, automobiles avariées et autres considérés comme marchandises de seconde main, à l'effet que pour opérer un tel dépôt, autorisation devra être obtenue du conseil, suivant rapport à être fourni par le département de police et de l'inspecteur des bâties pour ce qui a trait à l'endroit dans la cité où seront permis les dits dépôts.

A obliger qu'une clôture qui devra être peinturée et assez haute pour empêcher de la rue que l'on voit en dedans de la clôture, qu'aucune annonce apparaisse sur les clôtures ou bâties, indiquant le genre de commerce de tel dépôt de seconde main ou autre genre d'annonce. Que l'étalage de marchandises de seconde main à l'extérieur de tels magasins soit prohibée.

(Signé) E. Dompierre, échevin.

Ajournement sine die.



CANADA  
PROVINCE DE QUEBEC }  
CITE DE HULL  
District de Hull.

No. 19

SEANCE DU 17 JUILLET 1940

A une assemblée spéciale du conseil de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel-de-Ville de la dite cité, à huit heures du soir, mercredi le 17 juillet 1940, à laquelle sont présents:—

Son Honneur le Maire Monsieur Alphonse Moussette, au fauteuil, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, J. B. Cadieux, E. Dompierre, L. Thériault, A. Beauchamp, E. Dagenais, F. E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et E. Lalonde, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

L'avis de convocation de la dite assemblée ainsi que le certificat de la signification d'icelui sont lus et déposés sur la table.

1. Proposé par l'échevin E. Dompierre, secondé à l'unanimité:

Que ce conseil apprend avec regret le décès du père du chef J. A. Robert et lui offre ses profondes condoléances.

Adopté debout.

2. Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin E. Dompierre:

Que l'aviseur légal de la cité soit prié d'aviser le conseil des meilleurs moyens à prendre pour empêcher la Compagnie Canada Cement de faire un usage excessif d'explosifs dans ses carrières, afin de protéger les propriétés avoisinantes.

Adopté.

3. Proposé par l'échevin E. Dompierre, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que demande soit faite à l'aviseur légal de bien vouloir rencontrer le conseil le 19 juillet 1940 pour aviser des meilleurs moyens à prendre pour faire exempter notre cité de l'impôt de la taxe provinciale.

Adopté.

4. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin L. Thériault:

Que le Greffier soit chargé de demander à l'Honorable Premier Ministre de la Province de Québec de bien vouloir fixer une date pour rencontrer une délégation des marchands de la cité de Hull à Montréal en rapport avec la taxe de vente.

Adopté.

5. Considérant que la cité de Hull est une ville industrielle avec une population ouvrière;

Considérant que la crise du chômage existe encore dans la cité;

Considérant que le Gouvernement Fédéral contribue 40% au chômage;

Considérant que si des industries de guerre étaient établies dans la cité de Hull, elles contribueraient à diminuer considérablement la part du Gouvernement Fédéral dans le coût de la distribution de secours directs;

Considérant que dans la cité de Hull il y a la main d'œuvre requise pour les industries de guerre;

Considérant que si de telles industries étaient établies dans notre cité ce serait servir notre pays;

Considérant que la cité est disposé à accorder au Gouvernement Fédéral des sites industriels;

Considérant que le Gouvernement Fédéral pourrait manufac-  
ture des munitions à bon compte.

Il est proposé par l'échevin E. Dompierre, secondé par l'échevin  
L. Thériault:

Que l'honorable Ministre C. D. Howe soit prié de favoriser  
les industries de la cité de Hull de contrats de guerre; aussi de bien  
vouloir étudier la possibilité d'établir dans notre cité une ou des  
usines pour la fabrication des munitions.

Que copie de cette résolution soit envoyée à Monsieur Alphonse  
Fournier député du comté de Hull.

Adopté.

Monsieur l'échevin E. Dompierre quitte son siège.

Monsieur l'échevin E. Laramée quitte son siège.

6. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin  
L. Thériault:

Que la cité de Hull est prête à mettre à la disposition du  
Bureau de Reconstruction Economique de la Province de Québec,  
60% des chômeurs pour les travaux de voirie de la province dans  
les limites de la cité, la ville ne pouvant s'engager à contribuer  
pour des travaux en dehors de ses limites. La paie de ces tra-  
vailleurs devra être faite par le Gouvernement Provincial, la cité  
lui remboursant sa part de 20% sur production des pièces justi-  
ficiatives.

Le Bureau de Reconstruction Economique de Québec est prié  
de faire tenir à ce conseil une copie de l'échelle des secours accordés,  
de la prime du travail et du nombre de jours de travail exigés de  
chaque chef de famille.

Adopté.

Monsieur l'échevin A. Morin disident.

Monsieur l'échevin E. Laramée reprend son siège.

7. Proposé par l'échevin L. Thériault, secondé par l'échevin  
A. Beauchamp:

Qu'un comité, composé de Son Honneur le Maire, des échevins E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, de l'aviseur légal, soit chargé de rencontrer le conseil municipal de la Pointe à Gatineau ou un comité du dit conseil pour discuter de l'entretien du pont reliant la cité de Hull au village de la Pointe à Gatineau. Ce comité fera rapport au conseil.

8. Proposé par l'échevin L. Thériault, secondé par l'échevin G. Bilodeau:

Que ce conseil ajourne au 19 juillet courant.

Adopté.



CANADA  
PROVINCE DE QUEBEC  
District de Hull. } CITE DE HULL.

No. 20

SEANCE DU 19 JUILLET 1940

A une assemblée spéciale ajournée du conseil de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances du dit conseil en l'Hôtel de Ville de la dite Cité, à huit heures du soir, vendredi le 19 juillet 1940, à laquelle sont présents: Son Honneur le Maire Alphonse Moussette, au fauteuil, et les échevins A. Meilleur, G. Bilodeau, A. Morin, E. Dompierre, L. Thériault, E. Dagenais, F. E. St-Jean et E. Lalonde, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

L'échevin H. Gauthier prend son siège.

1. Proposé par l'échevin E. Dompierre, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que l'Aviseur légal de la cité soit autorisé de préparer un règlement pour limiter l'usage des explosifs dans la cité de Hull.

Adopté.

2. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin F. E. St-Jean:

Qu'un comité, composé de Son Honneur le Maire, des échevins E. Laramée, E. Dompierre, L. Thériault, H. Gauthier, du Proposeur G. Bilodeau et de l'Aviseur Légal, soit chargé de l'organisation d'une délégation pour rencontrer l'Honorable Premier Ministre de la Province de Québec, à Montréal, relativement à la taxe de vente provinciale.

Adopté.

Ajournement Sine Die.



CANADA  
PROVINCE DE QUEBEC  
CITE DE HULL  
District de Hull

No. 21

SEANCE DU 5 AOUT 1940

A une assemblée régulière du conseil de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel-de-Ville de la dite cité, à huit heures du soir, lundi le 5 août 1940, à laquelle sont présents:—

Son Honneur le Maire Monsieur Alphonse Moussette, au fauteuil, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, J. A. Morin, J. B. Cadieux, L. Thériault, E. Dompierre, E. Dagenais, F. E. St-ean, H. Gauthier, et E. Lalonde, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin J. Baker:

Que les communications qui viennent d'être lues, soient renvoyées à leurs comités respectifs, moins celles de:— L'Association Athlétique Hull-Volant; Requête des citoyens de la rue Graham; A. Charbonneau; Scott Estate; Bélanger & Dalpé; L'Hon. J. L. Ralston, L'Hon. C. D. Howe et le Député Fournier; Requête des citoyens de la rue de Beaujeau; J. H. Deslauriers; Edgar Matte; Charles Barnes; Frank S. Wright; Ed. Brunet & Fils; Maryland Casualty Co.; Monsieur le Maire Moussette; La Fanfare de la Cité de Hull; Joseph Raymond; Rivermead Golf Club, Lnc.; La régie Provinciale des Transports et Communications; Arthur Ouellette.

Adopté.

8ième RAPPORT DU COMITE DES FINANCES

A la Corporation de la Cité de Hull

Le comité des Finances dûment assemblé en chambre, mardi le 30 juillet 1940, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin G. Bilodeau, Président, Son Honneur le Maire Alphonse Moussette,

et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, A. Morin, J. B. Cadieux, L. Thériault, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, E. St-Jean, H. Gauthier et E. Lalonde.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

1	A. A. Laflamme	(Papeterie)	22.68
2	L'Opinion	"	18.90
3	Imp. Provinciale	"	14.25
4	P. A. Larocque	"	13.37
5	Librairie Trudel	"	13.45
6	Can. Charts & Supplies	"	26.44
7	Le Progrès de Hull	"	5.47
		(Règlement No. 371)	15.21
8	G. E. Gauvin & Fils	(Papeterie)	42.90
9	Osias Arbique	(Règl. No. 371)	5.00
10	G. de la P. de Québec	(Fonds des jurés)	12.00
11	Chez Henri	(Imprévus)	160.30
12	Léon Couture	(V. pour taxes)	327.80
13	Hospice St-Charles	(Ass. Publique)	1160.67
14	Orphelinat St-Joseph	"	1380.00
15	Léon Couture	(Evaluateur)	7.75
16	Soublière & Lepage	(H-de-Ville)	16.20
17	David Parent	"	3.50
18	Bélanger Frères	"	12.10
19	P. A. Larocque	"	2.66
20	L. Massé Cie	(Secours)	150.00
21	Bell Telephone	"	15.84
22	Ottawa Electric	"	3.34
23	J. M. Hill	"	7.50
24	Kelly & Leduc	(C. des Bâtisses)	1.65
25	Jos. Pilon Ltée	"	17.72
26	Ste. Marie & Ste. Marie	"	7.00
27	W. D. St-Cyr	"	9.45
28	Léo. Gratton	"	1.70
29	Nap. Charron	"	1.90
30	Z. Miron & Fils	"	1.35

**SALAIRE: Paies Nos. 10-11-12-13-14 (juillet 1940)**

Evaluateur	\$100.00
Secours	925.00
Comité des bâtisses	110.85

Que le rapport de l'Evaluateur de la Cité en date du 29 juillet 1940, concernant certains changements au rôle d'évaluation, soit approuvé.

Que le compte de l'architecte Lucien Sarra-Bournet au montant de \$8,750.00 pour la préparation des plans et devis d'un Centre Civique, soit référé à l'Aviseur Légal de la cité pour rapport au conseil.

Tel que recommandé dans le rapport de l'Evaluateur de la cité en date du 29 juillet, 1940, que le Trésorier de la cité soit autorisé de retrancher de son rôle de perception la taxe spéciale de \$25.00 imposée à messieurs J. Lacroix & Cie et S. Edgar Dussault comme agents d'immeubles.

G. Bilodeau, président	E. Dompierre
H. Gauthier	J. A. Morin
E. Dagenais	L. Thériault
J. Baker	J. B. Cadieux
A. Meilleur	

**BUREAU DE L'EVALUATEUR**

**Rapport No. 7**

Hull, le 29 Juillet, 1940

Monsieur le Maire,

Messieurs les Echevins,

Messieurs:—

J'ai l'honneur de vous faire rapport des changements et mutation pour le mois de juillet, 1940.

(Pour rôle d'évaluation 1940-41)

Quartier No. 1 (Val Tétreau)

318 Substituer M. Raoul Bonin à Marcel Bonin pour 50 rue Bourget.

31-32 Substituer Vve Pierre Légaré à Pierre Légaré, Chemin d'Aylmer.

Quartier No. 1a (Wrightville).

2840-41 Substituer Léo. Dubuc à Jos. Lafrance pour 46 rue Dumas.

2061 Charger 1 service d'eau au lieu de 2 services à 337 rue Montcalm.

3086-87 Substituer Laurent Villeneuve à Villeneuve O. J. comme occupant à 110 rue Jeanne d'Arc.

3311 Substituer Albini Laurin à Melle Amélia Charest, pour 11 rue Caron.

2818 Inscrire Daniel Tremblay comme occupant à 246-98 rue Dumas.

2352 Retrancher le no. de la maison 2 Tachereau et l'évaluation au montant de \$1650.00, laissant seul le lot 247-40-664 avec évaluation de \$500.00, vacant, avec  $\frac{1}{2}$  service d'eau.

2353 Inscrire le numéro 20 rue Tachereau avec maison évaluée à \$1650.00 formant total avec terrain de \$2150.00 avec 1 service d'eau.

2290 Inscrire Aldège Montsion comme occupant à 8-103 rue Amherst.

2268 Inscrire Lorenzo Arbique comme occupant à 247-433 rue Amherst.

3256 Substituer Georges Charron à la Cité de Hull pour 244-51 rue Ste-Marie.

2263 Substituer J. T. Ste-Amand à la Cité de Hull pour 247-438 rue Amherst.

4166 Substituer Philippe Bard comme propriétaire et Hubert Telmosse comme occupant à St-Laurent Willie et Phillippe Bart pour 83 rue Jogues.

1833 Substituer Vve Alcide de Grandmont à Alcide de Grandmont pour 74 de Lorimier.

3754-5-6-7 Inscrire ces 4 entrées ensembles pour fins de la taxe d'eau, l'eau n'étant fourni que 6 mois de l'année, inscrire la taxe à \$11.88 pour toute l'année à 51 rue Joffre.

4284 Substituer Dame Lucienne Phillion-Tassé et Aimé Tassé à Dominique Wade pour 35 rue deMontigny.

4170 Substituer Wilfrid Desmarais à Lionel Donaldson, pour 65 rue Jogues.

Quartier No. 2 (Montcalm)

5394 Charger 1 service d'eau au lieu de 2 services à 16 rue Burke.

5529 Substituer Normand, Joseph comme propriétaire et Courville Joseph comme occupant à Maybury M. R. et Normand Joseph pour 40 rue Garneau.

5220a Retrancher cette entrée, et l'inscrire au no. 5220.

5220 Inscrire \$1200.00 de machines pour 150-52 rue Montcalm.

5543 Substituer Alfred Murray comme propriétaire et Emmanuel Gagné comme occupant à Graham J. K.-C.K. et Alfred Murray pour 12 rue Garneau.

5510 Inscrire 1 service d'eau au lieu de 2 services à partir du 1er mai 1939.

5536 Substituer Cadastre 96-E-18 au lieu de 91-E-18 pour 26 rue Garneau.

5332 Substituer Jean Paul Meilleur à Dame Pierre Arthur Meilleur pour 57 rue Wright.

Quartier No. 3 (Lafontaine)

6222a Réduire fonds de commerce à \$15,000.00 pour 1940-41.

Quartier No. 3a (Frontenac)

6910 Inscrire Eugène Thérien comme occupant à 134 rue Dupont.

7542 Substituer Arthur Girard à la Cité de Hull pour 14-27 rue St-Pierre.

6917 Substituer Lionel Ouellette à Vve Jules Ouellette pour 113 rue St-Jacques.

7749a Retrancher cette entrée à partir du 1er mai, 1940 pour 113 rue Charlevoix, la maison ayant été démolie.

7519 Inscrire Patrick Daly comme occupant à 37 rue Ste-Hélène.

7565 Retrancher évaluation de la maison \$350.00, laissant une balance de \$500.00 pour terrain seulement. Cette maison a été incendiée en mai, 1940, retrancher évaluation du 1er mai, 1940, inscrire 1/2 service d'eau.

7312 Substituer Pt. E. 12-23 à 12-23 avec évaluation \$250.00 au lieu de \$300.00. 1/2 service d'eau.

7277 Substituer 12-22 & Pt. O. 12-23 à 12-22 avec évaluation terrain \$450.00 au lieu de \$400.00 formant, avec maison un total de \$950.00 au lieu de \$900.00 pour 70 rue St-Florent.

7308 Retrancher fonds de commerce \$800.00 du 1er mai, 1939.

QUARTIER No. 4 (Dollard)

8005b Substituer Léonard Fahey à James Fahey & Son pour compte bois.

8417 Substituer Léopold Gratton à Vve Ls. Rémiillard pour 171 rue Champlain.

Quartier No. 5 (Laurier)

9456 Inscrire 1 service d'eau au lieu de 2 services à partir du 1er mai, 1940.

9465 Substituer Vve Ferdinand Sabourin à Ferdinand Sabourin pour 383 rue Champlain.

9475b Inscrire \$750.00 pour terrain seulement, la maison évaluée à \$700.00 ayant été démolie le 1er mai, 1940.

9827 Ne charger que 2 services d'eau au lieu de 3 services pour 1939-40 à 2-3 rue Youville.

Respectueusement soumis,

J. E. BEDARD,

Evaluateur

2. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin H. Gauthier;

Que le 8ième rapport du comité des Finances, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

8ième RAPPORT DU COMITE DE SANTE ET PARCS  
A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Santé et Parcs dûment assemblé en chambre, mardi le 30 juillet 1940, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin E. Lalonde, Président, Son Honneur le Maire Alphonse Moussette, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, J. B. Cadieux, L. Thériault, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, E. St-Jean, H. Gauthier.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

31	Gauthier & Cie	(Santé)	\$15.50
32	Romuald Picard	"	83.35
33	Edgar Beauchamp	"	14.00
34	M. Emond	"	34.50
35	Pharmacie Principale	"	44.30
36	Pharmacie Wrightville	"	7.75
37	Pharmacie Union	"	30.70
38	R. Grandchamp	"	25.00
39	Strathcona Hospital	(Hosp.)	83.00
40	Hôpital Général Ottawa	"	77.72
41	Hôpital Général Ottawa	"	143.38
42	Hôpital Général Ottawa	"	8.04
43	Soublière & Lepage	(Parcs)	8.85

SALAIRE: Paies Nos. 10-11-12-13-14 (juillet 1940)

Santé (nettoyage de la ville)	\$198.15
J. Baker	A. Meilleur
E. Dompierre	J. A. Morin
L. Thériault	J. B. Cadieux
E. Dagenais	

3. Proposé par l'échevin E. Lalonde, secondé par l'échevin L. Thériault:

Que le 8ième rapport du comité de Santé et Parcs, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

## 8ième RAPPORT DU COMITE DES AFFAIRES LITIGIEUSES

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Affaires Litigieuses dûment assemblé en chambre, mardi le 30 juillet 1940, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin H. Gauthier, Président, Son Honneur le Maire Alphonse Moussette, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, J. B. Cadieux, L. Thériault, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, E. St-Jean, et E. Lalonde.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

44. RE: Charles Stafford:— La lettre de M. Jacques Boucher, procureur de M. Stafford, en date du 29 juillet est référée à l'Ingénieur de la Cité pour rapport à être soumis à l'Aviseur Légal.

45. RE: Joseph Raymond:— Tel que recommandé dans le rapport de l'Ingénieur de la cité en date du 25 juillet, 1940, le Trésorier de la cité est autorisé de payer la somme de \$18.42 à monsieur Joseph Raymond en règlement final de sa réclamation, sans préjudice aux droits de la cité.

46. RE: J. B. Leveillé:— Cette réclamation est de nouveau référée à l'Ingénieur de la cité pour plus de détails.

47. RE: Camille Cléroux:— Cette réclamation est de nouveau référée à l'Ingénieur de la cité afin qu'il vérifie le compte du réclamant tel que suggéré dans le rapport de l'Aviseur légal en date du 9 juillet, 1940.

48 RE: James Ford:— Le Greffier de la cité est chargé d'informer le réclamant que la cité de Hull n'est pas responsable des dommages réclamés comme le dit le rapport de l'ingénieur de la cité en date du 15 juillet 1940.

49. RE: Standish Hall Hotel, Inc., la lettre de M. J. H. Maloney, avocat, en date du 18 juillet, réclamant une somme de \$5,375.00 de dommages est référée à l'Aviseur Légal de la cité.

H. Gauthier, président	E. Dagenais
J. Baker	A. Meilleur
E. Dompierre	J. A. Morin
L. Thériault	G. Bilodeau

4. Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin  
E. Dompierre:

Que le 8ième rapport, du comité des Affaires Litigieuses, qui  
vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

#### 8ième RAPPORT DU COMITE DE POLICE

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Police dûment assemblé en chambre, mardi le 30 juillet 1940, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin E. Dompierre, Président, Son Honneur le Maire Alphonse Moussette, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, J. B. Cadieux, L. Thériault, A. Beauchamp, E. Dagenais, E. St-Jean, H. Gauthier et E. Lalonde.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

51	Kelly & Leduc	\$68.87
52	M. Charbonneau	3.00
53	Boucher Frères	.57
54	Département des Incendies	14.30
55	Dr. J. L. Pichette	15.00
56	Pritchard-Andrews Co.	1.11
57	Bob-Morris Cap. Co.	47.75
58	Hull Medical Hall	4.99
59	A. Chatelain	17.75
60	Garage J. Baillot	9.60
61	Pharmacie Lafond	.45
62	D. Danis	2.04
63	Pharmacie Union	.50
64	Dr. J. L. Pichette	46.00
65	Chez Pierre	.35

66	G. Montpetit & Fils	11.55
67	Fred Quirouet	.75
68	R. O. Morris Ltd.	3.81
69	J. R. D. Caron	4.65
70	Charron & Ménard	50.53
71	Caisse Police	143.15

SALAIRE: Paies Nos. 10-11-12-13-14 (juillet 1940)

Police ..... \$33.90

E. Dompierre, président E. Dagenais

G. Bilodeau A. Meilleur

H. Gauthier J. A. Morin

J. Baker J. B. Cadieux

L. Thériault

5. Proposé par l'échevin E. Dompierre, secondé par l'échevin L. Thériault:

Que le 8ième rapport du comité de Police, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

#### 8ième RAPPORT DU COMITE DE FEU, LUMIERE et ALARME

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Feu, Lumière et Alarme, dûment assemblé en chambre, mardi le 30 juillet 1940, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin F. E. St-Jean, Président, Son Honneur le Maire Alphonse Mousette, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, J. B. Cadieuà, L. Thériault, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, H. Gauthier, et E. Lalonde.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

#### DEPARTMENT LUMIERE ET ALARME

72 General Body & Fender Works \$8.00

73 Dépt. des Incendies 11.46

74	Jos. Pilon Ltée	5.00
75	Super-Lastic Tire Sales	17.92
76	Marchand Electrical Co. Ltd.	10.00
77	Gatineau Power Co.	6.28
78	Charron & Ménard	12.15

#### DEPARTEMENT DES INCENDIES

79	Canadian Cotton & Wool Waste Co.	27.00
80	Boucher Frères	1.44
81	Garage Baillot & Fils	274.45
82	A. Champagne	2.96
83	Charron & Ménard	9.42
84	Damien Caron	1,032.00
85	I. Ducharme & Fils	175.00
86	J. R. Douglas Ltd.	1.00
87	S. S. Holden Ltd.	5.83
88	Kelly & Leduc	3.99
89	Limoges Frères	.75
90	Dunlop Tire & Rubber	538.92
91	R. O. Morris Ltd.	12.36
92	Z. Miron & Fils	.12
93	Mine Safety Appliances	11.02
94	J. Pharand	7.50
95	Jos. Pilon Ltée	8.50

Que le Directeur du service des Incendies soit autorisé de faire les achats suivants prévus dans les estimés de son département, savoir:—un calibre (gauge) à vacuum au coût de \$23.00; un accumulateur (battery) de 21 plaques.

Conformément à la lettre de M. W. N. Keenan, secrétaire, honoraire du Rivermead Golf Club, en date du 23 juillet, 1940, ce conseil autorise le Directeur du Service des Incendies à répondre aux appels qui pourraient venir de ce club. Les autorités du Rivermead Golf Club s'étant engagés à payer les services de notre département des incendies suivant le tarif établi par la cité.

6. Proposé par l'échevin F. E. St-Jean, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que le 8ième rapport du comté de Feu, Lumière et Alarme, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

## 8ième RAPPORT DU COMITE DES RUES ET AMELIORATIONS A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Rues et Améliorations dûment assemblé en chambre, mardi le 30 juillet 1940, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin J. A. Morin, Président, Son Honneur le Maire Alphonse Moussette et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, J. B. Cadieux, L. Thériault, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, E. St-Jean, H. Gauthier, et E. Lalonde.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

96	Wright Brothers Supply Ltd.	\$137.62
97	Trépanier Frères	22.00
98	Nap. Tremblay	22.03
99	Standard Paving Ltd.	7597.78
100	J. Sarazin	4.00
101	Thomas Robertson Ltd.	185.09
102	Jos. Pilon Ltée	171.52
103	Dr. J. L. Pichette	7.00
104	Dr. J. E. Perrault	11.00
105	Maryland Casualty Co.	334.66
106	Laurentian Stone Co. Ltd.	767.49
107	Kelly & Leduc	368.13
108	Hull Coal Co.	65.08
109	W. A. Hare	50.00
110	Adrien Ferland	10.00
111	Dr. J. A. Desrochers	7.00
112	Commission des Accidents Travail	10.00
113	Nap. Charron	2.00
114	Can. Pacific Ry. Co.	70.75
115	Boucher Frères	41.96
116	Bélanger Frères Cie	55.27

SALAIRE: Paies Nos. 10-11-12-13-14 (juillet 1940)

Réparations des rues	\$541.00
Egouts	207.90
Trottoirs	15.60
Rues Pavées	2312.33

J. A. Morin, président	H. Gauthier
G. Bilodeau	E. Dagenais
E. Dompierre	A. Meilleur
L. Thériault	J. B. Cadieux

7. Proposé par l'échevin A. Morin, secondé par l'échevin J. B. Cadieux:

Que le 8ième rapport du comité des Rues et Améliorations, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

8ième RAPPORT DU COMITE DE L'EAU

A la Corporation de la Cité de Hull

Le comité de l'Eau dûment assemblé en chambre, mardi le 30 juillet 1940, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin J. Baker, Président, Son Honneur le Maire Alphonse Moussette, et les échevins A. Meilleur, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, J. B. Cadieux, L. Thériault, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, E. St-Jean, H. Gauthier et E. Lalonde.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

117	Victoria Foundry Co. Ltd.	\$34.77
118	St-Louis Machine Shop	38.95
119	W. D. Cyr	25.35
120	Ottawa Electric Co.	3.25
121	R. O. Morris Ltd.	9.25

122	Massé Electric	3.06
123	P. A. Larocque	1.02
124	H. Lafleur	1.50
125	Dépt. des Incendies	240.74
126	Gatineau Power Co.	251.62
127	Station de service Danis	1.50
128	Corporation cité d'Ottawa	8.37
129	Charron & Ménard	48.60
130	A. Champagne	14.85
131	Cie de Téléphone Bell	27.61

SALAIRE Paies Nos. 10-11-12-13-14 (juillet 1940)

Réparations de services	\$381.15
Bornes-fontaines	10.60
Tuyaux Principaux	103.80
Arrosage	393.60
Chateau d'eau	341.50

G. Bilodeau	E. Dagenais
H. Gauthier	A. Meilleur
E. Dompierre	J. A. Morin
L. Thériault	J. B. Cadieux

8. Proposé par l'échevin J. Baker secondé par l'échevin J. B. Cadieux:

Que le 8ième rapport du comité de l'Eau, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

9. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que ce conseil apprend avec regret le décès de l'ex-échevin Joseph Gravelle, et offre à sa famille ses plus sincères sympathies.

Adopté debout

CANADA,  
PROVINCE DE QUEBEC }  
District de Hull }  
CITE DE HULL

Rapport du Président et du Secrétaire de l'assemblée publique convoquée et tenue le 17 et 18 juillet 1940 pour approuver ou désapprouver le règlement numéro 371 autorisant une émission d'obligations au montant de \$200,000.00.

A LA CORPORATION DE LA CITE DE HULL:

Nous, soussignés, Adélard Beauchamp, échevin de la Cité de Hull, président de la votation sur le règlement numéro 371, et H. Léon Leblanc, greffier de la cité, agissant comme secrétaire de l'assemblée publique, avons l'honneur de faire rapport:—

Conformément à l'avis public affiché à cet effet, les procédures antérieures ayant été dûment remplies, une assemblée publique des contribuables propriétaires, qualifiés comme tels à voter sur le dit règlement numéro 371, autorisant une émission d'obligations au montant de \$200,000.00 pour la construction d'un Centre Civique pour les sports, a été tenue mercredi le 17 juillet 1940, à dix heures de l'avant-midi, dans la salle publique du conseil municipal à l'Hôtel de Ville.

Après lecture faite par le soussigné Greffier de la cité de Hull, en langues française et anglaise, du dit règlement et des avis publics ci-dessus mentionnés, deux (2) bureaux de votation ont été régulièrement constitués pour recevoir les votes dans la dite salle publique de l'Hôtel de Ville. Messieurs Honorius Reinhardt et Adéodat Lambert, employés civiques de la cité de Hull, ayant prêté serment, ont agi en qualité de secrétaires de chacun des deux bureaux de votation respectivement pour les fin de la dite votation. Le vote se continua jusqu'à six (6) heures de l'après-midi du dit jour 17 juillet 1940 et fut ajourné par le Président à dix (10) heures le lendemain matin, 18 juillet 1940, pour se continuer jusqu'à six (6) heures de l'après-midi du même jour alors que les dits bureaux de votation furent clos.

A la clôture des bureaux de votation, six cent trente (630) électeurs propriétaires avaient enregistré leurs votes, donnant le résultat suivant:—

245 "ouïs"

385 "nons"

Conséquemment, le règlement numéro 371 n'a pas été approuvé par la majorité en nombre conformément aux articles 86, 87 et 88 de la loi 56 Victoria, Chapitre 52 et ses amendements. Considérant qu'il y a une majorité de 140 "nons" sur les "ouïs", nous avons pas cru devoir nous imposer le travail supplémentaire de faire le calcul des évaluations des propriétaires qui ont voté.

Le tout humblement soumis.

Donné en la cité de Hull, district de Hull, ce dix-neuvième jour de juillet 1940.

AD. BEAUCHAMP,

Echevin

Président de l'assemblée

H. LEON LEBLANC,

Greffier de la cité,

Secrétaire de l'assemblée

10. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin J. A. Morin:

Que le rapport du Président et du secrétaire de l'assemblée tenue le 17 et 18 juillet 1940 pour approuver ou désapprouver le règlement No. 371 autorisant une émission d'obligations au montant de \$200,000.00 pour la construction d'un "Centre Civique", soit approuvé.

Adopté.

11. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin G. Bilodeau:

Que le Trésorier de la cité soit autorisé à faire les transports du Stock sorti du chantier municipal tel que prévu dans le rapport de l'Acheteur en date du 30 juillet 1940.

Adopté.

12. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin J. Baker:

Que l'acheteur soit autorisé à faire l'achat de marchandises au montant de \$13,781.83 tel que prévu dans le rapport de l'ingénieur en date du 30 juillet 1940.

Adopté.

13. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin J. B. Cadieux:

Que le Trésorier soit autorisé à payer le compte de Monsieur H. P. Dupuis, au montant de \$36.00, pour la fourniture du sable à ciment au prix de \$1.00 la verge cube.

Adopté.

14. Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin E. Dompierre:

Que le Trésorier soit autorisé de payer la somme de \$100.00 à Me J. W. Ste-Marie pour honoraires de motion dans la cause de R. Désormeaux.

Adopté.

CANADA

PROVINCE DE QUEBEC } CITE DE HULL  
Distrit de Hull }

A une assemblée du Conseil de la Cité de Hull, tenue à l'Hôtel de Ville, le 5<sup>me</sup> jour de août 1940, à huit heures de l'après-midi, à laquelle étaient présents:— Son Honneur le Maire M. Alphonse Moussette, au fauteuil, et les échevins, MM. Meilleur, Baker, Laramee, Bilodeau, Morin, Cadieux, Thériault, Dompierre, Dagenais, Gauthier, St-Jean et Lalonde, formant quorum du dit conseil, sous la présidence de Son Honneur le Maire.

Le règlement suivant a été lu, proposé et adopté.

#### REGLEMENT No. 372

Concernant la garde et le dépôt des automobiles  
avariées, matériaux de seconde main, etc.

ATTENDU qu'avis préalable a été donné à une session antérieure de ce conseil que la présent règlement serait proposé;

IL EST PAR LE PRESENT REGLEMENT ordonné et statué comme suit:

1. Il est défendu à toute personne, société ou corporation, opérant un garage public ou exploitant le commerce d'automobiles avariées ou de parties d'automobiles usagées, et à tout brocanteur achetant et revendant des vieux meubles, linges, hardes, vaisselles, métaux, ferrailles et autres objets et marchandises de hasard et dont l'occupation est de faire un commerce de cette nature (Junk Dealer) d'exposer à la vue du public, à l'extérieur de ses bâties ou à aucun endroit de la municipalité, excepté comme ci-après déterminé, des automobiles avariées ou de rebut, des parties d'automobiles usagées ou avariées, des matériaux ou marchandises de seconde main;

2. Tous tels dépôts de matériaux d'automobiles avariées ou de parties d'automobiles usagées ou autres marchandises de seconde main, devront être à l'intérieur des bâties ou d'un terrain dont la clôture devra être peinturée et assez haute pour empêcher que le public puisse voir les dits matériaux en dedans des dites clôtures;

4. Les endroits où pourront se faire les dits dépôts d'automobiles de rebut, de parties d'automobiles usagées ou d'autres matériaux de cette nature, devront être autorisés par le Conseil de Ville, sur demande faite à cet effet et sur rapport du Département de la Police et de l'Inspecteur des Bâties;

5. Toute personne enfreignant les dispositions du présent règlement, sera passible d'une amende et des frais, recouvrables devant la Cour du Recorder sur procédures à cet effet, la dite amende n'excédant pas vingt dollars (\$20.00) pour chaque jour d'offense, et sur défaut de paiement de la dite amende et des frais, à l'emprisonnement dans la prison commune de ce district pour une période n'excédant pas trente jours;

6. Le présent règlement viendra en force et vigueur suivant la loi.

FAIT ET DONNE en la Cité de Hull, les jour et an en premier lieu mentionnés.

ALPHONSE MOUSSETTE

Maire

H. LEON LEBLANC,

Greffier

15. Proposé par l'échevin E. Dompierre, secondé par l'échevin L. Thériault:

Que le règlement No. 372, concernant la garde et le dépôt des automobiles avariées, matériaux de seconde main, etc., soit adopté tel que lu, en y retranchant la clause No. 3 concernant les annonces.

Que le Greffier de la cité soit autorisé de faire les procédures requises par la loi pour la mise en vigueur de ce règlement.

Adopté.

CANADA,

PROVINCE DE QUEBEC }

District de Hull } CITE DE HULL

A une assemblée du Conseil de la Cité de Hull, tenue à l'Hôtel de Ville, le 5ième jour de août 1940, à huit heures de l'après-midi, à laquelle étaient présents:— Son Honneur le Maire, M. Alphonse Moussette, au fauteuil, et les échevins MM. Meilleur, Baker, Laramee, Bilodeau, Morin, Cadieux, Thériault, Dompierre, Dagenais, Gauthier, St-Jean et Lalonde, formant quorum du dit Conseil, sous la présidence de Son Honneur le Maire.

Le règlement suivant a été lu, proposé et adopté.

#### REGLEMENT No. 373

Amendant le règlement No. 219, concernant les chiffonniers, les marchands de seconde main, etc., etc.

ATENDU qu'avis préalable a été donné à une session antérieure de ce conseil que le présent règlement serait proposé;

IL EST PAR LE PRESENT REGLEMENT ordonné et statué comme suit:

1. Le règlement No. 219 est, par les présentes, amendé en insérant après la clause 7, la clause suivante:

“7a. Il est défendu à toute personne, gardien, occupant, propriétaire ou en charge d'une boutique de bric-à-brac, de marchandises de seconde main, ou prêteur sur gages, d'exposer ou étaler à l'extérieur de son magasin ou de sa place d'affaires, sur sa propriété ou sur le trottoir, aucunes marchandises de seconde main ou autres;

2. Le présent règlement viendra en force et vigueur suivant la loi.

FAIT ET DONNÉ en la Cité de Hull, les jour et an en premier lieu mentionnés.

ALPHONSE MOUSSETTE

Maire

H. LEON LEBLANC,

Greffier

16 Proposé par l'échevin E. Dompierre, secondé par l'échevin L. Thériault.

Que le règlement No. 373, amendant le règlement No. 219, concernant les chiffonniers, les marchands de seconde main, etc., soit adopté tel que lu.

Que le Greffier de la Cité soit autorisé de faire les procédures requises par la loi pour la mise en vigueur de ce règlement.

Adopté.

17 Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin A. Meilleur.

Que le Greffier soit autorisé de faire préparer un contrat de servitude entre les autorités du Sanatorium St-Laurent et la Cité de Hull pour la pose d'un tuyau du système de chauffage devant traverser la rue Devlin et une ruelle dans le quartier un. La Cité se réserve le droit de faire enlever ce tuyau sur un avis de 60 jours. Les autorités du Sanatorium devront assumer toutes les responsabilités en cas d'accidents ou de défectuosité du dit tuyau. Que

Son Honneur le Maire et le Greffier soient autorisés à signer le dit acte.

Adopté.

18. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin E. Laramée.

Que le Trésorier de la Cité soit autorisé de payer les comptes des fournisseurs pour le mois de mai 1940 au montant de \$39,699.68 et un montant de \$6,393.25 pour loyers, et un montant de \$29,562.64 pour les comptes des fournisseurs pour le mois de juin 1940, et \$5,586.80 pour les loyers, le tout suivant les listes préparées et certifiées par le Directeur du comité de chômage de la Cité de Hull et vérifiées par le vérificateur municipal.

Les fonds à cette fin seront fournis par un octroi du gouvernement de la Province de Québec.

Adopté.

19. Proposé par l'échevin L. Thériault, secondé par l'échevin J. Baker.

Conformément à la lettre circulaire numéro 1, 1940, du Bureau de Reconstruction Economique de la Province de Québec, la Cité de Hull demande un octroi de \$30,000.00, montant approximatif requis pour les secours direct à être distribués aux nécessiteux en bons durant le mois de septembre 1940.

La Cité de Hull s'engage à contribuer 20% du coût des secours directs qui seront distribués en bons durant le dit mois de septembre 1940.

Une liste certifiée des nécessiteux par ordre alphabétique, contenant le nom des chefs ou soutiens de famille, le nombre de leurs dépendants et le nom des personnes vivant seules accompagne la présente résolution.

Adopté.

20. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que les minutes des assemblées du 25 juin, des 2, 17 et 19 juillet 1940, imprimées et distribuées aux membres du conseil, soient approuvées.

Adopté.

21. Proposé par l'échevin E. Lalonde, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que la résolution adoptée le 6 novembre 1940, engageant monsieur Rémi Granchamp pour faire l'enlèvement des animaux morts soit rescindée, et remplacée par la suivante:—

Que monsieur Adrien Ferland soit engagé à raison de \$25.00 par mois, jusqu'à nouvel ordre, pour faire l'enlèvement des animaux morts dans les rues de la cité.

Proposé en amendement par l'échevin A. Morin, secondé par l'échevin J. B. Cadieux:

Que Monsieur Rémi Granchamp continu à faire l'enlèvement des animaux morts dans les rues de la cité à raison de \$25.00 par mois, et ce jusqu'à nouvel ordre. S'il ne donne pas le service il sera congédié automatiquement sur plainte des membres du conseil.

Pour l'amendement les échevins: Baker, Laramée, Bilodeau, Morin, Cadieux, Thériault, Dompierre, Dagenais, St-Jean.

Contre l'amendement les échevins: Meilleur, Gauthier, Lalonde.3.

Son Honneur le Maire déclare l'amendement ~~rejeté~~ et la motion principale ~~reportée~~ sur même division.

22. Proposé par l'échevin E. Lalonde, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que le Greffier soit autorisé d'écrire aux autorités de l'Hôpital du Sacré-Coeur de Hull et au Bureau Médical du dit Hôpital, relativement à l'ouverture de cliniques pour les patients pauvres en septembre prochain. La Cité de Hull s'engage à contribuer une somme de \$6,000.00 pour la première année d'essai à être divisé

en part égale entre l'Hôpital et le Bureau Médical.

Adopté.

23. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin J. B. Cadieux:

Que l'acheteur soit autorisé à faire l'achat de matériaux au montant de \$30.00 pour la construction d'une clôture à l'extrémité ouest de la rue Charlevoix près de la Crique Brewery, les fonds devant être pris à même l'appropriation pour "Rues de Terre".

Adopté.

24. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que le Trésorier de la cité soit autorisé de payer les dépenses de voyage fait à Montréal par Son Honneur le Maire pour assister à une réunion des directeurs de l'Union des Municipalités de la Province de Québec tenue le 22 juillet dernier.

Adopté.

25. Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin E. Dagenais:

Faisant suite au rapport de l'ingénieur en date du 19 juillet 1940 qu'un montant additionnel de \$20.00 soit offert à Monsieur St-Martin en règlement de sa réclamation, le tout sans préjudice aux droits de la cité.

Adopté.

26. Proposé par l'échevin E. Dagenais, secondé par l'échevin J. B. Cadieux:

Que l'aviseur légal de la cité soit prié de préparer une requête à la Commission du Transport du Canada lui demandant de prohiber le transport du fret durant la nuit sur la ligne de ceinture de la compagnie Hull Electric dans la cité de Hull. Afin de permettre à la compagnie des tramways de continuer ses opérations de fret, la Commission du Transport du Canada est prié d'ordonner à la

dite compagnie Hull Electric de faire le dit **transport de fret** durant le jour.

Adopté.

27. Proposé par l'échevin F. E. St-Jean, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que la lettre du notaire Desrosiers soit référée à l'évaluateur de la cité pour rapport au conseil.

Adopté.

28. Conformément à l'avis de motion donné antérieurement, il est

Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin J. A. Morin:

Qu'un montant de \$200.00 soit mis à la disposition de l'ingénieur pour la localisation des fissures d'aqueduc, les fonds devant être pris à même les imprévus pour aqueduc.

Adopté.

29. Proposé par l'échevin A. Morin, secondé par l'échevin J. Baker:

Que l'ingénieur soit autorisé à faire faire les réparations nécessaires à l'auto de son département, les fonds devant être pris à même le règlement de chômage et ne devront pas dépasser la somme de \$50.00.

Adopté.

30. Proposé par l'échevin F. E. St-Jean, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que la soumission de St-Denis Service Station pour un camion "International D-2, 113" W.B." au coût de \$750.00 net, soit acceptée. Le tout suivant avis de motion donné le 2 juillet 1940.

Son Honneur le Maire déclare hors d'ordre cette résolution.

31. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin G. Bilodeau:

Que l'ingénieur soit autorisé de faire faire les réparations aux rues de terre en commençant par les rues Montpetit, Archambault, Montmorency, avec la machinerie nécessaire jusqu'à concurrence d'un montant de \$409.00, les réparations aux rues Montcalm et boulevard Saint-Joseph jusqu'à concurrence d'un montant de \$1261.45 en se servant du matériel de la cité.

Adopté.

Hull, le 2 juillet 1940

Je donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai qu'un montant ne dépassant pas \$760.00 soit employé pour l'achat d'un camion. Les fonds devant être pris à même les appropriations pour "Imprévus".

(Signé) J. A. MORIN, échevin

Je, soussigné, Trésorier de la cité de Hull, certifie qu'il y a des fonds disponibles au crédit de l'appropriation ci-dessus mentionnée.

(Signé) JOS. RAYMOND,  
Trésorier de la cité

Hull, le 30 juillet 1940

Je donne avis de motion que je proposerai à la prochaine assemblée qu'un montant de \$13,781.83 soit employé pour l'achat de marchandises, les fonds devant être pris à même les appropriations pour: Réparations-services \$94.10; Bornes-fontaines \$8.50; Chateau d'eau \$752.25; Chlorination \$1,092.68; Arrosage \$184.00; Rues Pavées \$36.00; Egoûts \$78.10; Magasin Stock \$234.80; Bureau de l'ingénieur \$35.00; Règlement 364 \$35.00; Règlement de chômage \$11,231.40.

(Signé) J. BAKER, échevin

Je, soussigné, Trésorier de la cité de Hull, certifie que moins le montant de \$35.00 re: Bureau de l'ingénieur et celui de \$35.00 re: règlement 364, il y a des fonds disponibles pour les montants mentionnés dans cet avis de motion.

(Signé) JOS. RAYMOND,  
Trésorier de la cité

Hull, le 30 juillet 1940

Je donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai qu'un montant de \$30.00 soit employé pour la construction d'une clôture à l'extrémité ouest de la rue Charlevoix près de la Crique Brewery, les fonds devant être pris à même l'appropriation "Rues de Terre."

(Signé) J. A. MORIN,

Je suis informé par Monsieur Clairoux du département de l'ingénieur que cette clôture a été faite durant le mois de juillet. le coût en a été chargé au règlement en cours.

(Signé) JOS. RAYMOND,

Trésorier de la cité

Hull, le 2 août 1940

Je donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée, je proposerai qu'un montant de \$200.00 soit employé pour le travail de location des fissures d'aqueduc, les fonds devant être pris à même les imprévus pour aqueduc.

(signé) A. BEAUCHAMP, échevin

Je, soussigné, trésorier de la cité, certifie que dans les "imprévus de l'aqueduc" il y a des fonds disponibles pour ce montant de \$200.00.

(signé) JOS. RAYMOND,

Trésorier

Hull, le 4 août 1940

Je donne avis de motion que le montant de \$50.00 soit voté et pris à même les appropriations du comité industriel pour page d'annonce dans une brochure souvenir au bénéfice de l'association athlétique Hull-Volants.

(Signé) A. MEILLEUR, échevin

Je, trésorier de la cité, certifie que dans le compte "annonce de la Cité" il y a des fonds disponibles pour couvrir cette dépense.

(signé) JOS. RAYMOND,

trésorier.

Ajournement sine die.



CANADA  
PROVINCE DE QUEBEC } CITE DE HULL.  
District de Hull.

No. 22

SEANCE DU 3 SEPTEMBRE 1940

A une assemblée régulière du conseil de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hotel-de-Ville de la dite cité, à huit heures du soir, mardi le 3 septembre 1940, à laquelle sont présents:—

Son Honneur le Maire Monsieur Alphonse Moussette, au fauteuil, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramés, G. Bilodeau, J. A. Morin, J. B. Cadieux, L. Thériault, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, F. E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins, et E. Lalonde, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin E. Dompierre:

Que les communications qui viennent d'être lues, soient renvoyées à leurs comités respectifs, moins celles de:— Col. W. F Hadley; Joseph Pichette; Ecole Technique le Hull; La Régie Provinciale des Transports et Communications; La Cie Hull Electric; James Millar; La Revue Municipale; Madame Edgar Dompierre.

Adopté.

2. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin E. Dompierre.

Que le conseil de la Cité de Hull, recommande qu'un permis de service direct d'autobus soit accordé pour le trajet Hull-Maniwaki-Val d'Or, et que ce permis soit donné à Monsieur W. P. McConnery, maire d'Egan, Préfet du comté de Gatineau, Président de la Chambre de Commerce de Maniwaki, qui peut opérer un tel

service avec entière satisfaction, tant pour les passagers que pour toute la région desservie.

Adopté.

### 9ième RAPPORT DU COMITE DE FEU, LUMIERE ET ALARME A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Feu, Lumière et Alarme, dûment assemblée en chambre, mardi le 27 août 1940, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin F. E. St-Jean, Président, Son Honneur le Maire Alphonse Moussette, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, J. B. Cadieux, L. Thériault, E. Dompiere, A. Beauchamp, E. Dagenais, H. Gauthier, A. Desjardins et E. Lalonde.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

#### DEPARTEMENT LUMIERE ET ALARME

1	Département des Incendies	\$13.07
2	Gatineau Power	6.91
3	Ottawa Electric	5.64
4	Gatineau Motors Ford	0.55
5	Capital Glass & Paint Co.	10.80
6	Kelly & Leduc	2.76
7	Z. Miron & Fils	3.00
8	Charron & Ménard	97.96

#### DEPARTEMENT DU FEU

9	A. Champagne	0.36
10	Charron & Ménard	2.64
11	Dunlop Co. Ltd.	105.70
12	Kelly & Leduc	0.23
13	G. Montpetit & Fils	14.58
14	R. O. Morris Motors Ltd.	4.29
15	J. H. Meilleur	9.38
16	Poste de Service Rochon	24.98
17	Garage Baillot	376.54
18	Jos. Pilon Ltée.	1.83

Quelle le Directeur du département des Incendies soit autorisé de faire l'achat d'une caisse de "Old Dutch" au coût de \$4.25, le tout suivant sa demande en date du 27 août.

F. E. St-Jean, Président	E. Lalonde
H. Gauthier	J. A. Morin
E. Dompierre	E. Laramée
J. B. Cadieux	E. Dagenais
L. Thériault	A. Beauchamp
A. Meilleur	

3. Proposé par l'échevin F. E. St-Jean, secondé par l'échevin H. Gauthier.

Que le 9 ième rapport du comité de Feu, Lumière et Alarme, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

#### 9ième RAPPORT DU COMITE DES AFFAIRES LITIGIEUSES A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Affaires Litigieuses dûment assemblé en chambre, mardi le 27 août 1940, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin H. Gauthier, Président, Son Honneur le Maire Alphonse Moussette, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, J. B. Cadieux, L. Thériault, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, E. St-Jean, A. Desjardins et E. Lalonde.

Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

19. Réclamation Camille Cléroux—Conformément au rapport de l'Ingénieur de la cité en date du 27 août 1940, le Trésorier de la cité est autorisé à payer la somme de \$7.50 à Monsieur Camille Cléroux en règlement final de sa réclamation, sans préjudice aux droits de la cité.

20. Réclamation Joseph Laplante.—Conformément au rapport du comité spécial du conseil en date du 27 août 1940, le Trésorier de la cité est autorisé à payer la somme de \$97.16 à monsieur Joseph Laplante en règlement final de sa réclamation,

sans préjudice aux droits de la cité. Il est entendu que Monsieur Laplante devra remettre à la cité, 23 lbs de tabac "Petit Bleu"; 32 lbs de tabac "Petit Rouge"; 50 lbs de "Rouge Quesnel"; 37 lbs de "Parfum Italie"; 63 lbs de "Rouge Quesnel spécial"; Volumes, limes, etc.

H. Gauthier, président	E. Dompierre
J. B. Cadieux	E. Lalonde
L. Thériault	F. E. St-Jean
A. Meilleur	E. Laramée
A. Beauchamp	A. Desjardins

4. Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin E. Dompierre:

Que le 9ième rapport du comité des Affaires Litigieuses, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

#### 9ième RAPPORT DU COMITE DE POLICE

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Police dûment assemblé en chambre, mardi le 27 août 1940, auquel assistaient:—Monsieur l'échevin E. Dompierre, président, Son Honneur le Maire Alphonse Moussette, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, J. B. Cadieux, L. Thériault, A. Beauchamp, E. Dagenais, E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et E. Lalonde.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

21	R. O. Morris .....	\$3.48
22	Quik-Kil Products .....	10.00
23	Garage J. Baillot .....	10.03
24	Charron & Ménard .....	4.49
25	A. Chatelain .....	31.00
26	Taxi Henry .....	0.65
27	Pritchard-Andrews Co. ....	21.60
28	Limoges & Frères .....	24.75

29	Département des Incendies	17.03
30	J. M. Hill	9.00
31	Laurentian Stone Co.	3.22
32	Georges Montpetit & Fils	7.86
33	P. Leroux	15.00
34	Ecole Technique	1.75
35	Joseph Fex	1.00
36	Might Directories Ltd.	12.96
37	Kelly & Leduc	14.30
38	Fred Quirouet	3.45
39	M. Zagerman Co.	15.40
40	Caisse Police	82.14

Que le Trésorier de la Cité de Hull, soit autorisé à payer à partir du 1er septembre 1940, les salaires des employés suivants sur une base annuelle de:

\$1,225.00 pour M. Arthur Beaudry, sergent.  
\$1,200.00 pour M. Ernest Lavergne, constable.  
\$1,200.00 pour M. Paul Labelle, constable.  
\$1,200.00 pour M. Albert Léonard, constable.  
\$1,150.00 pour M. Alfred Dalpé, constable.  
\$1,150.00 pour M. J. Emile Côté, constable.  
\$1,000.00 pour M. Percy Viegel, constable.

SALAISRES: Paies Nos. 15-16-17-18 (Août 1940)

Polices ..... \$23.80

E. Dompierre Président	F. E. St-Jean, Président
H. Gauthier	E. Laramée
J. B. Cadieux	E. Dagenais
A. Meilleur	A. Beauchamp
L. Thériault	J. A. Morin
E. Lalonde	

5. Proposé par l'échevin E. Dompierre, secondé par l'échevin L. Thériault:

Que le 9ième rapport du comité de Police, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Monsieur l'échevin G. Bilodeau, dissident, ~~Adopté~~

Adopté

9ième RAPPORT DU COMITÉ DE SANTE & PARCS

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Santé et Parcs dûment assemblé en chambre, mardi le 27 août 1940, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin E. Lalonde, Président, Son Honneur le Maire Alphonse Moussette, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, J. B. Cadieux, L. Thériault, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

41	Soublière-Lepage	(Parc)	\$0.31
42	R. Grandchamp	(Santé)	25.00
43	M. Emond	"	23.00
44	Edgar Beauchamp	"	42.00
45	Hôpital Général	(Hosp.)	52.26

E. Lalonde, Président	A. Beauchamp
H. Gauthier	E. Dompierre
J. B. Cadieux	E. Laramée
L. Thériault	J. Baker
A. Meilleur	A. Desjardins
F. E. St-Jean	

6. Proposé par l'échevin E. Lalonde, secondé par l'échevin L. Thériault:

Que le 9ième rapport du comité de Santé & Parcs, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

9ième RAPPORT DU COMITÉ DES FINANCES

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Finances dûment assemblé en chambre, mardi le 27 août 1940, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin G. Bilo

deau, Président, Son Honneur le Maire Alphonse Moussette, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, A. Morin, J. B. Cadiéux, L. Thériault, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et E. Lalonde.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

46	W. D. St-Cyr	(Comité des bâtisses)	\$1.99
47	Kelly & Leduc	"	4.47
48	Secrétaire P. Québec	(V. pour taxes)	1215.06
49	Leon Couture	"	70.75
50	Osias Arbique	"	5.00
51	Le Progrès de Hull	(Règ. 372-373)	11.20
52	Ottawa Electric	(Secours Directs)	3.16
53	Lucien Massé & Cie	"	150.00
54	Hospice St-Charles	(Ass. Publique)	1185.23
55	Soublière & Lepage	(H-de-Ville)	10.94
56	J. Sarazin	"	5.50
57	Charron & Ménard	"	8.16
58	Jos. Pilon Ltée	"	1.41
59	Leon Couture	(Evaluateur)	5.00
60	Imprimerie Provinciale	(Papeterie)	47.35
61	L'Opinion	"	20.35
62	P. A. Larocque	"	6.89
63	Le Progrès de Hull	"	18.15
63½	La Papeterie Fédérale	"	12.00
64	G. E. Gauvin & Fils	"	31.68
65	D. Gestetner	"	61.96

Que le rapport du Greffier de la cité, en date du 27 août 1940, concernant l'item "Papeterie" soit approuvé et que le Trésorier de la cité soit autorisé de faire, dans ses livres, les transports y mentionnés.

Que le rapport de l'Evaluateur de la cité en date du 26 août 1940, concernant certains changements au rôle d'évaluation soit approuvé.

Qu'un comité du conseil, composé des échevins G. Bilodeau, A. Meilleur, H. Gauthier, A. Morin, et de l'ingénieur de la cité soit formé pour étudier l'administration du chômage et répartition du travail des secourus.

SALAIRE: Paies Nos. 15—16—17—18 (août 1940)

Secours directs	\$696.00
Comité des bâtisses	82.25
Evaluateur	80.00

G. Bilodeau, Président	L. Thériault
A. Meilleur	A. Beauchamp
H. Gauthier	E. Dagenais
J. B. Cadieux	E. Lalonde
F. E. St-Jean	J. Baker
A. Desjardins	J. A. Morin
E. Dompierre	

#### BUREAU DE L'EVALUATEUR

Rapport No. 8

Hull, le 26 août, 1940

Monsieur le Maire,

Messieurs les échevins,

Messieurs :

J'ai l'honneur de vous faire rapport des changements et mutation pour le mois d'août, 1940.

SALLES  
de la

(Pour rôle d'évaluation 1940-41)

Quartier No. 1 (Val Tétreau)

170 Incrire 1 service d'eau au lieu de 2 services à 20 rue Lanaudière.

216 Substituer Noé Jeannotte à H. Vipon Pt. 339-63 et 62 avec évaluation de \$125.00 pour terrain et \$600.00 pour bâtisses, formant un total de \$725.00 avec 1 service d'eau.

216a Incrire H. Vipon, avec cadastre Pt. 339-63 avec évaluation \$125.00 pour terrain vacant avec 1/2 service d'eau.

Quartier No. 1a (Wrightville)

3452-53 Substituer Marcel St-Marie à la Cité de Hull, pour 244-81 et 244-82.

4166 Substituer Vve Philippe Bard à Philippe Bard comme propriétaire à 83 rue Jogues.

4312-13 Substituer Louis Froment à Henri Dallaire comme propriétaire à 7 rue Dufferin.

2102 Incrire Frederic Blakeney comme occupant à 320 rue Montcalm.

2202 Ne charger qu'un  $\frac{1}{2}$  service d'eau pour 1939-40 à 9 rue Plessis.

3408 Substituer Cadastre 244  $\frac{1}{2}$  N. 280 et  $\frac{1}{2}$  No. 281 à 244-280 avec évaluation de \$400.00 et  $\frac{1}{2}$  service d'eau.

3409 Retrancher cette entrée, et inscrire à 4336a.

4336a Incrire La Cité de Hull comme propriétaire et Louis Gendron, jr., comme occupant, cadastre 244- $\frac{1}{2}$  S. 280 et  $\frac{1}{2}$  S. 281 avec évaluation de \$375.00 avec  $\frac{1}{2}$  service d'eau.

(Ces deux entrées 3408 et 4336a ont un frontage de 50' chacun sur la rue Fortier.)

4374 Incrire A. Labonté comme occupant pour lot 247-59 rue Davies.

3541 Substituer Dame Vve Geo. McConnell à Geo. McConnell, 142-13.

3545a-3546-3547-48-49-50-51-52-53 et 54 Incrire Mde Vve Geo. McConnel comme propriétaire et retrancher la taxe d'eau.

Quartier No. 2 (Montcalm)

5668 Incrire cette entrée comme suit:

L'Allumière Canada Limitée, propriétaire, avec cadastre 346—

Evaluation du terrain taxable ..... 1350.00 exempté 4,125.00

Bâtisses et machine taxable \$17,800.00, exempté \$53,400.00

Total ..... \$19,150.00 Total exempté \$57,525.00

Exemption prenant fin 1er février, 1941.

5682 Retrancher cette entrée, étant inscrite à 5668. La partie du lot 5 n'aurait pas dû apparaître à 5682 mais seul le lot 346.

5193 Incrire 666 pieds pour arrosage soit \$33.30 et 481 pieds pour neige, soit \$19.24 re Standish Hall Limitée.

Quartier No. 3 (Lafontaine)

6449 Substituer Cadastre Pt. 357 et Pt. 358 à 257-258 pour 116-122 rue Dupont.

6301 Ajouter cadastre Partie 357 à lot 360 pour 97 rue St-Jacques.

6302 Ajouter cadastre Partie 358 à lot 359 pour 99-101 rue St-Jacques.

6131 Incrire seule Dame Anita Riel, Ux Arthur Riel, retranchant tous les autres noms qui y sont inscrits à 55 rue Hotel-de-Ville.

6047 Substituer J. Alfred Harper comme seul propriétaire à la Cité de Hull, pour 148 rue Wellington.

6053 Substituer J. W. Ste-Marie à Alfred Aubry & al comme seul propriétaire à 94-96 rue Wellington.

6054 Substituer J. W. Ste-Marie à Alfred Aubry comme seul propriétaire à 90-92 rue Wellington.

Quartier No. 3a (Frontenac)

7674-7709-7719-7720-7751-7752 Incrire la Succession C. B. Wright comme seule propriétaire.

Pour fins scolaires, les entrées précédentes seront inscrites aux écoles protestantes.

7680 Substituer Cadastre 202 à Pt. 202 et Pt. 203 pour 94 rue Papineau.

7681 Substituer Cadastre Pt. 203 à Pt. 203 et Pt. 204 pour 92 rue Papineau.

7682 Substituer Cadastre Pt. 204 à Pt. 204 et Pt. 205 pour 90 rue Papineau.

7857 Substituer Adolphe Charette à College d'Ottawa et Succession Urgel Chartrand comme propriétaire à 5-5½ rue St-Etienne.

6936 Substituer Victor Duguay à Wilfrid Bernier pour 136-138 rue St-Jacques.

Quartier No. 4 (Dollard)

8075 Substituer Elzéar Chevrier à Elzéar Charron pour 27  
rue Verchères.

8227 Substituer Albert Martin à Geo. D. Graham et Dame  
Cyrille Richer pour 65 rue Kent.

Quartier No. 5 (Laurier)

9638 Substituer La Cité de Hull à Marcel Ste-Marie pour  
lot 142.

9485 Substituer Josephat Pharand à La Cité de Hull pour  
392½ rue Champlain.

9047 Substituer René Raymond à H. A. Faure pour 221  
rue Kent.

9637a Substituer Aldège Cayer à H. P. Dupuis pour Pt. S.  
128 à 332 rue Notre-Dame.

9441-42 Substituer Aurèle Marcil (adresse 111 O'Connor,  
Ottawa) à Vve Joseph Cyr pour 319-323 rue Champlain.

9971 Charger 33 pieds pour neige soit \$1.32 au lieu de 66  
pieds 2.64—l'autre 33 pieds appartenant à la Cité de Hull.

Respectueusement soumis,

J. E. BEDARD,

Evaluateur

HULL, Qué., le 27 août 1940

A Son Honneur le Maire,

Messieurs:—

Veuillez autoriser le Trésorier de la Cité à créditer l'appropriation "Papeterie" de la somme de \$381.74 et débiter les départements suivants:—

Trésorier	\$67.61
Ingénieur	56.45
Secours Directs	87.55
Greffier	61.30

Evaluateur	14.42
Police	44.41
Total	\$331.74

Bien à vous,

RENE ROGER  
Greffier Pro-Tempore

7. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin J. A. Morin:

Que le 9ième rapport du comité des Finances, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

#### 9ième RAPPORT DU COMITE DE L'EAU

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de l'Eau dûment assemblé en chambre, mardi le 27 août 1940, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin J. Baker, Président, Son Honneur le Maire Alphonse Moussette, et les échevins A. Meilleur, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, J. B. Cadieux, L. Thériault, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et E. Lalonde.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

66	Wallace & Tierman Ltd.	\$86.52
67	Soublière & Lepage	3.83
68	W. D. St-Cyr	.45
69	Poste de Service Rochon	1.25
70	People's Gas Supply Co. Ltd.	3.00
71	Ottawa Electric Co.	3.32
72	Northern Electric	3.42
73	Nichols Chemical Co. Ltd.	1017.68
74	McColl-Frontenac Co. Ltd.	21.70
75	Laval Motor Sales	22.22
76	Dépt. des incendies	284.07

77. Gatineau Power Co.	225.00
78. Durant-Frontenac Motors	9.14
79. Alie Machine Shop	21.25

SALAIRE: Paies Nos. 15-16-17-18 (août 1940)

Réparations services	\$298.95
Bornes-Fontaines	19.50
Tuyaux Principaux	56.25
Arrosage	396.35
Chateau d'eau	269.45
Usine Electrique	2.60

J. Baker, Président	A. Desjardins
H. Gauthier	E. Dagenais
J. B. Cadieux	E. Dompierre
L. Thériault	E. Lalonde
A. Meilleur	F. E. St-Jean
E. Laramée	J. A. Morin
A. Beauchamp	

8. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin J. A. Morin:

Que le 9ième rapport du comité de l'Eau, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

9ième RAPPORT DU COMITE DES RUES ET AMELIORATIONS  
A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Rues et Améliorations dûment assemblé en chambre, mardi le 27 août 1940, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin J. A. Morin, Président, Son Honneur le Maire Alphonse Moussette, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, J. B. Cadieux, L. Thériault, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et E. Lalonde.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

80	Standard Paving Ltd.	\$16,075.55
81	Wright Brothers Supply	582.05
82	Super-Lastic Sales	3.90
83	Thomas Robertson	97.54
84	Pharmacie Principale	2.45
85	Jos. Pilon Ltée	110.64
86	M. Palmer & Son	38.10
87	Laurentian Stone Co. Ltd.	455.61
88	Kelly & Leduc	490.76
89	Instruments Ltd.	34.56
90	Hull Coal Co.	56.62
91	W. A. Hare	33.50
92	Albert Gratton	2.73
93	General Body & Fender Works	12.00
94	Gatineau Motors Ford	17.80
95	Dr. A. Desrochers	4.00
96	Pierre Charron	54.00
97	Napoléon Charron	15.50
98	Charron & Ménard	21.52
99	A. Champagne	7.91
100	C. C. B. Electric Works	25.00
101	Can. Pacific Ry.	59.51
102	Boucher Frères	71.09
103	Bélanger Frères	72.76

**SALAIRE: Paies Nos. 15-16-17-18 (août 1940)**

Rues	\$23.30
Egoûts	206.00
Rues Pavées	200.00
Règlement de chômage	1112.95
J. A. Morin, Président	A. Desjardins
H. Gauthier	E. Dompierre
J. B. Cadieux	L. Thériault
A. Meilleur	E. Lalonde
F. E. St-Jean	A. Beauchamp

9. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin J. B. Cadieux:

Que le 9ième rapport du comité des Rues et Améliorations, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

Monsieur l'échevin Laramée, dissident.

10. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que ce conseil accepte, au nom de la cité de Hull, les nouvelles instruction, du Bureau de Reconstruction Economique de la Province de Québec, concernant le chômage.

Ces instructions comporter des échelles de distribution et des nouveaux règlements pour la distribution des allocations de secours à partir du 16 septembre 1940, le tout, tel que demandé par Monsieur Edmond Turcotte, sous-directeur du Bureau de Reconstruction Economique de la province de Québec dans une lettre en date du 22 août 1940.

Adopté.

11. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que l'acheteur soit autorisé à faire l'achat de marchandises au montant de \$6,363.70 tel que prévu dans le rapport de l'ingénieur en date du 27 août 1940.

Adopté.

12. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que permis soit accordé à la Compagnie Ottawa Electric de faire l'installation d'une tour d'acier pour ligne de transmission suivant la demande faite par lettre en date du 5 juillet 1940 et en conformité avec le plan soumis.

Adopté.

13. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que Son Honneur le Maire et le Trésorier de la cité soient autorisés, pour le 1er novembre 1940, à escompter à la Banque Provinciale du Canada et à renouveler à échéance si nécessaire un billet au montant de \$152,000.00 suivant l'autorisation de la Commission Municipale de Québec en date du 28 mai 1940.

Adopté.

14. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que le Trésorier soit autorisé à faire les transports du stock sorti du chantier municipal, tel que mentionné dans le rapport de l'acheteur en date du 27 août 1940.

Adopté.

15. Proposé par l'échevin E. Lalonde, secondé par l'échevin J. A. Morin:

Que l'Ingénieur soit autorisé à faire les changement demandé dans le raccordement d'égout de Monsieur E. Vadeboncoeur, en autant que ce propriétaire s'engagera à payer les matériaux et déposera au Bureau du Trésorier une somme de \$15.00.

Adopté.

16. Proposé par l'échevin A. Meilleur, secondé par l'échevin F. E. St-Jean:

Que le Trésorier de la cité soit autorisé de payer la somme de \$50.00 à l'Association Hull-Volants pour une page d'annonce dans la brochure-souvenir de la dite association. Les fonds à cette fin devant être pris à même les appropriations du comité industriel, tel que spécifié dans l'avis de motion donné le 4 août dernier.

Adopté.

17. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que le Trésorier soit autorisé de payer les dépenses de Son Honneur le Maire et du Greffier de la cité re: délégation des marchands à Montréal concernant la taxe de vente.

Adopté.

18. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin F. E. St-Jean:

Que la lettre de l'école Technique (8329) et du notaire Desrosiers (8200), soient référées à l'évaluateur de la cité pour rapport au conseil.

Adopté.

19. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin J. B. Cadieux:

Que la lettre de Monsieur James, A. Millar, soit référée à l'Ingénieur de la cité pour rapport au conseil.

Adopté.

20. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que la demande de la cie de téléphone "Bell" soit référée à l'Ingénieur de la cité pour rapport au conseil.

Adopté.

21. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin J. B. Cadieux:

Que l'offre faite par la compagnie de construction et de pavage de Hull Ltée, en date du 28 août pour la fourniture de la terre d'emprunt rendue au Lac Minnow ainsi qu'aux deux îlots en face du Standish Hall et au parc Eddy à raison de \$0.27 la verge cube, soit acceptée.

Les camions employés devront être de Hull.

Le conseil se réservant le droit d'annuler ce contrat sur un avis de vingt-quatre (24) heures donné à l'entrepreneur.

Adopté.

22. Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin E. Lalonde:

Quel ce conseil dispense Madame Edgar Dompierre, 95 rue Saint-Laurent, Hull, de payer à la cité de Hull la demi-pension de son époux Edgar Dompierre, interné à l'Hôpital St-Jean-de-Dieu, conformément à sa demande en date du 15 août 1940.

Madame Dompierre devra dès, que les circonstances le permettront, payer à la cité de Hull, le montant qui lui sera dû au sujet de ce cas.

Adopté.

23. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Conformément à la lettre circulaire numéro 1, 1940, du Bureau de Reconstruction Economique de la Province de Québec, la cité de Hull demande un octroi de \$30,00,00, montant approximatif requis pour les secours diercts à être distribués aux nécessiteux en bons durant le mois d'octobre 1940.

La cité de Hull s'engage à contribuer 20% du coût des secours directs qui seront distribués en bons durant le dit mois d'octobre 1940.

Une liste certifiée des nécessiteux par ordre alphabétique, contenant le nom des chefs ou soutiens de famille, le nombre de leurs dépendants et le nom des personnes vivant seules accompagne la présente résolution.

Adopté.

24. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin F. E. St-Jean:

Que l'aviseur légal de la cité soit prié de préparer un règlement fixant l'évaluation des immeubles de la compagnie E. B. Eddy, Limited à \$4,300,000.00. La compagnie devra payer les frais d'appropriation de ce règlement par les propriétaires et par la Législature provinciale.

Adopté.

25. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin J. B. Cadieux:

Qu'un comité, composé des échevins du quartier Montcalm, de l'Ingénieur, du président du comité des affaires litigieuses, soit formé pour étudier la demande de Monsieur Godin relativement à son entrée de cour. Ce comité fera rapport au conseil.

Adopté.

26. Proposé par l'échevin A. Desjardins, secondé par l'échevin E. Laramée:

Qu'un comité, composé de Son Honneur le Maire, des échevins E. Lalonde, G. Bilodeau, H. Gauthier et L. Thériault, soit chargé de rencontrer les autorités de l'Hôpital du Sacré-Coeur et les médecins relativement à l'établissement de cliniques. Ce comité fera rapport au conseil.

Adopté.

Hull, le 27 août 1940.

Je donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai qu'un montant de \$6,363.70 soit employé pour l'achat de matériaux, les fonds devant être pris à même les appropriations pour:— Réparations de services \$71.55; Bornes-fontaines \$37.00; Arrosage \$157.30; Neige \$72.00; Chateau d'eau et Usiné \$774.86; Chantier Municipal \$20.00; Chlorination \$70.00; Rues de Terres \$15.60; Rues Pavées \$36.00; Egoûts \$61.50; Magasin stock \$384.59; Règlement de chômage \$4,663.30.

(Signé) J. A. MORIN,

Je, soussigné, certifie qu'il y a des fonds disponibles pour ces montants.

(signé) JOS. RAYMOND, trésorier.

27. Proposé par l'échevin E. Dompierre, secondé par l'échevin L. Thériault:

Que ce conseil ajourne au 9 septembre prochain.

Adopté.



CANADA  
PROVINCE DE QUEBEC } CITE DE HULL  
District de Hull.

No. 23

SEANCE DU 9 SEPTEMBRE 1940

A une assemblé régulière ajournée du conseil de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel-de-Ville de la dite cité, à huit heures du soir, lundi le 9 septembre 1940, à laquelle sont présents:—

Son Honneur le Maire Monsieur Alphonse Moussette, au fauteuil, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, G. Bilodeau, J. A. Morin, J. B. Cadieux, L. Thériault, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, F. E. St-Jean, H. Gauthier et E. Lalonde, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin J. B. Cadieux:

Que le Trésorier de la cité soit autorisé de payer les comptes des fournisseurs pour le mois de juillet 1940 au montant de \$26,506.16 et un montant de \$4,634.75 pour loyers, le tout suivant les listes préparées et certifiées par le Directeur du comité de chômage de la cité de Hull et vérifiées par le vérificateur municipal.

Les fonds à cette fin seront fournis par un octroi du gouvernement de la province de Québec.

Adopté.

2. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin J. B. Cadieux:

Que le Trésorier de la cité soit autorisé de payer les dépenses du récent voyage à Québec et à Montréal fait par Son Honneur le Maire et le Greffier de la cité en rapport avec le problème du chômage dans notre cité.

Adopté.

3. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Afin de se rendre à la demande du Bureau de Reconstruction Economique de la province de Québec, la cité de Hull est prête à mettre à la disposition de la province pour ses travaux de voirie soixante pour cent (60%) du montant mensuel distribué en secours directs, c'est-à-dire toute la part de la contribution de la province de Québec aux secours directs, soit 40%, plus la moitié de la part de contribution du Gouvernement Fédéral aux secours directs, soit 20%.

La balance du montant distribué mensuellement en secours directs sera employée à des travaux dans la cité de Hull dans les proportions suivantes:— 1. la moitié de la part de contribution du Gouvernement Fédéral, soit 20%; 2. toute la contribution de vingt pour cent (20%) de la municipalité de la cité de Hull.

Le Bureau de Reconstruction Economique de la province de Québec est prié de contribuer dans une proportion de soixante pour cent (60%) du coût de l'administration des secours directs dans la cité de Hull.

Adopté.

4. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin J. Baker:

Que Son Honneur le Maire, le Président des Finances, les échevins E. Dompierre, A. Beauchamp, F. E. St-Jean, H. Gauthier, E. Laramée, A. Meilleur, J. B. Cadieux, le Trésorier de la cité, soient délégués à la réunion générale de l'Union des Municipalités de la Province de Québec qui sera tenue au Seigniory Club, à Lucerne-en-Québec, à partir du 30 septembre jusqu'au 3 octobre. Que le Trésorier de la cité soit autorisé de payer les dépenses de cette délégation.

Adopté.

5. Proposé par l'échevin A. Meilleur, secondé par l'échevin G. Bilodeau:

Que le Trésorier de la cité soit autorisé de payer la somme de \$20.00 pour payer une partie du coût de la publication d'un programme-souvenir à l'occasion de l'inauguration officielle de la route Montréal-Senneterre. Les fonds à cette fin devant être pris à même les appropriations du comité industriel.

Adopté.

6. Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin E. Dompierre:

Que la résolution No. 2 du rapport des Affaires Litigieuses adopté à l'assemblée du 3 septembre 1940, soit rescindée et remplacée par la suivante:

Que le Trésorier de la cité soit autorisé à payer à Monsieur Joseph Laplante la somme de \$97.16 en règlement final de sa réclamation sans préjudice aux droits de la cité.

Adopté.

7. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin L. Thériault:

Que ce conseil ajourne au 13 septembre courant.

Adopté.



CANADA  
PROVINCE DE QUEBEC }  
District de Hull. }  
CITE DE HULL

No. 24

SEANCE DU 13 SEPTEMBRE 1940

A une assemblée régulière ajournée du conseil de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel-de-Ville de la dite cité, à huit heures du soir, vendredi le 13 septembre 1940, à laquelle sont présents:—

Son Honneur le Maire Alphonse Moussette, au fauteuil et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, J. Al. Morin, J. B. Cadieux, L. Thériault, E. Dompierre, A. Beauchamp, et E. Lalonde formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

Les échevins E. Dagenais et H. Gauthier prennent leurs sièges.

1. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin E. Dagenais:

Que l'Ingénieur de la cité soit autorisé de prêter le chalet des jetons, situé sur la rue Charlevoix, à Monsieur Joseph Normand, et ce jusqu'au 30 avril 1941 inclusivement.

Adopté.

2. Proposé par l'échevin L. Thériault, secondé par l'échevin E. Dompierre:

Que ce conseil siège en comité général.

Adopté.

3. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin G. Bilodeau:

Que ce comité général lève séance, rapporte progrès et procède aux affaires.

Adopté.

4. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin E. Lalonde: ~~et~~ ~~et~~ ~~et~~ ~~et~~

Que demande soit faite au Gouvernement provincial de prendre à sa charge complète, à partir du premier octobre prochain, la distribution des secours directs dans la cité de Hull, attendu que la position financière de la cité ne lui permet pas de continuer à contribuer aux dépenses occasionnées par ces secours.

Que copie de la présente résolution soit envoyée à l'Honorable Premier Ministre de la Province, à l'Honorable Ministre de la Voirie et des Travaux Publics de la Province et à Monsieur le député Alexis Caron.

Adopté.

5. Proposé par l'échevin A. Morin, secondé par l'échevin G. Bilodeau:

Que le Trésorier de la cité soit autorisé de faire un transport de la somme de \$2,000.00 des appropriations pour les imprévus aux appropriations des rues de terre.

Que ces argents soient dépensés d'après les résolutions antérieurement adoptées concernant les réparations des rues de terre et que l'Ingénieur de la cité soit autorisé de procéder à ces travaux.

Adopté.

6. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin L. Thériault:

Qu'une délégation, composée de Son Honneur le Maire, des échevins H. Gauthier, L. Thériault, G. Bilodeau, E. Dompierre, et E. Lalonde, soit chargée de représenter la cité de Hull à l'inauguration officielle de la route Montréal-Hull-Senneterre, le 25, 26, 27 et 28 septembre 1940. Que le Trésorier de la cité soit autorisé de payer les dépenses de cette délégation jusqu'à concurrence de la somme de \$200.00.

Pour: les échevins L. Thériault et A. Beauchamp. 2.

Contre: les échevins H. Gauthier, A. Meilleur, J. Baker, F. E. St-Jean, J. B. Cadieux, E. Lalonde, E. Dagenais, E. Dompierre.

E. Laramée, A. Morin, G. Bilodeau. 11. Que Son Honneur le Maire déclare la résolution perdue.

7. Proposé par l'échevin A. Morin, secondé par l'échevin L. Thériault:

Que la soumission de Laval Motor Sales, en date du 25 juin 1940, pour l'achat d'un camion G.M.C. d'une demi-tonne au prix de \$749.00 net, soit acceptée.

Adopté.

Ajournement sine die.



CANADA  
PROVINCE DE QUEBEC }  
District de Hull. } CITE DE HULL.

No. 24

SEANCE DU 7 OCTOBRE 1940

A une assemblée régulière du conseil de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hotel-de-Ville de la dite cité, à huit heures du soir, lundi le 7 octobre 1940, à laquelle sont présents:

Son Honneur le Maire Monsieur Alphonse Moussette, au fauteuil, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, J. A. Morin, J. B. Cadieux, L. Thériault, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, F. E. St-Jean, H. Gauthier et E. Lalonde, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin E. Dompierre, secondé par l'échevin F. E. St-Jean.

Que les communications qui viennent d'être lues, soient renvoyées à leurs comités respectifs, moins celles de:— Philemon Sabourin; Association Saint-Joseph de Wrightville; Les employés du Chateau d'eau et de l'Usine Electrique; Mme Wilfrid Levert; Boucher et Heron; Requête des citoyens des rues Hotel-de-Ville et Notre-Dame; Roland Joanette; Le comité régional d'Action Catholique; Chas. Marquette; Vve Joseph Cyr; Sam Eisenberg; Champlain Oil Products Ltd; Jacques Taché.

Adopté.

10ième RAPPORT DU COMITE DES FINANCES

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Finances dûment assemblée en chambre, jeudi le 3 octobre 1940, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin G. Bilodeau, Président, Son Honneur le Maire Alphonse Moussette et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, A. Morin, J. B. Cadieux, L. Thériault, E. Dompierre, E. Dagenais, E. St-Jean, H. Gauthier et E. Lalonde.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

1	Jos. Pilon Ltée	(C. des bâtisses)	\$6.29
2	Z. Miron & Fils	"	4.08
3	Soublière & Lepage	"	.60
4	Division d'Enregistrement	(Evaluateur)	7.60
5	Ottawa Electric Co.	(Secours Directs)	3.69
6	J. M. Hill	"	9.00
7	Bell Telephone Co.	"	15.88
8	Lucien Massé & Cie	"	150.00
9	Burrough Adding Machine	(Trésorier)	1.32
10	G. E. Gauvin & Fils	(Papeterie)	160.05
11	Le Progrès de Hull Ltée	"	5.78
12	Charron & Ménard	"	9.11
13	Office Specialty	"	13.45
14	J. M. Hill	"	49.50
15	L'Opinion	"	67.10
16	La Papeterie Fédérale	"	6.75
17	P. A. Larocque	"	18.36
18	Hospice St-Charles	(Ass. Publique)	1118.00
19	Leon Couture	(V. pour taxes)	8.70
20	Can. Pacific Ry. Co.	(Aqueduc)	1.00
21	Jos. Charbonneau	(H-de-Ville)	4.61
22	Soublière & Lepage	"	24.66
23	Jos. Pilon Ltée	"	3.06
24	Hull Coal Co.	"	112.82

SALAIRE: Paies Nos. 19-20-21-22-23 (septembre 1940)

Comité des bâtisses	\$66.66
Evaluateur	100.00
Secours Directs	915.00

Que le rapport du Greffier de la cité, en date du 19 septembre 1940, concernant l'item "Papeterie" soit approuvé et que le Trésorier de la cité soit autorisé de faire, dans ses livres, les transports y mentionnés.

Que le rapport de l'Evaluateur de la cité en date du 30 septembre 1940, concernant certains changements au rôle d'évaluation, soit approuvé.

E. Laramée	E. Dompierre
J. B. Cadieux	E. Meilleur
J. Baker	H. Gauthier
J. A. Morin	E. Dagenais

BUREAU DE L'EVALUATEUR

Rapport No. 9

HULL, le 30 septembre, 1940

Monsieur le Maire,

Messieurs les Echevins,

Messieurs:—

J'ai l'honneur de vous faire rapport des changements et mutation pour le mois de septembre, 1940.

(Pour rôle d'évaluation 1940-41)

Quartier No. 1a (Wrightville)

3541-3542-3544-3545 Retrancher la taxe d'eau, en dehors de 250 verges du tuyau d'aqueduc.

4167-68 Incrire J. B. Courval, comme occupant à 254-11-H-324-254-10-H-325, rue Jogues.

1001 Incrire L. Lacasse, comme occupant à 255-180 rue Chatelain.

2244 Incrire M. Antonio Pilon, comme occupant à 81 rue Amherst.

3933 Incrire 1 service d'eau au lieu de 2 services à partir du 1er mai 1939 pour 45 rue Tracy.

4351 Incrire terrain à \$300.00 au lieu de \$400.00 pour l'année 1939-40.

4352 Incrire terrain à \$350.00 au lieu de \$400.00 et bâtisses \$1025.00 formant un total de \$1400.00 pour 1939-40.

2058 Incrire 1 seul service d'eau pour 1940-41 à 329 rue Montcalm.

2990 Substituer Jean Paul Tremblay à Maurice Brisebois, pour 134 rue Nicolet (Envoyer facture à Edouard Sauriol, 129 Boulevard St-Joseph, Hull).

2250 Retrancher Jos. Garneau et inscrire J. Avitus Cousineau comme propriétaire et Ferdinand Danis comme occupant à 93 rue Amherst, avec cadastre 247-87 et 247-54 avec évaluation terrain \$625.00—Bâtisses \$500.00 formant un total de \$1125.00—1 service d'eau.

4379 Retrancher cette entrée, elle est inscrite, tel que décrit plus haut, au rôle No. 2250.

4336 Substituer Capital Trust Corporation à Myre Pierre et François comme propriétaire à 55 rue Fortier.

3045 Substituer Joseph Caron comme propriétaire et Louis Touchet comme occupant à LeRoy Poulin pour 45 rue Jeanne d'Arc.

3408-10 Substituer Dame Vve Georgiana Patry à La Cité de Hull, comme seule propriétaire à 244-1/2-N-200; 244-1/2-N-281 et 244-282.

#### Quartier No. 2 (Montcalm)

5420 Substituer Vve Adelmar Servant à Valmore Servant comme propriétaire à 38 rue Iberville.

5522 Retrancher Louis Gagnon comme occupant, laissant George D. Graham seul propriétaire à 11 rue Charlevoix, et inscrire aux taxes protestantes.

5303-4 Substituer Joseph Gabriel Maloney à Christopher Boland comme propriétaire à 41-43-49-47 rue Wellington.

5366 Substituer Madame Henri Myre à Donat Savoie pour 24-24 1/2 rue Ferland.

5310 Substituer Patrick Barnabé à Henri Blackburn pour 30 rue Wright.

#### Quartier No. 3 (Lafontaine)

6156 Substituer Lorenzo Sabourin (58 rue Champlain) à S. Lajambe comme propriétaire à 8 rue Vaudreuil.

6157 Substituer Lorenzo Sabourin à S. Lajambe comme propriétaire à 10 rue Vaudreuil.

6155 Substituer Philias Lajambe (61 rue Vaudreuil) à S. Lajambe comme propriétaire à 4-6 rue Vaudreuil.

6144 Substituer Joseph Caron à Georges Montpetit comme propriétaire à 50 rue Hôtel-de-Ville et inscrire lots Pt. 541-542-543 avec évaluation de \$2,300.00 et bâties \$10,150.00 formant un total de \$12,450.00 et 107 pieds rue Leduc et 66 pieds rue Hôtel-de-Ville pour améliorations locales.

6145 Substituer Geo. Caron à Geo. Montpetit comme propriétaire pour 54 rue Hôtel-de-Ville et inscrire lots 544 et Pt. 546 avec évaluation de \$1,300.00 et bâties \$1,550.00 formant un total de \$2,850.00.

6145b Incrire Pauline Caron pour le lot 545 et avec évaluation de \$975.00 et bâties \$1250.00 formant un total de \$2,225.00 pour 56 rue Hôtel-de-Ville.

6044 Substituer Elizabeth et Margeret McCormick à Mad. M. McCormick, 158 rue Wellington.

#### QUARTIER 3a (Frontenac)

7529 Substituer Dame Denis Daly à Alexandre Rodier pour lot 14-23 rue St-Pierre, (adresse 191 rue Laurier).

7312 Incrire Ernest Brunette comme occupant pour lot Pt. 12-23.

7131 Substituer Dame Vve Ed. Rainville comme propriétaire et Philippe Larocque comme occupant à Collège d'Ottawa et David Rainville à 23 rue St-Henri.

#### Quartier No. 4 (Dollard)

8148 Substituer Dame Vve Stanfield Larose à Stanfield et Nelson Larose.

8369 Substituer Ernest St-Jean, Béatrice St-Jean, ux Arthur Loyer, Eugénie St-Jean, ux Edmond Benoit, Irène St-Jean, ux Joseph Mathieu, à Succession Trefflé St-Jean pour 80 rue Maisonneuve.

8393 Substituer Mde Albert Carrière à Vve Gédéon Tassé comme propriétaire à 38a et 38b rue Champlain.

8016 Substituer Madame Alphonse Nantel à La Cité de Hull et Arthur Dubois comme propriétaire à 32 rue Courcellette.

Quartier No. 5 (Laurier)

9693 Substituer Walter Boult à Richard Boult comme propriétaire pour N. 369-S. 368.

9782 Substituer Charles Normand à Vve Arthur Barré, 172 rue Laurier.

9535 Substituer Emile Laurent à Aimé Lafrenière pour 262 rue Champlain.

9637a Substituer Aldège Cayer à H. P. Dupuis pour la partie Sud 128 avec évaluation de \$400.00 et \$450.00 pour bâtisses formant un total de \$850.00 avec 1 service d'eau.

9637b Inscrire H. P. Dupuis pour la partie Nord 128 avec évaluation de \$400.00 avec 1/2 service d'eau.

9548 Substituer Charles Goyette (adresse 238 St-André, Ottawa) à Joseph Laurin pour 230 rue Champlain.

9366 Substituer Dame Vve Wm. McNair et Edouard Trudel à La Cité de Hull pour 232 rue Maisonneuve.

Respectueusement soumis,

J. E. BEDARD,

Evaluateur

Hull, Qué., le 19 septembre 1940

Monsieur le Maire,

Messieurs les Echevins.

Veuillez autoriser le Trésorier de la cité à créditer l'appropriation "Papeterie" de la somme de \$332.52 et débiter les départements suivants:—

Trésorier	\$12.86
Greffier	43.50
Ingénieur	39.13
Evaluateur	9.73
Secours	111.97
Vente Taxes	97.83
Police	17.44
C. des Bâtisses	.06

Bien à vous,

Le Greffier,

H. L. LEBLANC

2. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que le 10ième rapport du comité des Finances, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

## 10ième RAPPORT DU COMITE DE FEU, LUMIERE ET ALARME A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Feu, Lumière et Alarme, dûment asemblé en chambre, jeudi le 3 octobre 1940, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin F. E. St-Jean, Président, Son Honneur le Maire Alphonse Moussette, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, J. B. Cadieux, L. Thériault, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, H. Gauthier et E. Lalonde.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

### DEPARTEMENT DE LUMIERE ET ALARME

25	Marchand Electrical Co.	\$12.58
26	Gatineau Power Co.	5.35
27	Kelly & Leduc	2.81
28	Can. Westinghouse Co.	87.75
29	Département des Incendies	14.14

### DEPARTEMENT DU FEU

30	M. Viau	4.21
31	St-Louis Machine Shop	29.41
32	Jos. Pilon Ltée	24.36
33	R. O. Morris Ltd.	8.88
34	Lafrance Fire	8.22
35	Kelly & Leduc	10.14
36	Imperial Oil Ltd.	4.13
37	S. S. Holden Ltd.	2.00
38	Dunlop Tire & Rubber Co. Ltd.	6.94
39	P. D'Aoust	4.25

40	Bélanger Frères Cie	597.88
41	J. Baillot & Fils	285.16

SALAIRE: Paies Nos. 19—20—21—22—23 (Sept. 1940)

Département du Feu	\$1.30
--------------------	--------

Que le Directeur du service des incendies soit autorisé de faire les achats suivants: 1 pneu pour la pompe numéro 2 au coût de \$106.00; un accumulateur (batterie) au coût de \$12.00; une torche à gasoline au coût de \$4.50. Les fonds à cette fin devant être pris à même les appropriations du Département des Incendies.

F. E. St-Jean, Président	E. Meilleur
J. A. Morin	H. Gauthier
E. Laramée	E. Lalonde
L. Thériault	A. Beauchamp
E. Dagenais	

3. Proposé par l'échevin F. E. St-Jean, secondé par l'échevin L. Thériault:

Que le 10ième rapport du comité de Feu, Lumière et Alarme, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

#### 10ième RAPPORT DU COMITE DE POLICE

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Police dûment assemblé en chambre, jeudi le 3 octobre 1940, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin E. Dom-pierre, Président, Son Honneur le Maire Alphonse Moussette, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, J. B. Cadieux, L. Thériault, A. Beauchamp, E. Dagenais, E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et E. Lalonde.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

42	J. R. Gaunt & Son	\$51.37
43	Boucher Frères	2.50
44	Fred Quirouet	0.75

45	H. L. Byles	42.18
46	Caisse Police	70.43
47	Dr. J. E. Perras	9.00
48	M. Zagerman & Co. Ltd.	15.40
49	B. J. Dery	1.57
50	Pharmacie J. L. Lafond	0.25
51	Oscar Derein	16.00
52	Bob-Morris Cap Co.	8.25
53	Dr. J. L. Pichette	44.00
54	W. D. St-Cyr	0.67
55	Garage J. Baillot	10.22
56	M. Tomaro	88.00
57	Laurentian Stone Co.	3.21
58	J.A. Boucher	0.66
59	Dépt. des Incendies	14.77
60	Kelly & Leduc	29.31

SALAIRE: Paies No. 19-20-21-22-23- (sept. 1940)

Département de Police \$25.60

Que le Directeur de la Police soit autorisé de faire les achats suivants:— 26 paires de chaussures à \$5.00 la paire; 2 paires de bottes pour officiers de la motocyclette à \$10.00 la paire; 6 pardessus d'hiver (uniforme) à \$30.00 chacun; 3 pardessus d'hiver (civilien) à \$30.00 chacun; 7 pardessus d'automme (uniforme) à \$25.00 chacun; 4 pardessus d'automme (civilien) à \$25.00; 8 casques d'hiver à \$5.00 chacun; 16 paires de mitaines à \$2.50 la paire; 10 paires de gants à \$2.50 la paire; 2 paires de mitaines pour officiers de la motocyclette à \$4.25 la paire; 1 complet en cuir pour officier de la motocyclette, \$35.00; 1 ceinture Sam Brown, \$3.00; 100 ceintures pour brigadiers scolaires à \$0.70 chacune; 1 imperméable, \$10.00. Les fonds à cette fin devant être pris à même les appropriations du Département de Police.

E. Dompierre, Président	A. Meilleur
J. A. Morin	E. Laramée
J. B. Cadieux	F. E. St-Jean
E. Lalonde	L. Thériault
J. Baker	H. Gauthier
E. Dagenais	

4. Proposé par l'échevin E. Dompierre, secondé par l'échevin L. Thériault.

Que le 10ième rapport du comité de Police, qui vient d'être lu soit approuvé.

Adopté.

#### 10ième RAPPORT DU COMITE DE SANTE ET PARCS

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Santé et Parcs dûment assemblé en chambre, jeudi le 3 octobre 1940, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin E. Lalonde, Président, Son Honneur le Maire Alphonse Moussette, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, J. B. Cadieux, L. Thériault, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, E. St-Jean, H. Gauthier.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

61	Hôpital Général d'Ottawa	(Hosp.)	76.38
62	Hôpital Strathcona	"	41.00
63	R. Grandchamp	(Santé)	50.00
64	A. Beauchamp	"	76.00
65	Gauthier & Cie	"	20.50
66	M. Emond	"	15.00
67	Gatineau Power	(Marché)	1.02
68	A. Ferland	(Parcs)	4.00

E. Laramée

A. Meilleur

L. Thériault

F. E. St-Jean

E. Dagenais

A. Beauchamp

E. Dompierre

J. A. Morin

Monsieur l'échevin Desjardins prend son siège.

5. Proposé par l'échevin E. Lalonde, secondé par l'échevin L. Thériault:

Que le 10ième rapport du comité de Santé et Parcs, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

## 10ième RAPPORT DU COMITE DE L'EAU

### A la Corporation de la Cité de Hull

Le comité de l'Eau dûment assemblé en chambre, jeudi le 3 octobre 1940, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin J. Baker, Président, Son Honneur le Maire Alphonse Moussette, et les échevins A. Meilleur, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, J. B. Cadieux, L. Thériault, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, E. St-Jean, H. Gauthier et E. Lalonde.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

69	Wallace & Tiernan Ltd.	\$64.12
70	Victoria Foundry Ltd.	7.94
71	People's Gas Supply	4.75
72	Ottawa Electric Co.	3.32
73	Z. Miron & Fils	2.96
74	Laval Motor Sales	763.98
75	Thos. Lawson Ltd.	26.46
76	T. Lanctôt	4.25
77	Dépt. des Incendies	228.70
78	Hull Coal Co.	581.58
79	Gatineau Power Co.	261.63
80	A. Champagne	95.41
81	Can. National Telegraph	.35

### SALAIRE: Paies Nos. 19—20—21—22—23 (septembre 1940)

Rép. Services	\$375.55
Bornes-Fontaines	98.90
Tuyaux Principaux	108.75
Assosage	718.40
Chateau d'eau et usine élec.	336.65
E. Laramée	A. Meilleur
L. Thériault	E. Dompierre
E. Dagenais	A. Beauchamp
J. A. Morin	

6. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin L. Thériault:

Que le 10ième rapport du comité de l'Aqueduc, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

### 10ème RAPPORT DU COMITE DES RUES ET AMELIORATIONS A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Rues et Améliorations dûment assemblée en chambre, jeudi le 3 octobre 1940, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin J. A. Morin, Président, Son Honneur le Maire Alphonse Moussette, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, J. B. Cadieux, L. Thériault, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, E. St-Jean, H. Gauthier et E. Lalonde.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

82	Wright Brothers Supply Ltd	\$258.33
83	Standard Paving Ltd	120.00
84	Soublière et Lepage	22.51
85	W. D. St-Cyr	72.56
86	Hôpital Sacré-Coeur	18.65
87	M. Palmer	2.08
88	Pharmacie Nationale	11.34
89	R. O. Morris Ltd	0.99
90	McColl-Frontenac Oil Co. Ltd	37.26
91	Marchand Electrique	25.90
92	Laurentian Stone Co. Ltd	135.09
93	Keuffel & Esser Co.	3.45
94	Kelly & Leduc	146.21
95	Imperial Oil Itd	55.05
96	H. P. Dupuis	7.20
97	A. Desrochers	8.00
98	Pierre Charron	43.20
99	Charron & Ménard	86.01
100	Canadian Pacific Ry	83.94

101	Fairbanks-Morse	493.30
102	Boucher Frères	10.90
103	Dr. G. H. Bergeron	4.00
104	Bélanger Frères Cie	44.07

SALAIRE: Paies Nos. 19-20-21-22-23 (septembre 1940)

Rues	\$749.82
Egoûts	183.68
Trottoirs	113.20
Rues Pavées	109.00
Règlement Chômage	833.51

J. A. Morin, Président	A. Meilleur
E. Laramée	H. Gauthier
J. B. Cadieux	A. Beauchamp
E. Dagenais	F. E. St-Jean
E. Dompierre	J. Baker

7. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin J. B. Cadieux.

Que le 10ième apport du comité des Rues et Améliorations, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

10ième RAPPORT DU COMITE DES AFFAIRES LITIGIEUSES  
A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Affaires Litigieuses dûment assemblé en chambre, jeudi le 3 octobre 1940, auquel assistaient:—Monsieur l'échevin H. Gauthier, Président, Son Honneur le Maire Alphonse Moussette, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, J. B. Cadieux, L. Thériault, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, E. St-Jean, et E. Lalonde.

Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

105. Réclamation de M. J. B. Leveillée:— Le Greffier est chargé d'informer le réclamant que la cité de Hull n'est pas responsable des dommages réclamés conformément à l'opinion de son Aviseur Légal.

106 Réclamation de M. Roland Joanette:— La lettre de Monsieur Joanette en date du 24 septembre 1940 est référée à l'Ingénieur de la cité pour rapport au conseil.

107—Réclamation de Madame Wilfrid Levert, 2½ rue Raymond, Hull:—La lettre de Madame Levert en date du 30 septembre 1940 est référée à l'Ingénieur de la cité pour rapport au conseil.

108—Re: Lucien Sarra-Bournet, architecte:— Le Président du Comité des Affaires litigieuses est chargé de s'aboucher avec les membres du comité du Centre Civique pour rencontrer monsieur Lucien Sarra-Bournet au sujet de son compte au montant de \$8,750.00.

109 Réclamation de Madame Piché:—Le rapport du Directeur de la Police en date du 2 octobre 1940 est référé à l'Aviseur Légal de la cité pour rapport au conseil.

H. Gauthier, Président  
E. Laramée  
F. E. St-ean  
J. B. Cadieux  
J. Baker

J. A. Morin  
E. Dompierre  
L. Thériault  
A. Beauchamp  
E. Dagenais

8. Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin E. Dagenais:

Que le 10ième rapport du comité des Affaires Litigieuses, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

9. Proposé par l'échevin E. Dompierre, secondé par l'échevin L. Thériault:

Que les minutes des assemblées du 5 août, des 3, 9 et 13 septembre 1940, imprimées et distribuées aux membres du conseil, soient approuvées.

Adopté.

10. Proposé par l'échevin F. E. St-Jean, secondé par l'échevin E. Dompierre:

Que le Trésorier de la cité soit autorisé à faire les transports concernant l'installation de lampes de rues au Standish Hall, tel que spécifié dans le rapport de l'acheteur, en date du 30 septembre 1940.

Adopté.

11. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin J. B. Cadieux:

Que l'Ingénieur soit autorisé à faire les réparations à la courbe de la rue Papineau, entre Marquette et le Chateau d'eau, tel qu'il appert dans son rapport en date du 3 octobre.

Qu'un montant de \$200.00 soit employé à ces fins, les fonds devant être pris à même les Imprévus.

Adopté.

12. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que l'ingénieur soit autorisé à procéder à la réparation des trottoirs, tel qu'il appert dans son rapport en date du 3 octobre 1940, les fonds pour ces réparations devant être pris à même les imprévus.

Adopté.

13 Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que l'acheteur soit autorisé à faire l'achat de marchandises au montant de \$2,652.26 tel que spécifié dans le rapport de l'ingénieur en date du 30 septembre 1940, et conformément à l'avis de motion donné antérieurement.

Adopté.

14 Attendu que la cité devra, avec son fonds d'amortissement, pourvoir le 1er mai 1941 au paiement des débentures des règlements Nos. 82, 126, 127, 128, 15 et 23.

Il est proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que le Trésorier soit autorisé à vendre sur une base de 4½% et les intérêts accusés) \$11,500.00 des débentures du règlement No. 259 actuellement en main comme placement du fonds d'amortissement, lesquelles deviendront échues comme suit: \$3,500.00 le 1er mai 1950; \$4,000.00 le 1er mai 1951; \$4,000.00 le 1er mai 1952. Le produit de cette vente devra être déposé au crédit du fonds d'amortissement, lesquelles deviendront échues comme suit:— \$3,500.00 le 1er mai 1950; \$4,000.00 le 1er mai 1951; \$4,000.00 le 1er mai 1952. Le produit de cette vente devra être déposé au crédit du fonds d'amortissement pour remplacer les débentures sus-mentionnées.

Adopté.

15. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que le Trésorier soit autorisé à faire les transports du stock et de l'outillage provenant du chantier municipal, tel que spécifié dans le rapport de l'acheteur en date du 30 septembre 1940.

Adopté.

16. Proposé par l'échevin E. Dompierre, secondé par l'échevin F. E. St-Jean:

Que le Trésorier de la cité soit autorisé à faire les transports concernant le pavage des départements de Police et des Incendies, tel que spécifié dans le rapport de l'ingénieur en date du 30 septembre 1940.

Adopté.

17. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin L. Thériault:

Que le Trésorier soit autorisé de payer les comptes des fournisseurs pour le mois d'août 1940 au montant de \$28,613.78 et un montant de \$3,910.00 pour loyers, le tout suivant les listes préparées et certifiées par le Directeur du comité de chômage de la cité de Hull et vérifiées par le vérificateur municipal.

Les fonds à cette fin seront fournis par un octroi du gouvernement de la province de Québec.

Adopté.

18 Proposé par l'échevin G. Blodeau, secondé par l'échevin E. Laramée:

Conformément à la lettre circulaire numéro 1, 1940, du Bureau de Reconstruction Economique de la Province de Québec, la cité de Hull demande un octroi de \$23,000.00, montant approximatif requis pour les secours directs à être distribués aux nécessiteux en bons durant le mois de novembre 1940.

La cité de Hull s'engage à contribuer 20% du coût des secours directs qui seront distribués en bons durant le dit mois de novembre 1940.

Une liste certifiée des nécessiteux par ordre alphabétique, contenant le nom des chefs ou soutiens de famille, le nombre de leurs dépendants et le nom des personnes vivant seules accompagne la présente résolution.

Adopté.

19. Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin T. Thériault:

Conformément aux instructions reçues du Bureau de Reconstruction Economique de la Province de Québec, messieurs Hector Hébert, Albini Grégoire et Jean Charles Paris sont autorisés à agir comme témoins pour les personnes illettrés lorsque celles-ci devront faire leur marque sur les documents concernant les secours directs.

Adopté.

20. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin J. A. Morin:

Que Son Honneur le Maire, le proposeur, le Trésorier de la cité et le Greffier de la cité, soient autorisés de se rendre à Québec pour entrevoir les autorités au sujet d'un projet de règlement de travaux, au sujet du chômage et des finances de la cité. Que le Trésorier de la cité soit autorisé de payer les dépenses de voyage de de cette délégation.

Adopté.

21. Considérant que l'Assemblée Législative de Québec a,

au cours de sa dernière session adopté une loi intitulée: "Loi de la sûreté provinciale et de la police des liqueurs," 4 George VI, chapitre 56, laquelle a été sanctionnée le 17 mai 1940;

Considérant que l'article 30 de la dite loi 4 George VI, chapitre 56, défini les fonctions de la police des liqueurs comme suit: "La Police des liqueurs est chargée de la prévention et de la recherche des contraventions aux lois relative aux liqueurs alcooliques et de tous autres devoirs qui lui sont assignés par les règlements adoptés en vertu de l'article 34."

Considérant que la loi provinciale a préséance sur la Charte de la Cité de Hull et les règlements municipaux.

Il est proposé par l'échevin F. E. St-Jean, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que ce conseil municipal demande, d'accord avec les représentations faites par le comité diocésain d'action catholique et autres organisations locales, au Gouvernement de la Province de Québec et à la Commission des liqueurs de Québec de prendre les mesures nécessaires afin de faire observer le jour du dimanche dans toute la province de Québec, et particulièrement en ce qui concerne les établissements licenciés sous le contrôle de la Commission des liqueurs

Que copie de la présente résolution soit envoyée à l'Honorable Premier Ministre de la Province, au Président de la Commission des liqueurs de Québec, à Monsieur le Député Alexis Caron de Hull, et au comité diocésain d'action catholique.

Adopté.

22. Proposé par l'échevin F. E. St-Jean, secondé par l'échevin L. Thériault:

Qu'une lettre soit envoyée par le conseil aux autorités du district fédéral, messieurs Stewart et Ste. Marie, demandant l'éclaircissement des arbres situés au centre du Parc Fontaine "Flora" et qu'au moins deux grosses lumières (réflecteurs), soient installées au milieu du dit parc et ceci afin d'éviter des dangers moraux et des accidents.

Adopté.

23. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin J. Baker:

Que la requête de messieurs Pierre Desjardins, Lionel Ducharme, Lucien Legris, et autres, demandant l'autorisation à ce conseil de se former en association sous le nom "L'Association Saint-Joseph de Wrightville" dans le but de récréation et d'instruction pour l'esprit et de délassement pour le corps, soit approuvé conformément au chapitre 257 des Statuts Refondus de Québec, 1925.

Adopté.

24. Proposé par l'échevin E. Dagenais, secondé par l'échevin A. Beauchamp:

Que demande soit faite à la compagnie Hull Electric de discontinuer son service de tramways sur la ligne de ceinture et de faire l'enlèvement de ses rails sur les rues Dupont, St-Hyacinthe, B. du Sacré-Coeur, rue Maisonneuve, rue Reboul et rue Laurier à partir de la rue Reboul jusqu'à la rue Youville.

Demande est faite à la Compagnie Hull Electric de remplacer immédiatement ce service de tramways de la ligne de ceinture par un service d'autobus pour le transport des passagers.

Adopté

Monsieur l'échevin G. Bilodeau, dissident.

25. Proposé par l'échevin E. Dompierre, secondé unanimement:

Qu'un vote de félicitations soit adressé à Son Honneur le Maire à l'occasion de son élection à la vice-présidence de l'Union des Municipalités de la Province de Québec et pour la résolution qu'il a proposé au congrès de cette Association tenue à Lucerne-en-Québec le 1er et 2 octobre courant, concernant l'observance du jour du dimanche.

Adopté.

Hull, 3 octobre 1940.

Je donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai qu'un montant de \$200.00 soit employé pour réparation de la courbe de la rue Papineau entre Marquette et le chateau d'eau, les fonds devant être pris à même les appropriations pour "Imprévus".

(Signé) J. A. Morin, échevin

Je, soussigné, certifie qu'il y a des fonds disponibles au crédit de l'appropriation ci-dessus mentionnée.

(signé) Jos. Raymond, trésorier.

Hull, le 3 octobre 1940.

Je donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée, je proposerai qu'un montant de \$250.00 soit employé pour réparations de trottoirs, les fonds devant être pris à même les appropriations pour "Imprévus".

(signé) J. A. MORIN, échevin.

Je, soussigné, trésorier de la cité, certifie qu'il y a des fonds disponibles à l'appropriation ci-dessus mentionnée.

(signé) Jos. Raymond, trésorier.

Hull, 30 septembre 1940.

Je donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée, je proposerai qu'un montant de \$2,652.26 soit employé pour l'achat de marchandises, les fonds devant être pris à même les appropriations pour: Réparations de services \$33.00; Bornes-Fontaines \$126.20; Tuyaux principaux \$27.83; Dégelage \$8.00; Neige \$40.30; Arrosage \$194.73; Chantier municipal \$20.36; Chateau d'eau et Usine \$492.96; Chlorination \$1231.35; Egoûts \$107.75; Magasin stock \$269.78; Règlement chômage \$100.00.

(signé) J. A. Morin, échevin.

Je soussigné certifie qu'il y a des fonds disponibles dans les appropriations sus-mentionnées.

(signé) Jos. Raymond, trésorier.

26. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin E. Dagenais:

Que ce conseil ajourne au 11 octobre courant.

Adopté.



CANADA  
PROVINCE DE QUEBEC }  
District de Hull. } CITE DE HULL.

No. 25

SEANCE DU 11 OCTOBRE 1940

A une assemblée régulière ajournée du conseil de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des réances en l'Hôtel-de-Ville de la dite cité, à huit heures du soir, vendredi le 11 octobre 1940, à laquelle sont présents:—

Son Honneur le Maire Alphonse Moussette, au fauteuil, et les échevins J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, J. A. Morin, L. Thériault, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, F. E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et E. Lalonde, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin J. Baker:

Que l'acheteur soit autorisé à faire la vente d'un réservoir-citerne, actuellement remisé au chantier Iberville, à M. Fred McDonald, pour la somme de \$10.00.

Adopté.

2. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin J. Baker:

Faisant suite à l'avis de motion donné antérieurement, qu'un montant de \$125.00 soit mis à la disposition de l'ingénieur pour terminer les réparations des rues pavées, les fonds devant être pris à même les "Imprévus."

Adopté.

3. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que le Greffier de la cité soit autorisé à demander à la Commission Municipale de Québec la permission de contracter un

emprunt temporaire par l'escompte d'un billet à six (6) mois du premier novembre pour un montant n'excédant pas \$175,000.00 afin de couvrir les dépenses des travaux remédiateurs au chômage autorisés durant les années 1939-40 et 1940-41 et pour dépenses de secours directs des mêmes années.

Que sur réception de l'autorisation demandée, Monsieur le Maire, le Président des Finances et le Trésorier soient autorisés à s'entendre avec la Banque Provinciale du Canada afin d'obtenir cette avance.

Adopté.

4. Proposé par l'échevin A. Desjardins, secondé par l'échevin E. Lalonde:

Que ce conseil accorde l'application faite en date du 8 août 1940 par la compagnie de téléphone Bell pour l'érection d'un poteau sur la rue Notre-Dame, et un autre dans la ruelle entre Notre-Dame et Champlain, le tout suivant le rapport de l'ingénieur de la cité en date du 12 septembre 1940.

Adopté.

5. Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin F. E. St-Jean:

Que l'aviseur légal de la cité soit autorisé d'effectuer un règlement dans la cause de Gérald Comtois et la cité de Montréal, tel que suggéré dans son rapport en date du 8 octobre 1940.

Que le Trésorier de la cité soit autorisé de payer la somme de \$43.20 et les frais encourus à date sur recommandation de l'aviseur légal de la cité, sans préjudice aux droits de la cité.

Adopté.

6. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin A. Beauchamp:

Que ce conseil accède à la demande du 4 octobre 1940 des employés du château d'eau et de l'usine électrique de considérer

la séniорité et les états de service dans le système de réclassification.

Adopté.

7. Attendu que les trois employés temporaires du chateau d'eau et de l'usine électrique, Messieurs Omer Stalker, John Lepage et J. B. Courval ont donné entière satisfaction dans leur travail.

Il est proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin F. E. St-Jean:

Que Messieurs John Lepage, J. B. Courval et Omer Stucker soient maintenant considérés comme des employés du chateau d'eau et que leur salaire respectif soit de cent dollars \$100.00) par mois chacun; que le trésorier de la cité soit autorisé de payer ces salaires bi-mensuellement, tels qu'aux autres employés, à même les fonds prévus dans l'appropriation "Entretien du Chateau d'eau."

Proposé en amendement par l'échevin E. Dagenais, secondé par l'échevin A. Beauchamp:

Que messieurs John Lepage, J. B. Courval et Josephat Normand soient engagés comme employés au Chateau d'eau au salaire de \$100.00 par mois chacun, que le trésorier de la cité soit autorisé de payer ces salaires bi-mensuellement, tels qu'aux autres employés à même les fonds prévus pour l'entretien du Chateau d'eau.

Proposé en sous-amendement par l'échevin A. Desjardins, secondé par l'échevin E. Lalonde:

Que messieurs John Lepage, J. B. Courval et Pierre Chénier soient engagés comme employés au Chateau d'eau au salaire de \$100.00 par mois chacun, que le trésorier soit autorisé de payer ces salaires bi-mensuellement, tels qu'aux autres employés à même les fonds prévus pour l'entretien du Chateau d'eau.

Pour le sous-amendement les échevins:— Desjardins, Lalonde, Dompierre, Bilodeau. 4.

Contre le sous-amendement les échevins:—Baker, St-Jean, Gauthier, Dagenais, Thériault, Laramée, Morin, Beauchamp. 8

Pour l'amendement les échevins:— Lalonde, Dagenais, Dom-pierre, Thériault, Beauchamp. 5

Contre l'amendement les échevins:— Desjardins, Baker, St-Jean, Gauthier, Laramée, Morin, Bilodeau. 7.

Pour la motion principale les échevins:— Desjardins, Baker, St-Jean, Thériault, Laramée, Morin, Bilodeau. 7.

Contre la motion principale les échevins:— Gauthier, Lalonde, Dagenais, Dom-pierre, Beauchamp. 5.

Son Honneur le Maire déclare le sous-amendement et l'amendement battus et la motion principale remportée.

8. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin A. Morin :

Conformément à l'avis de motion donné le 7 octobre 1940, qu'un montant de \$500.00, pris à même les appropriations "Imprévus de l'Aqueduc" soit employé pour la réparation de services d'aqueduc et que l'ingénieur soit autorisé de procéder à ces travaux.

Adopté.

9. Proposé par l'échevin F. E. St-Jean, secondé par l'échevin E. Dagenais :

Que ce conseil municipal accepte le plan Bouchard quant au rendement de travail qui devra être donné par les chômeurs en retour des secours accordés.

Adopté.

10. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin E. Dom-pierre :

Que le Greffier soit chargé de donner un avis à la Cie Hull Electric de faire l'enlèvement des poteaux de bois et des rails érigés sur l'ilot en face de l'Hôtel Standish Hall et de les remplacer immédiatement par des poteaux de fer connus sous le nom de "Ornamental posts". A défaut de se rendre immédiatement à cet avis la cité prendra les mesures nécessaires à sa disposition pour forcer la compagnie à s'exécuter.

Adopté.

11. Proposé par l'échevin E. Lalonde, secondé par l'échevin F. E. St-Jean:

Que l'offre de Monsieur Edmond Lambert, en date du 7 octobre 1940, de faire l'entretien du dépotoir au chemin de la Gatineau, sans rémunération de la part de la cité soit acceptée pour la période d'une année de la présente date.

Adopté.

Hull, le 8 octobre 1940.

Je donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée, je proposerai qu'un montant de \$125.00 soit employé pour terminer les réparations aux rues pavées, les fonds devant être pris à même les "Imprévis".

(signé) J. A. Morin, échevin.

Je soussigné certifie qu'il y a des fonds disponibles à l'appropriation ci-dessus mentionnée.

(signé) Jos. Raymond, trésorier.

Hull, le 7 octobre 1940.

Je donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai qu'un montant de \$500.00 soit employé pour réparations de services d'aqueduc, les fonds devant être pris à même les appropriations pour aqueduc.

(signé) J Baker, échevin.

Je, soussigné, trésorier de la cité de Hull, certifie qu'il a des fonds disponibles au crédit de l'appropriation des imprévis de l'aqueduc.

(signé) Jos. Raymond, trésorier

**Ajournement Sine Die.**



CANADA  
PROVINCE DE QUEBEC }  
District de Hull. } CITE DE HULL.

No. 26.

SEANCE DU 4 NOVEMBRE 1940

A une assemblée régulière du conseil de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel-de Ville de la dite cité, à huit heures du soir, lundi le 4 novembre 1940, à laquelle sont présents:

Son Honneur le Maire Monsieur Alphonse Moussette, au fauteuil et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, J. A. Morin, J. B. Cadieux, L. Thériault, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, F. E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et E. Lalonde formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin L. Thériault:

Que les communications qui viennent d'être lues, soient renvoyées à leurs comités respectifs moins celles de :—Résidents de la rue Fontaine; Commission du District Fédéral: Madame Louis Coutlée: Résidents de la rue Binet: J. W. Ste-Marie; Requête de citoyens de la rue Champlain; Alexandre Taché; Farley & Farley; L. H. Maloney; Jacques Boucher.

Adopté.

11ième RAPPORT DU COMITE DE L'EAU  
A la Corporation de la Cité de Hull.

Le Comité de l'Eau dûment assemblé en chambre, jeudi le 31 octobre 1940, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin J. Baker, Président, Son Honneur le Maire Alphonse Moussette, et les échevins G. Bilodeau, A. Morin, J. B. Cadieux, L. Thériault, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et E. Lalonde.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

1	Peoples' Gas Supply Co. Ltd.	\$6.50
2	Ottawa Electric Co.	6.39
3	Nichols Chemical Co. Ltd	1,073.34
4	Soublière & Lepage	20.92
5	Jos. Pilon Ltée	276.80
6	Département des Incendies	196.32
7	Hull Coal, Co.	356.24
8	Godin & Frères	22.50
9	Gatineau Power Co.	225.00

**SALAIRES: Paies Nos. 24-25-26-27 (octobre 1940)**

Réparations de services	\$626.00
B-Fontaines	22.75
Tuyaux Principaux	177.90
Arrosage	871.80
Chateau d'eau	189.70
J. Baker, Président	E. Dagenais
E. Lalonde	A. Beauchamp
L. Thériault	J. B. Cadieux
F. E. St-Jean	A. Meilleur
H. Gauthier	E. Dompierre
J. A. Morin	

2. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin L. Thériault:

Que le 11ième rapport du comité de l'Eau, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

**11ième RAPPORT DU COMITE DE POLICE**

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Police dûment assemblé en chambre, jeudi le 31 octobre 1940, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin E. Dom-

pierre, Président, Son Honneur le Maire Alphonse Moussette, et les échevins J. Baker, G. Bilodeau, A. Morin, J. B. Cadieux, L. Thériault, A. Beauchamp, E. Dagenais, E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et E. Lalonde.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

10	B. J. Déry	\$1.57
11	Lumo Electric Co.	10.31
12	Pharmacie Lafond	1.00
13	Ligue de Sécurité Québec	70.00
14	Chez Pierre	.60
15	J. R. Gaunt & Son	6.54
16	Département des Incendies	14.53
17	Geo. Montpetit Fils	7.86
18	A. Champagne	15.30
19	Pritchard-Andrews Co.	5.40
20	R. O. Morris Ltd.	8.57
21	J. Baillot & Fils	12.21
22	Kelly & Leduc	6.48
23	Charron & Ménard	28.64
24	Caisse Police	36.09

SALAIRE: Paies Nos. 24-25-26-27 (octobre 1940)

Police	\$20.40
--------	---------

Que l'aviseur légal de la cité soit autorisé de représenter la Cité de Hull dans la cause en appel de Marius Joanette.

E. Dompierre, président	A. Meilleur
H. Gauthier	A. Beauchamp
J. Baker	E. Laramée
L. Thériault	F. E. St-Jean
J. B. Cadieux	A. Desjardins
J. A. Morin	G. Bilodeau

3. Proposé par l'échevin E. Dompierre, secondé par l'échevin L. Thériault:

Que le 11ième rapport du comité de Police, qui vient d'être lu, soit approuvé.

~~Etant donné l'importance de ce rapport, nous recommandons son adoption.~~

## 11ième RAPPORT DU COMITE DES AFFAIRES LITIGIEUSES

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Affaires Litigieuses dûment assemblé en chambre, jeudi le 31 octobre 1940, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin H. Gauthier, président, Son Honneur le Maire Alphonse Moussette, et les échevins J. Baker, G. Bilodeau, A. Morin, J. B. Cadieux, L. Thériault, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, E. St-Jean, A. Desjardins et A. Lalonde.

Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

25. Réclamation de M. F. X. Auger:— La lettre de Me Alexandre Taché, procureur du réclamant, en date du 31 octobre 1940, est référée à l'ingénieur de la cité pour rapport au conseil.

26. Réclamation de M. Oswald Massé et Gaston Massé:— Le Greffier de la cité est chargé d'informer le réclamant que la Cité de Hull n'est pas responsable de l'accident subi par Gaston Massé.

27. Réclamation de M. J. B. Leveillé:— Un comité, composé du Président du comité des affaires litigieuses l'échevin H. Gauthier, des échevins E. Laramée et G. Bilodeau et de l'Ingénieur de la cité, est formé dans le but de rencontrer le réclamant. L'Ingénieur de la cité est chargé de préparer des estimés du coût des réparations à faire pour améliorer l'égoût desservant la propriété de M. Leveillé.

28—Succession C. K. Graham:— Conformément aux recommandations faites par l'Ingénieur de la cité dans son rapport en date du 24 octobre 1940, le Greffier de la cité est changé de donner

avis à la Succession C. K. Graham d'enlever les portes de fer installées dans le trottoir en face de sa propriété, rue Principale, et remettre le terrain et le trottoir dans le même état qu'il était auparavant.

29. Réclamation de Madame Levert, 2½ rue Raymond:—Cette réclamation demeure en suspens en attendant les informations demandées par l'Ingénieur de la cité à Madame Levert.

30. Réclamation de M. Rolland Joanette, 74 rue Frank, Ottawa:—Sans préjudice aux droits de la cité, le Trésorier de la cité est autorisé à payer la somme de \$10.00 au réclamant en règlement final de sa réclamation.

31—Réclamation de M. Donat Saumure:—Le Greffier de la cité est chargé d'informer le procureur du réclamant que monsieur Saumure était employé aux travaux provinciaux de voirie, conformément au rapport de l'Ingénieur en date du 19 octobre 1940.

32—Réclamation de Mde Piché:—Conformément au rapport de l'Aviseur Légal de la cité en date du 10 octobre 1940, la Cité de Hull ne doit pas entretenir cette réclamation.

33—L'Aviseur Légal de la cité est autorisé à représenter la cité devant la Cour de Circuit de Hull relativement aux requêtes contestant les évaluations des propriétés de la compagnie E. B. Eddy Limited et M. Auguste Morin.

H. Gauthier, président

4. Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin E. Dompierre:

Que le 11ième rapport du comité des Affaires Litigieuses, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

#### 11ième RAPPORT DU COMITE DES FINANCES

A la Corporation de la Cité de Hull

Le comité des Finances dûment assemblé en chambre, jeudi

le 31 octobre 1940, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin G. Bilodeau, Président, Son Honneur le Maire Alphonse Moussette, et les échevins J. Baker, A. Morin, J. B. Cadieux, L. Thériault, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et E. Lalonde.

Les comptes suivant sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

34	P. A. Larocque	(Papeterie)	\$11.14
35	J. M. Hill	"	3.75
36	Imprimerie Provinciale	"	17.00
37	G. E. Gauvin & Fils	"	28.60
38	Librairie Trudel	"	4.65
39	Marcel Ste. Marie	(Evaluateur)	91.77
40	Eloi St-Louis	(C. Bâtisses)	3.65
41	Soublière & Lepage	(H-de-Ville)	5.12
42	Galipeau Moise	"	6.00
43	W. D. St-Cyr	"	15.84
44	Charron & Ménard	"	4.85
45	Palma Joanis	(Publicité)	20.00
46	Cie de Téléphone Bell	(S. Directs)	7.12
47	Ottawa Electric	"	4.05
48	L. Massé & Cie	"	150.00
49	Fred. C. McLean	(B. de Revision)	50.00
50	Joseph Caron	"	50.00
51	J. Bte. Michon	"	50.00
52	Burroughs Adding Machine	(Ass.)	23.00
53	Gouvernement de Québec	(Aliénés)	5,775.67
54	Orphelinat St-Joseph	(A. Publique)	1,680.30
55	Hospice St-Charles	"	1,067.67

SALAIRE:—Paies Nos. 24-25-26-27 (octobre 1940)

Secours Directs	732.00
Evaluateur	40.00
C. des Bâtisses	40.00

Que le rapport de l'Evaluateur de la cité en date du 29 octobre 1940 concernant certains changements aux rôles d'évaluation de la cité de Hull soit approuvé.

G. Bilodeau, président	E. Dompierre
L. Thériault	E. Laramée
J. B. Cadieux	F. E. St-Jean
J. A. Morin	E. Dagenais
J. Baker	J. A. Morin
A. Meilleur	H. Gauthier
A. Beauchamp	

### BUREAU DE L'EVALUATEUR

#### Rapport No. 10

Hull, le 29 octobre, 1940

M. le Maire,

Messieurs les échevins.

Messieurs :—

J'ai l'honneur de vous faire rapport des changements et mutation pour le mois d'octobre, 1940.

#### Pour rôles d'évaluation 1940-41 et 1941-1942

##### Quartier No. 1 (Val Tétreau)

1107 Substituer Josephat Pharand à François Riel comme propriétaire à 9 rue Eddy.

408-409 Substituer F. X Albini Lalonde à F. X. et Albini Lalonde rue Coallier.

88a-110a-1594a-1596a Substituer William-Thomas Ltd à William Thomas.

784 Incrire cette entrée dans la colonne exemptée par la loi, cette batisse est dépendante du Sanatorium.

270b Substituer Lot 84 à Est 84 et inscrire  $\frac{1}{2}$  service d'eau au lieu de  $\frac{1}{4}$ .

270c Retrancher cette entrée, étant inscrite à 270b.

431-432 Substituer Jean Georges Lebel à Cité de Hull, cadastré 339-20 et 339-23.

1001 Substituer L. Lacasse à Cité de Hull, cadastre 255-180.  
161 Incrire l'Evaluation dans la colonne exemptée, ceci étant une dépendance de l'Orphelinat Ste-Thérèse.  
1621 Substituer Fortin-Gravelle à Hilaire Brassard pour 94 Front.  
832-833 Substituer Joseph Joanisse à Omer Joanisse et Albert Laflèche pour 37 rue Scott.

QUARTIER No. 1A (Wrightville)

3841 Substituer Dame Vve James Loftus à Albert Meilleur pour lot 250-14A rue Lois.  
4129 Incrire dans la colonne exemptée, la Commission Scolaire en est propriétaire depuis 1er mai, 1940.  
4005 Substituer Jos. Godmaire à Adrien Larocque comme propriétaire à 168 B. St-Joseph.  
3160a Substituer Joanette Marius à Lucippe, Rolland, Gaston Robert à Joanette & Frères.  
2352 Substituer Rosario Deschesnes à Albert Léonard pour le lot 247-40-664.  
3594 Substituer René Faubert à La Cité de Hull, cadastre 141-88.  
4448 Substituer Lionel Brissette à Cité de Hull et Daniel Beaudoin, cadastre 247-92, N. 93, à 15 rue Richelieu.  
1869 Substituer Lucien Sarra-Bournet à La Cité de Hull pour le lot 254-195 rue Rouville.  
3318 Substituer Lionel Isabelle à Charles Isabelle pour 244-177.  
3319 Substituer Sylvio Isabelle à Charles Isabelle pour 244-178.  
4113 Inscrire Lionel Emond comme occupant à 271 B. St-Joseph.  
4180 Incrire Roger, Léon, Paul et Appollinaire avec Roger René à 40 rue Jogues.  
4270 Substituer Alexis Larose à E. Secours comme propriétaire à 50 rue De Montigny.

QUARTIER No. 3a (Frontenac)

7892 Inscrire Aurèle Pilon et Lionel Pilon comme propriétaires avec Pilon Dame Elzérida et al, pour 75-77 Boulevard Sacré-Coeur.

6962 Incrire Ernest Dagenais avec Mde Vve M. Dagenais à 163 rue Leduc.

QUARTIER No. 4 (Dollard)

8408 Substituer Bilodeau Victor et Appollinaire à Bilodeau Victor, Joseph Olivier et Appollinaire pour 154 rue Champlain.

QUARTIER No. 5 (Laurier)

10022 Substituer Dame Vve Elie Charbonneau pour 2 rue Reboul.

9537 Substituer Omer Dugré à J. B. Daoust pour 258 rue Champlain.

9899 Substituer Wilfrid Schryer à Succ. Antoine Chartrand pour 9-11 rue St-Bernard.

QUARTIER No. 2 (Montcalm)

5537 Substituer Vve Alexina Strasbourg à Madame Alexina Cardinal ux Strasbourg Maurice pour 24 rue Garneau.

5348 Substituer Vve Lorenzo Fréchette à Lorenzo Fréchette.

5572 Substituer Vve Hélène Labelle, Labelle Wilfrid, Labelle Edgar, Labelle Jean Paul, et Labelle Melle Hélène à Adelmar Labelle pour 61 rue Charlevoix.

5112a Substituer Vve Hélène Labelle, Labelle Wilfrid, Labelle Edgar, Labelle Jean Paul, et Labelle Melle Hélène à Adelmar et Edgar Labelle pour 185 rue St-Rédempteur.

5573 Substituer Vve Hélène Labelle, Labelle Wilfrid, Labelle Edgar, Labelle Jean Paul, et Labelle Melle Hélène à Adelmar et Edgar Labelle pour 63 rue Charlevoix.

5063 Incrire \$128,025.00 dans la colonne des terrains, retranchant le montant inscrit dans la colonne des améliorations, formant une évaluation totale de \$128,025.00 pour rôles 1941-42.

QUARTIER No. 3 (Lafontaine)

6299 Retrancher James Drouin, laissant F. A. Binet seul propriétaire à 87 rue St-Jacques.

6424 Incrire 20-24 rue Dupont, Mde Wong Shee, aux Ecoles Protestantes, pour fin de taxe scolaire.

6299a Substituer William Scott à Wilbrod Scott, pour 91 rue St-Jacques.

6433 Substituer Arthur Arbique à Dame Eulodie et Osias pour 60-62 rue Dupont.

6176 Substituer Vve Hélène Labelle, Labelle Wilfrid, Labelle Edgar, Labelle Jean Paul et Labelle Melle Hélène à Labelle Adelmar pour 84 rue Vaudreuil.

6271 Substituer Vve Hélène Labelle, Labelle Wilfrid, Labelle Edgar, Labelle Jean Paul et Labelle Melle Hélène à Labelle Adelmar pour 40 rue Leduc.

QUARTIER No. 3a (Frontenac)

6846a Retrancher cette entrée, discontinue son commerce, pour rôle 1941-2.

7627 Substituer Joseph Martel à Scott Estate et Vve Délima Desormeaux pour 83 rue Frontenac.

6978 Substituer Vve Hélène Labelle, Labelle Wilfrid, Labelle Edgar, Labelle Jean Paul et Labelle Melle Hélène à Labelle Adelmar pour 154-156 rue Leduc.

QUARTIER No. 4 (Dollard)

8345 Retrancher 1 service d'eau pour 1939-40 à 159 rue Maisonneuve.

8448 Incrire Lambert Adéodat et Lambert Théodore comme occupants à 53 rue Champlain.

9361 Substituer Melle Thérèse et Jean Raymond à Joseph Raymond à 242 rue Maisonneuve.

8148 Substituer S. Edgar Dussault à Dame Vve Stanfield Larose pour 8 rue Victoria.

8461 Substituer Dame Henri Lessard ux Henri Lessard à Vve Amédée Moquin pour 74 rue Notre-Dame.

8221 Substituer Vve Hélène Labelle, Labelle Wilfrid, Labelle

Edgar, Labelle Jean Paul et Labelle Melle Hélène à Leblanc Emile  
39 rue Kent.

8149 Substituer Vve Hélène Labelle, Labelle Wilfrid, Labelle  
Edgar, Labelle Jean Paul et Labelle Mlle Hélène à Labelle Edgar  
et Wilfrid, pour 3 rue Victoria.

8150 Substituer Vve Hélène Labelle, Labelle Wilfrid, Labelle  
Edgar, Labelle Jean Paul et Labelle Melle Hélène, à Labelle Edgar  
et Wilfrid, pour 5 rue Victoria.

8260 Substituer Vve Hélène Labelle, Labelle Wilfrid, Labelle  
Edgar, Labelle Jean Paul, et Labelle Mlle Hélène, à Labelle Adelmar  
à 49 rue Dollard.

8206 Substituer Vve Hélène Labelle, Labelle Wilfrid, Labelle  
Edgar, Labelle Jean Paul et Labelle Mlle Hélène, à Labelle Edgar,  
Jean Paul et Wilfrid.

#### QUARTIER No. 5 (Laurier)

9160 Substituer Cité de Hull à Ernest Latreille pour 20 rue  
Verdun.

9934a Substituer Dame Auréale Goyette, ux Henri Goyette  
à Dame Amélie Goyette.

9240 Substituer Dame Vve Bibiane Marengère à Vve Léon  
Saumure comme propriétaire à 333 rue Maisonneuve.

9354 Substituer Wilfrid Arvisais à J. B. Pharand pour 260  
rue Maisonneuve.

9104 Substituer Alfred Patry à J. E. Dussault pour 148 rue  
Kent.

9451 Substituer Vve Cyprien et Eugène Lesage à Succession  
Cyprien Lesage pour 335 rue Champlain.

9166 Substituer Vve Hélène Labelle, Labelle Wilfrid, Labelle  
Edgar, Labelle Jean Paul et Labelle Melle Hélène, à Adelmar Labelle  
pour 145 rue Dollard.

Respectueusement soumis,

J. E. BEDARD,

Evaluateur

5. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin  
J. A. Morin:

Que le 11ième rapport du comité des Finances, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

### 11ième RAPPORT DU COMITE DE SANTE ET PARCS

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Santé et Parcs, dûment assemblé en chambre, jeudi le 31 octobre 1940, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin E. Lalonde, Président, Son Honneur le Maire Alphonse Moussette, et les échevins J. Baker, G. Bilodeau, A. Morin, J. B. Cadieux, L. Thériault, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

56	Gatineau Power Co.	(Marché)	\$5.02
57	Soublière & Lepage	(Parc)	15.75
58	F. Plouffe	"	.50
59	M. Ferland	"	2.00
60	Jos. Pilon Ltée	"	4.08
61	Hôpital Général Ottawa	(Hosp.)	13.40
62	Hôpital Général Ottawa	"	213.06
63	David Benedict	(Santé)	140.00
64	Edgard Beauchamp	"	19.00
65	Gauthier & Cie	"	32.00
66	R. Grandchamp	"	25.00
67	M. Emond	"	16.00

E. Lalonde, président

A. Meilleur

H. Gauthier

E. Dompierre

A. Beauchamp

E. Laramée

J. Baker

F. E. St-Jean

J. A. Morin

E. Dagenais

J. B. Cadieux

G. Bilodeau

6. Proposé par l'échevin E. Lalonde, secondé par l'échevin A. Beauchamp:

Que le 11ième rapport du comité de Santé et Parcs, qui vient d'être lu, soit approuvé. Adopté.

### 11ième RAPPORT DU COMITE DE FEU, LUMIERE et ALARME A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Feu, Lumière et Alarme, dûment assemblé en chambre, jeudi le 31 octobre 1940, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin F. E. St-Jean, Président, Son Honneur le Maire Alphonse Moussette, et les échevins J. Baker, G. Bilodeau, A. Morin, J. B. Cadieux, L. Thériault, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, H. Gauthier, A. Desjardins et E. Lalonde.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

#### DEPARTEMENT DU FEU

68	Poste de Service St-Denis	\$108.62
69	Poste de Service Rochon	21.42
70	J. Pharand	4.00
71	Jos. Pilon Ltée	1.51
72	Patterson Motors Ltd.	1.29
73	R. O. Morris Ltd.	2.97
74	J. H. Meilleur	13.69
75	Kelly & Leduc	9.72
76	A. Champagne	.87
77	Charron & Ménard	4.85
78	Garage J. Baillot	230.83
79	Bélanger Frères Cie	520.99

#### DEPARTEMENT LUMIERE ET ALARME

80	Charron & Ménard	101.31
81	Campbell Motors Ltd.	.75
82	Département des Incendies	13.36
83	Poste de service Rochon	4.58
84	J. Pharand	.92
85	Gatineau Power Co.	2.55
86	Kelly & Leduc	.41

Que le Directeur du Service des Incendies soit autorisé de faire l'achat de 35 paires de gants uniformes pour les hommes de son département au coût de \$1.30 la paire; les fonds pour cet achat étant prévu dans les estimés du Département des Incendies.

Que le Trésorier de la cité soit autorisé à payer le salaire du mois de novembre 1940 au pompier Cléophas Boucher, retenu chez lui par la maladie.

F. E. St-Jean, président	J. A. Morin
L. Thériault	J. Baker
H. Gauthier	J. B. Cadieux
E. Lalonde	E. Dompierre
A. Beauchamp	E. Dagenais
A. Meilleur	

7. Proposé par l'échevin F. E. St-Jean, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que le 11ième rapport du comité de Feu, Lumière et Alarme, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

#### 11ième RAPPORT DU COMITE DES RUES et AMELIORATIONS

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Rues et Améliorations dûment assemblé en chambre, jeudi le 31 octobre 1940, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin J. A. Morin, Président, Son Honneur le Maire Alphonse Moussette, et les échevins J. Baker, G. Bilodeau, J. B. Cadieux, L. Thériault, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et E. Lalonde.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

87	T. Robertson Ltd.	\$26.93
88	Wright Brothers Supply	252.27
89	Quik-Kil Products	27.25
90	Dr. J. L. Pichette	17.00
91	Pharmacie Principale	4.74

92	McColl Frontenac Oil	29.26
93	T. Lawson & Sons	47.52
94	Laurentian Stone Co. Ltd.	128.13
95	Kelly & Leduc	96.17
96	Imperial Oil Ltd.	23.10
97	Com. des Accidents Travail	8.00
98	Pierre Charron	21.60
99	Napoléon Charron	11.25
100	A. Champagne	9.60
101	Can. Pacific Ry.	72.65
102	Boucher Frères	3.61
103	Bélanger Frères Cie	75.08

SALAIRE: Paies Nos. 24-25-26-27 (octobre 1940)

Rues	\$1275.37
Egoûts	93.95
Trottoirs	36.40
Rues Pavées	163.75
Règlement du chomage	3478.29

J. A. Morin, président	J. Baker
F. E. St-Jean	A. Meilleur
E. Lalonde	E. Dompierre
H. Gauthier	E. Laramee
A. Beauchamp	A. Desjardins
L. Thériault	E. Dagenais
J. B. Cadieux	

8. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin J. B. Cadieux:

Que le 11ième rapport du comité des Rues et Améliorations qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

9. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin J. Baker:

Que le Trésorier de la cité soit autorisé à faire les transports du stock et de l'outillage sortis du chantier municipal pour la

période 15 septembre-16 octobre 1940, tel que mentionné dans le rapport de l'acheteur en date du 28 octobre 1940.

Adopté.

10. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin J. B. Cadieux:

Qu'instructions soient données à la Cie de Téléphone Bell de faire le déplacement de leur poteau à l'angle des rues Dupuis et Papineau.

Adopté.

11. Proposé par l'échevin J. B. Cadieux, secondé par l'échevin J. A. Morin:

Que l'ingénieur soit autorisé de faire disparaître la cabane située au bout des rues Hôtel-de-Ville et de l'étang, et que défense soit faite de déposer aucun papier ou déchets au dépotoir du lac Minnow.

Adopté.

12. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin J. A. Morin:

Que le rapport de l'Evaluateur de la cité en date du 31 octobre 1940, établissant certains changements de répartitions du coût des travaux d'améliorations locales autorisés et exécutés en vertu du règlement 360, soit approuvé et que le Trésorier de la cité soit autorisé à faire ses changements dans son rôle de perception.

Adopté.

13. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Conformément à l'article 35 de la Loi 56 Victoria, Chapitre 52 et ses amendements que les listes électorales municipales préparées par le Greffier de la cité pour les fins de l'élection municipale du 9 décembre 1940 soient approuvées en y faisant insérer les changements aux rôles d'évaluation de la cité de Hull pour l'année 1940-41 recommandés dans le rapport de l'Evaluateur municipal en date du 29 octobre 1940 approuvé ce soir.

Adopté.

14. Proposé par l'échevin L. Thériault, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Conformément à la lettre circulaire numéro 1, 1940, du Bureau de Reconstruction Economique de la Province de Québec, la cité de Hull demande un octroi de \$22,000.00, montant approximatif requis pour les secours directs à être distribués aux nécessiteux en bons durant le mois de décembre 1940.

La cité de Hull s'engage à contribuer 20% du coût des secours directs qui seront distribués en bons durant le dit mois de décembre 1940.

Une liste certifiée des nécessiteux par ordre alphabétique, contenant le nom des chefs ou soutiens de famille, le nombre de leurs dépendants et le nom des personnes vivant seules accompagne la présente résolution.

Adopté.

15. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin L. Thériault:

Que le Greffier de la cité soit autorisé a demander à la Commission Municipale de Québec la permission de contracter, en anticipation du Revenu de la cité, un montant n'excédant pas cent soixante et quinze mille piastres (\$175,000.00).

Que sur réception de l'autorisation demandée Monsieur le Maire, le Président des Finances et le Trésorier soient autorisés à s'entendre avec la Banque Provinciale du Canada afin d'obtenir cette avance temporaire.

Adopté.

16. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que le Trésorier de la cité soit autorisé de payer les comptes des fournisseurs pour le mois de septembre 1940, au montant de \$20,187.72 et un montant de \$3,343.00 pour loyers, le tout suivant les listes préparées et certifiées par le Directeur du comité de chômage de la cité de Hull et vérifiées par le vérificateur municipal.

Les fonds à cette fin seront fournis par un octroi du gouvernement de la province de Québec.

Adopté.

17. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin J. Baker:

Que l'acheteur soit autorisé à faire l'achat de marchandises au montant de \$1,232.15 tel que prévu dans le rapport de l'ingénieur en date du 29 octobre 1940, et suivant avis de motion donné antérieurement.

Adopté.

18. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que les minutes des assemblées des 7 et 11 octobre 1940, imprimées et distribuées aux membres du conseil soient approuvées.

Adopté.

19. Proposé par l'échevin E. Dompierre, secondé par l'échevin H. Gauthier:

La lettre de Me A. Taché et celle de Me J. W. Ste-Marie, sont référencées à l'évaluateur de la cité pour rapport au conseil.

Adopté.

20. Proposé par l'échevin J. B. Cadieux, secondé par l'échevin J. A. Morin:

Conformément aux avis de motion donnés à l'assemblée du 31 octobre 1940, le surintendant du département de Lumière et Alarme, est autorisé de faire faire l'installation de lumières de rues aux endroits suivants:— une lumière au bout de la rue Charlevoix, près de la crique Brewery; une lumière au bout de la rue Ferland, près de la crique Brewery; une rue Champlain entre le Boulevard du Sacré-Coeur et la rue Verdun; une au coin des rues Rouville et Davies, et une autre coin des rues Montclair et Connaught. Ces lumières devront être prises sur le pont Inter-provincial.

Adopté.

21. Proposé par l'échevin E. Lalonde, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que la résolution numéro 22 de l'assemblée du 5 août 1940 soit rescindée et remplacée par la suivante:—

Que le Greffier soit autorisé d'écrire aux autorités de l'hôpital du Sacré-Coeur de Hull et au Bureau Médical du dit Hôpital relativement à l'ouverture de cliniques pour les patients pauvres. La cité de Hull s'engage à contribuer une somme de \$7,000.00, soit \$4,000.00 à être payé à l'Hôpital du Sacré-Coeur et \$3,000.00 au Bureau Médical, pour le bon fonctionnement des cliniques pour les pauvres à partir du premier jour de décembre 1940 au 30 novembre 1941.

Adopté.

22. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que le Trésorier soit autoriser de payer les frais de voyages à Québec de Son Honneur le Maire et du Greffier.

Adopté.

23. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin E. Dompierre:

Que ce conseil municipal invite le Comité Diocésain de l'Action Catholique, section de Hull, de le rencontrer à l'Hôtel-de-Ville, le 15 novembre 1940.

Adopté.

24. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin G. Bilodeau:

Que ce conseil autorise le comité du chômage de la cité de Hull à faire la distribution de secours aux personnes inaptes au travail pour la période du 6 au 30 novembre 1940.

Le Trésorier de la cité devra présenter un compte à la Société de Bienfaisance de Hull afin de réclamer les montants dépensés pour ces distributions de secours aux inaptes.

Adopté.

25. ATTENDU que la E. B. Eddy Co. Ltd. a appelé de la décision rendue par le Bureau des Reviseurs du montant de l'évaluation de ses propriétés immobilières situées dans la cité de Hull;

ATTENDU que la cause est actuellement pendante devant la Cour de Circuit de ce district;

ATTENDU que cette cause doit entraîner des frais considérables de Cour et d'expertise;

ATTENDU que ce conseil est d'opinion qu'il serait préférable de ne pas contester le dit appel, suggérant que l'évaluation des dites propriétés pourrait être de quatre millions trois cent mille dollars (\$4,300,000.00) la Compagnie payant tous les frais de la présente cause,

Il est proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin L. Thériault:

Que l'aviseur légal, chargé de représenter la cité devant la Cour, soit autorisé d'accepter comme évaluation des propriétés immobilières de la E. B. Eddy Co. Ltd. situées dans les limites de la Cité, la somme de \$4,300,000.00, et que si la Compagnie accepte le dit montant, l'aviseur légal est par les présentes autorisé à accepter jugement suivant la proposition ci-dessus sans soumettre de preuve, à condition que les frais de la cause soient payés par la dite compagnie, le tout sans préjudice aux droits des parties en causes en cas de non-acceptation.

Adopté.

26. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin J. B. Cadieux:

Que la soumission de Monsieur Pierre Charron pour la fourniture du sable pour l'entretien des trottoirs durant la saison 1940-1941 au coût de \$0.65 la verge cube, soit acceptée.

Proposé en amendement par l'échevin A. Desjardins, secondé par l'échevin E. Lalonde:

Que la soumission de Monsieur Edmond Arbique pour la fourniture du sable pour l'entretien des trottoirs durant la saison 1940-1941 au coût de \$0.80 la verge cube, soit acceptée.

Proposé en sous-amendement par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin F. E. St-Jean:

Que la soumission de Monsieur Anthime Charron pour la fourniture du sable pour l'entretien des trottoirs au coût de \$0.60 la verge cube, soit acceptée à condition que l'ingénieur approuve la qualité du sable après avoir visité le pit.

Pour le sous-amendement les échevins: Meilleur, Baker, Bilo-deau, Morin, Thériault, Dompierre, Dagenais, St-Jean, Gauthier. 9.

Contre le sous-amendement les échevins: Laramée, Cadieux, Beauchamp, Desjardins, Lalonde. 5.

Monsieur l'échevin Desjardins demande le vote sur l'amendement.

Pour l'amendement les échevins: Desjardins et Lalonde. 2.

Contre l'amendement les échevins: Meilleur, Baker, Bilo-deau, Laramée, Morin, Cadieux, Thériault, Dompierre, Beauchamp, Da-genais, St-Jean, Gauthier. 12.

Son Honneur le Maire déclare l'amendement et la motion principale perdus et le sous-amendement remporté.

27. Proposé par l'échevin E Laramée, secondé par l'échevin L. Thériault:

Que l'ingénieur soit autorisé de commencer immédiatement l'exécution des travaux au montant de \$20,530.00 mentionnés dans son rapport en date du 7 octobre 1940.

Adopté.

Hull, le 31 octobre 1940.

Considérant le besoin urgent qu'il y a d'améliorer l'éclairage de la rue Champlain entre le Boulevard du Sacré-Coeur et la rue Verdun, je donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai qu'un montant de \$25.00 soit voté afin d'y remédier.

(Signé) A. Desjardins, échevin.

Je, soussigné, trésorier de la cité, certifie qu'il y a des fonds aux appropriations du département de Lumière et Alarme pour cet item.

(Signé) Jos. Raymond, trésorier

Hull, le 4 novembre 1940

Je soussigné, donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai un règlement abrogeant le règlement numéro 369 adopté le 17 janvier 1940 et le remplaçant par un règlement autorisant un emprunt au montant de \$175,000.00.

(Signé) G. Bilodeau, échevin

Hull, le 31 octobre 1940

Je donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai qu'un montant de \$50.00 soit employé pour l'installation de 2 lampes de rues au coin des rues Rouville et Davies et au coin des rues Montclair et Connaught. Les fonds devant être pris à même les appropriations pour imprévus.

(Signé) G. Bilodeau, échevin.

Je soussigné, trésorier de la cité de Hull certifie qu'il y a des fonds disponibles au crédit de l'appropriation ci-dessus mentionnée.

(Signé) Jos. Raymond, trésorier.

Hull, le 31 octobre 1940.

Je donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai qu'un montant de \$50.00 soit employé pour l'installation d'une lumière de rue au bout de la rue Charlevoix, près de la crique Brewery et une rue Ferland au bout de la rue, près de la crique Brewery.

(signé) J. B. Cadieux, échevin.

Je soussigné, trésorier de la cité, certifie qu'il y a des fonds aux appropriations du département de Lumière et Alarme pour cet item.

(signé) Jos. Raymond, trésorier.

Hull, le 29 octobre 1940

Je donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai qu'un montant de \$1,749.64 soit employé pour l'achat de matériaux, les fonds devant être pris à même les appropriations pour:— réparations de services \$86.70, Bornes-fontaines \$391.50, Dégelage \$55.50, Neige \$240.52, Chantier Municipal \$71.47, Chateau d'eau et usine \$427.54, Egoûts \$89.95, Magasin stock \$386.46.

(signé) J .A. Morin, échevin.

A l'exception du Chateau d'eau et des égoûts je soussigné, trésorier de la cité, certifie qu'il y a des fonds aux appropriations ci-haut mentionnées.

(signé) Jos. Raymond, trésorier.

28. Proposé par l'échevin E. Dompierre, secondé par l'échevin L. Thériault:

Que ce conseil ajourne au 15 novembre 1940.

Adopté.



CANADA  
PROVINCE DE QUEBEC }  
CITE DE HULL  
District de Hull.

No. 27

SEANCE DU 15 NOVEMBRE 1940

A une assemblée régulière ajournée du conseil municipal de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel de Ville de la dite cité, à huit heures du soir, vendredi le 15 novembre 1940, à laquelle sont présents:— Son Honneur le Maire-suppléant Adélard Beauchamp, au fauteuil, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, J. B. Cadieux, L. Thériault, E. Dompierre, E. Dagenais, H. Gauthier et E. Lalonde formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire-suppléant.

1. Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin J. Baker:

Que le Greffier de la cité soit autorisé de donner les avis publics, conformément à la section 147 de la Loi 56 Victoria, chapitre 52 et ses amendements que c'est l'intention de ce conseil municipal de procéder à l'exécution des travaux ci-dessous mentionnés:—

EGOUTS—(40 ans)	Estimé	Longueur pieds	Coût par pied	Coût annuel pieds linéaire
Rue St-Florent, ligne du cadastre % à 500 pieds sud .....	\$ 4,100.00	470	\$4.35	0.28
Rue Montcalm, Richelieu à Montmorency .....	3,400.00	245	5.18	0.32
Rue Dumas, Fortier à Richelieu .....	6,220.00	520	6.00	0.37
Rues Ste-Hélène, St-Laurent aux voies du C.P.R. .....	1,130.00	135	4.20	0.25
	\$14,850.00			

Part des Propriétaires.....	\$14,350.00
Part de la cité, rue Montcalm .....	500.00
	_____
	\$14,850.00

AQUEDUC:—

Rue Sherbrooke, de Fortier à Richelieu.....	\$ 4,500.00
Frais de règlement .....	650.00
	_____
Grand Total .....	\$20,000.00

Adopté.

Hull, le 8 novembre 1940.

Je donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée je proposerai qu'un montant de \$200.00 soit employé pour chercher les fissures dans les services de l'aqueduc, les fonds devant être pris à même les appropriations pour aqueduc (imprévus).

signé) Jos. Baker, échevin

Je, soussigné, Trésorier de la cité de Hull, certifie qu'il n'y a pas de fonds disponibles au crédit de l'appropriation ci-dessus mentionné, vu le déficit au compte du Château d'eau et aussi à celui de la chlorination, lequel forme un total de \$2,500.00, moins \$1,465.10 au compte des imprévus.

(signé) Jos. Raymond,

Trésorier de la cité.

2. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin A. Meilleur:

Que ce conseil ajourne au 26 novembre 1940.

Adopté.



CANADA  
PROVINCE DE QUEBEC } CITE DE HULL.  
District de Hull.



No. 28

SEANCE DU 26 NOVEMBRE 1940

À une assemblée régulière ajournée du conseil de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel de Ville de la dite cité, à huit heures du soir, mardi le 26 novembre 1940, à laquelle sont présents:— Son Honneur le Maire Alphonse Moussette, au fauteuil, et les échevins A. Meilleur, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, J. B. Cadieux, L. Thériault, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, F. E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et E. Lalonde, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

1 Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Dagenais :

Que Son Honneur le Maire et le Greffier de la cité soient autorisés à signer le contrat préparé par le notaire Henri Desrosiers pour la vente aux Commissaires d'Ecole de la cité de Hull des subdivisions 103, 106, 107, 108, 109, 110, 132, 133, 134, 135 et 136 du lot originale deux cent quarante-quatre (244) du quartier Wrightville ou numéro 1A. Le prix de vente est de \$1.00.

Adopté.

La séance est levée.



CANADA  
PROVINCE DE QUEBEC }  
CITE DE HULL.  
District de Hull.

No. 29



SEANCE DU 2 DECEMBRE 1940

A une assemblée régulière du conseil de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel-de-Ville de la dite cité, à huit heures du soir, lundi le 2 décembre 1940, à laquelle sont présents:

Son Honneur le Maire Monsieur Alphonse Moussette, au fauteuil et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, J. A. Morin, J. Bte. Cadieux, L. Thériault, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, F. E. St-Jean, H. Gauthier, E. Lalonde, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

1. Proposé par l'échevin E. Dompierre, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que les communications qui viennent d'être lues, soient renvoyées à leurs comités respectifs moins celles de:— Aimé Morrissette; Isidore Plouffe; W. Ouellette; L'Association des Petits Propriétaires de Hull; La Commission des Transports du Canada.

Adopté.

12ième RAPPORT DU COMITE DES FINANCES

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Finances dûment assemblé en chambre, mardi le 26 novembre 1940, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin G. Bilodeau, Président, Son Honneur le Pro-Maire Monsieur Adélard Beauchamp et les échevins A. Meilleur, E. Laramée, A. Morin, J. B. Cadieux, L. Thériault, E. Dompierre, E. Dagenais, E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et E. Lalonde.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

1	La Papeterie Fédérale	(Papeterie)	\$41.35
2	J. M. Hill	"	7.50
3	Le Progrès de Hull	"	81.20
4	P. A. Larocque	"	19.54
5	G. E. Gauvin & Fils	"	28.60
6	L. Massé & Cie	(Secours Directs)	150.00
7	Hospice St-Charles	(Ass. Publique)	1062.73
8	Frank M. McGarvey	(B. Trésorier)	8.80
9	Dépt. des Incendies	(Revision)	2.45
10	L'Opinion	(V. pour taxes)	4.80
11	Le Progrès de Hull	"	1.65
12	Le Droit	"	8.00
13	Léon Couture	"	209.80
14	Jos. Pilon Ltée	(H-de-Ville)	8.27
15	Soublière & Lepage	"	7.48
16	Léon Couture	(Evaluateur)	14.00
17	Laurentian Stone Co.	(C. Bâtisses)	1.23
18	Jos. Pilon Ltée	"	34.30
19	Z. Miron & Fils	"	1.79
20	Eloi St-Louis	"	5.00
21	Léo. Gratton	"	.80

SALAIRE: Paies Nos. 28-29-30-31 (novembre 1940)

Secours Directs ..... \$732.00

Comité des bâtisses ..... 82.25

Que le rapport de l'Evaluateur de la Cité en date du 23 novembre 1940, concernant certains changements au rôle d'évaluation de la cité de Hull, soit approuvé.

G. Bilodeau, président	E. Dompierre
H. Gauthier	A. Beauchamp
L. Thériault	E. Laramée
J. B. Cadieux	E. Dagenais
F. E. St-Jean	J. Baker
E. Lalonde	

BUREAU DE L'EVALUATEUR  
Rapport No. 11

Hull, le 23 novembre, 1940

Monsieur le Maire,

Messieurs les échevins,

Messieurs :—

J'ai l'honneur de vous faire rapport des changements et mutation pour le mois de novembre, 1940.

688 Pour rôles d'évaluation 1940-41 et 1941-42)

QUARTIER No. 1 (Val Tétreau)

785 Retrancher cette entrée et l'inscrire au no. du rôle 784 avec évaluation pour terrain de \$600.00, bâtisse \$6,000.00, formant un total de \$6,600.00 et inscrire à la colonne "exempté par la loi".

372a Retrancher cette entrée et inscrire avec rôle no 372 avec évaluation totale du terrain à \$1935.00.

Substituer Gatineau Power Co. Ltd à Scott Estate.

195 Substituer Wm. James Leland à Alfred Gaudreau pour 55 Lanaudière.

673 Substituer Dame Ernest Lavigne (vve) à Ernest Lavigne pour 16 rue Viger.

1701 Substituer M. Hector Tremblay (87 boulevard St. Joseph à La Caisse Populaire Notre Dame pour 93 boulevard St-Joseph.

766-7 Substituer Josephat Pharand comme propriétaire et Armand Turpin comme occupant à Ernest M. Fagan pour 29 rue Boucherville.

1603 Inscrire Wm. J. Latimer comme occupant à 18 rue Creekside.

215 Substituer H. Vipond (R. R. No. 1) comme propriétaire et Olivier Binet et Dame, Irène Fournier comme occupants, à Paquette Ambroise, fils, pour 62 rue Prévost.

671 Substituer Mde Florence Walker à La Cité de Hull, cad. 255-366.

1166 Substituer Arthur Bellefeuille à La Cité de Hull, cads-  
tre 255-672.

437 Substituer Thos. L. Irwin, à Wm. James Leland, pour  
1 rue Bégin.

849 Retrancher Charlemagne Groulx, laissant Dame Vve  
Jos. Dupont.

QUARTIER No 1a (Wrightville)

2961-2 Substituer Arthur Chartrand à R. McMurtie et Emile  
Brisebois, pour 105 rue Nicolet (Envoyer facture au bureau de  
Mtre Alexandre Taché.)

2174 Substituer J. Wilfrid Ste-Marie à Vve Emile Desjardins  
pour 33 rue McKenzie.

3311 Substituer Beaudry Yvonne (adresse 5 rue Eardley,  
Aylmer, P.Q.) comme propriétaire et Albini Lorrain comme occu-  
pant au lieu de Charest Amélia, 11 rue Caron.

3182 Retrancher J. Wilfrid Leblanc, laissant Fidèle Des-  
marais seul propriétaire à 40 Montclair.

2132 Substituer Jos. Honoré Meilleur (28 rue Caron) et  
Joseph Osias Meilleur, pour 236 rue Montcalm à Vve G. Meilleur.

4186 Substituer Georges Huard à la Cité de Hull, 254-28-366.

3375 Substituer Henri Dufresne à Barrett Bros. pour 14 rue  
Caron.

3933 Ne charger qu'un service d'eau pour les années 1939-40  
et 1940-41 rue Tracy.

3821 Incrire Conrad Sabourin comme propriétaire et Blake-  
ney John comme occupant à 33 rue Lois.

3933 Substituer Adélard Barette comme propriétaire et  
Adélard Bouchard comme occupant à Pierre Bouchard, 45 rue  
Tracy.

QUARTIER No. 2 (Montcalm)

5349 Substituer Lorenzo Fréchette à Vve S. W. Larose pour  
19 rue Taché.

5303 Retrancher lot Pt. 260, 16 pds de frontage et \$450.00  
d'évaluation, laissant pour terrain l'évaluation de \$1,850.00, bâties  
\$3,700.00, formant un total de \$5,550.00 au lieu de \$6,000.00 et  
inscrire 66' de frontage.

5302a Inscrire Christopher Boland pour Pt. Est. du lot 260, 16 pieds de frontage avec \$450.00 d'évaluation, 1/2 service d'eau, terrain vacant.

5306 Retrancher le nom d'Eugène Décosse, laissant seuls Dame Vve Aristide Décosse et Rosario Décosse, propriétaires.

5374 Substituer Magloire Drouin, ux Magloire Drouin, à Loyer Evariste pour 17 rue Ferland.

5375 Substituer Dame Roland Bourgeau, ux Roland Bourgeau, à Loyer Evariste pour 21 rue Ferland.

5157 Substituer Moïse Lamoureux (11 rue Vaudreuil) à O'Keefe Alfred pour 30 rue Carillon.

5577 Retrancher Geo. D. Graham, laissant seul Falardeau Jean Eugène à 52 rue Charlevoix.

5575 Substituer DeBellefeuille Albert à Bellefeuille Albert pour 56 rue Charlevoix.

#### QUARTIER No. 3 (Lafontaine)

6467a Substituer J. R. Charron à J. O. Charron pour 1940-41.

6253 Substituer Est. R. O. Morris à Dame Cléophas Wissell, rue Leduc.

6211 Inscrire René Gauthier comme occupant avec évaluation suivante: Terrain \$2,275.00, bâties \$2,975.00 formant un total de \$5,250.00, cadastre 2/3 N. 372, 2/3 N. 373 avec 5 services d'eau.

6212 Canceller cette entrée, elle se trouve incluse à 6211.

6140 Substituer Vve Louis Faguy à Louis Faguy pour 8 rue Hotel-de-Ville.

6468 Substituer Capital Trust Corp. Co. à Northern Life Ins. Co., pour 101 rue Dupont.

6127 Substituer J. R. Brunet à La Cité de Hull, Pt. E. 472.

#### QUARTIER No. 3a (Frontenac)

7615 Inscrire 116' au lieu de 122' pour arrosage et enlèvement de la neige 116' au lieu de 99', \$4.64, pour 55 rue Frontenac.

7616 Inscrire 30' au lieu de 146' pour arrosage et 30' au lieu de 138' pour neige, à 57-9 rue Frontenac.

7749a Retrancher cette entrée, la bâtie étant démolie.

7037 Substituer André Blondin à Hector Lacoste pour 33 rue St-Hyacinthe.

7828 Substituer Melle Béatrice Cousineau, Yvonne, Jeanne et Cousineau R. à Mad. Amédée Cousineau (Envoyer factures à Avitus Cousineau).

7699 Retrancher Est C. B. Wright, laissant seule Madame J. R. Bélisle comme propriétaire à 120 rue Garneau.

6964a Retrancher Jean Bélisle, laissant seule la Caisse Populaire N.D. comme propriétaire.

7601 Substituer La Caisse Populaire N.D. à Siméon Sigouin, pour 1-3 rue Frontenac.

7130 Retrancher Collège d'Ottawa, laissant seul Oscar Trudel comme propriétaire à 21 rue St-Henri.

6816 Substituer Carmen Dubois, à Wright Est. C. B. et J. B. Dubois, comme seule propriétaire à 178 St-Rédemptr.

7627 Incrire Dame Edgar Richer comme occupant à 83 rue Frontenac.

7463 Retrancher 1 cheval depuis 1er mai 1940, 38 rue Guertin.

8013 Substituer Dame Vve Gustave Grignon à Gustave Grignon pour 24 rue Courcelette.

QUARTIER No. 4 (Dollard)

8237 Substituer Succession Josephine B. Binet à J. B. Binet et Adélard Auger pour 96 rue Kent.

QUARTIER No. 5 (Laurier)

9275 Retrancher Gratton Eugène, laissant seul Gratton Lucien pour 247 rue Maisonneuve.

9369 Substituer Zéphir Laflèche à Gertrude Grignon pour 226 rue Maisonneuve.

9809 Substituer Dame Vve Villeneuve-Martineau, Caroline, à Martineau-Villeneuve Caroline pour 29 rue St-Jean-Baptiste.

9231 Retrancher le nom d'Eugène Léonard, laissant Edgar Dussault propriétaire et Nephtalie Lesage occupant à 188 rue Dollard.

9657 et 9680 Substituer Wildy Pilon à Dame J. B. Pilon pour rôle 1940-41.

9147 Incrire Valmore Gélineau comme occupant à 183 rue Dollard.

9117 -9118a-9060-9177, Substituer Dame Vve Michel Morin à Michel Morin pour 180 1/2 Kent, 184 Kent, 193 Kent, 121 Dollard,

9921 Substituer Cité de Hull à Madame Alphonse Charlebois rue Verdun.

9784 Substituer Cité de Hull à Madame Rosario Barette, 166 rue Laurier.

9979 Substituer Madame Albert Gagné à Mlle Rose Ville-neuve, 40 rue Cartier.

9534 Substituer Emile Laurent à Nap, Lafrenière, 264 rue Champlain.

9240 Incrire Jos. Saumure comme occupant à 333 rue Maisonneuve.

9899 Incrire Succession Antoine Chartrand, a-s à Dame Alphonse Tessier, Hammond, Ont. et Wilfrid Schryer comme occupant à 11 rue St-Bernard.

9580 Incrire Adélard Lacasse comme occupant à 225 rue Notre-Dame.

9610 Substituer La Caisse Populaire de Notre-Dame comme seul propriétaire à 297 rue Notre-Dame.

9423 Substituer Dame Vve Gustave Grignon à Gustave Grignon pour 281 rue Champlain.

Respectueusement soumis,

J. E. BEDARD

2. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin F. E. St-Jean:

Que le 12ième rapport du comité des Finances, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

## 12ième RAPPORT DU COMITE DE POLICE

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Police dûment assemblé en chambre, mardi le 26 novembre, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin E. Dom-pierre, Président, Son Honneur le Pro-Maire Monsieur Adélard Beauchamp, et les échevins A. Meilleur, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, J. B. Cadieux, L. Thériault, E. Dagenais, E. St. Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et E. Lalonde.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

22	Caisse Police	\$20.45
23	Maurice Bédard	4.81
24	B. J. Déry	9.45
25	Pritchard-Andrews Co.	4.32
26	Hugh Carson Co.	3.50
27	Dépt. des Incendies	14.33
28	J. M. Hill	9.00
29	J Baillot	13.36
30	Kelly & Leduc	1.19
SALAIRE: Paies Nos. 28-29-30-31 (novembre 1940)		
Département de Police		\$23.85

Que la lettre de monsieur Aimée Morissette, en date du 15 novembre 1940, faisant application pour une licence de restaurant sur la rue Scott, soit référée au comité de police pour rapport au conseil.

Que le Directeur de la Sureté municipale soit autorisé de faire faire l'installation d'un signal d'arrêt avec réverbères du côté ouest du passage à niveau de la compagnie des tramways Hull Electric sur le Chemin d'Aylmer. Référence: lettre de la Commission des Transports du Canada en date du 19 novembre 1940.

E. Dompierre, président A. Beauchamp

H. Gauthier E. Laramée

L. Thériault G. Bilodeau

A. Meilleur J. A. Morin

J. B. Cadieux E. Dagenais

F. E. St-Jean J. Baker

E. Lalonde

3. Proposé par l'échevin E. Dompierre, secondé par l'échevin

L. Thériault:

Que le 12ième rapport du comité de Police, qui vient d'être lu, soit approuvé

Adopté.

### 12ième RAPPORT DU COMITE DE FEU, LUMIERE ET ALARME

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Feu, Lumière et Alarme, dûment assemblé en chambre, mardi le 26 novembre 1940, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin F E. St-Jean, Président, Son Honneur le Pro-Maire Adélard Beauchamp, et les échevins A Meilleur, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, J. B. Cadieux, L. Thériault, E. Dompierre, E. Dagenais, H. Gauthier, A. Desjardins et E. Lalonde.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement. Nous recommandons l'adoption des résolutions ci-dessous formulées.

### DEPARTEMENT DU FEU

31	St-Louis Machine Shop	\$0.50
32	A. R. Farley	1.23
33	A. Champagne	.15
34	J. E. Séguin	3.22
35	St-Denis Service Station	.50
36	J. Pharand	43.75
37	Perfection Metal Polish Co.	2.70
38	Jos. Pilon Ltée	1.93

39	McColl-Frontenac Oil Co.	5.05
40	R. O. Morris Motors Ltd.	11.98
41	LaFrance Fire Engine	5.50
42	Kelly & Leduc	11.00
43	S. S. Holden Ltd.	1.62
44	Charron & Ménard	15.02
45	Boucher Frères	.29
46	Bélanger Frères	487.91
47	J. Baillot & Fils	124.34

**DEPARTEMENT LUMIERE ET ALARME**

48	Département des Incendies	15.22
49	Marchand Electrical Co. Ltd.	44.45
50	Gatineau Motors	1.27
51	Kelly & Leduc	2.98
52	Ottawa Electric Co.	9.83
53	Gatineau Power Co.	2.66

**SALAIRS: Paies Nos. 28-29-30-31 (novembre 1940)**

Département Lumière et Alarme \$5.20

Que le Directeur du Service des Incendies soit autorisé de faire l'achat d'une caisse de savon de toilette au coût de \$5.70, suivant sa demande en date du 26 novembre 1940.

Que le Trésorier de la cité soit autorisé à payer le salaire du mois de décembre 1940 au pompier Cléophas Boucher, retenu chez lui par la maladie.

F. E. St-Jean, Président

E. Lalonde

H. Gauthier

E. Laramée

L. Thériault

J. A. Morin

E. Dompierre

G. Bilodeau

A. Meilleur

E. Dagenais

J. B. Cadieux

J. Baker

A. Beauchamp

4. Proposé par l'échevin F. E. St-Jean, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que le 12ième rapport du comité de Feu, Lumière et Alarme, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

## 12ième RAPPORT DU COMITE DES AFFAIRES LITIGIEUSES

A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité des Affaires Litigieuses dûment assemblé en chambre, mardi le 26 novembre 1940, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin H. Gauthier, Président, Son Honneur le Pro-Maire Monsieur Adélard Beauchamp, et les échevins A. Meilleur, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, J. B. Cadieux, L. Thériault, E. Dompierre, E. Dagenais, E. St-Jean, A. Desjardins et E. Lalonde.

Nous recommandons l'adoption de la résolution ci-dessous formulée.

54. Afin de donner suite au rapport du comité spécial, en date du 26 novembre 1940, que le Trésorier de la Cité soit autorisé de payer la somme de \$35.00 à Monsieur J. B. Leveillé en règlement final de sa réclamation re: 222 rue Montcalm, sans préjudice aux droits de la cité.

H. Gauthier, président E. Laramée

L. Thériault J. A. Morin

E. Dompierre E. Dagenais

A. Beauchamp G. Bilodeau

F. E. St-Jean J. Baker

E. Lalonde

5. Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin L. Thériault:

Que le 12ième rapport du comité des Affaires Litigieuses, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

12ième RAPPORT DU COMITÉ DE SANTE ET PARCS  
A la Corporation de la Cité de Hull.

Le comité de Santé et Parcs dûment assemblé en chambre, mardi le 26 novembre 1940, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin J. E. Lalonde, Président, Son Honneur le Pro-Maire Monsieur Adélard Beauchamp et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, J. B. Cadieux, L. Thériault, E. Dompierre, E. Dagenais, E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

55	H. P. Dupuis	(Parcs)	\$3.00
56	Gauthier & Cie	(Santé)	13.50
57	Hôpital Général Ottawa	(Hosp.)	112.56
58	M. Emond	(Santé)	28.00
59	R. Grandcamp	"	25.00
	J. E. Lalonde, président	F. E. St-Jean	60
	H. Gauthier	E. Laramée	17
	L. Thériault	G. Bilodeau	17
	E. Dompierre	J. A. Morin	17
	A. Meilleur	E. Dagenais	17
	J. B. Cadieux	J. Baker	17
	A. Beauchamp		17

6. Proposé par l'échevin E. Lalonde, secondé par l'échevin L Thériault:

Que le 12ième rapport du comité de Santé et Parcs, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté

12ième RAPPORT DU COMITÉ DE L'EAU

A la Corporation de la Cité de Hull

Le comité de l'Eau dûment assemblé en chambre, mardi le 26 novembre 1940, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin J.

Baker, Président, Son Honneur le Pro-Maire Monsieur Adélard Beauchamp, et les échevins A. Meilleur, E. Laramée, G. Bilodeau, A. Morin, J. B. Cadieux, L. Thériault, E. Dompierre, E. Dagenais, E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et E. Lalonde.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

60	W. D. St-Cyr	\$2.26
61	Poste de S. Rochon	53.04
62	Thomas Robertson Ltd.	38.48
63	Jos. Pilon Ltée	79.47
64	Perfection Metal Polish Co.	2.70
65	Ottawa Electric Co.	4.29
66	M. Viat	37.14
67	Nichols Chemical Ltd.	14.18
68	McColl-Frontenac Ltd.	14.64
69	Limoges Frères	11.28
70	Thos. Lawson Ltd.	128.25
71	Keyes Supply Ltd.	9.68
72	Gatineau Power	243.66
73	I. Ducharme & Fils	10.00
74	Carleton Motors Sales	6.59
75	Massé Electric	7.92
76	Hull Coal Co.	305.40
77	Soublière & Lepage	28.52

SALAIRE: Paies Nos. 28-29-30-31 (novembre 1940)

Brutal

Réparations de services	\$214.75
Bornes-Fontaines	467.90
Tuyaux Principaux	53.90
Arrosage	589.30
Chateau d'eau	11.90

J. Baker, président	E. Lalonde
H. Gauthier	A. Beauchamp
L. Thériault	E. Laramée
E. Dompierre	G. Bilodeau
A. Meilleur	J. A. Morin
J. B. Cadieux	E. Dagenais
F. E. St-Jean	

7. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que le 12ième rapport du comité de l'Eau, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

## 12ième RAPPORT DU COMITE DES RUES ET AMELIORATIONS

A la Corporation de la Cité de Hull

Le comité des Rues et Améliorations dûment assemblé en chambre, mardi le 26 novembre 1940, auquel assistaient:— Monsieur l'échevin J. A. Morin, Président, Son Honneur le Pro-Maire Monsieur Adélard Beauchamp, et les échevins A. Meilleur, J. Baker, E. Laramée, G. Bilodeau, J. B. Cadieux, L. Thériault, E. Dompierre, E. Dagenais, E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et E. Lalonde.

Les comptes suivants sont approuvés et recommandés pour paiement.

78	Wright Brothers Supply Ltd.	\$42.58
79	St-Louis Machine Shop	57.15
80	R J. McGlashan	.90
81	Maryland Casualty Co.	491.02
82	Le Progrès de Hull	1.65
83	Laurentian Stone Ltd.	57.67
84	Kelly & Leduc	94.66
85	Département des Incendies	65.28
86	Imperial Oil Ltd.	23.10
87	Albert Gratton	1.25
88	Chez Pierre	26.30

89	Charron & Ménard	104.47
90	A. Champagne	21.97
91	Can. Pacific Ry. Co.	74.14

SALAIRE: Paies Nos. 28-29-30-31 (novembre 1940)

Neige	\$60.00
Rues	282.62
Egouts	81.00
Trottoirs	16.00
Rues Pavées	225.40
Règlement du chômage	1104.50

J. A. Morin, président

E. Lalonde

H. Gauthier

E. Dompierre

L. Thériault

E. Laramée

Meilleur

G. Bilodeau

J. B. Cadieux

E. Dagenais

A. Beauchamp

J. Baker

F. E. St. Jean

8. Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin J. B. Cadieux:

Que le 12ième rapport du comité des Rues et Améliorations, qui vient d'être lu, soit approuvé.

Adopté.

9. Proposé par l'échevin E. Dompierre, secondé par l'échevin

H. Gauthier:

Que les minutes des assemblées des 4 et 15 novembre 1940, imprimées et distribuées aux membres du conseil, soient approuvées.

Adopté.

10 Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin

E. Lalonde:

Conformément à la lettre circulaire numéro 1-1940, du Bureau de Reconstruction Economique de la Province de Québec, la cité de Hull demande un octroi de \$21,000.00 montant approximatif

requis pour les secours directs à être distribués aux nécessiteux en bons durant le mois de janvier 1941.

La cité de Hull s'engage à contribuer 20% du coût des secours directs qui seront distribués en bons durant le dit mois de janvier 1941.

Une liste certifiée des nécessiteux par ordre alphabétique, contenant le nom des chefs ou soutiens de famille, le nombre de leurs dépendants et le nom des personnes vivant seules accompagne la présente résolution.

Adopté.

11 Proposé par l'échevin E. Lalonde, secondé par l'échevin L. Thériault:

Que le Trésorier de la cité soit autorisé de payer les comptes des fournisseurs pour le mois d'octobre 1940, au montant de \$18,659.16 et un montant de \$2,746.75 pour loyers, le tout suivant les listes préparées et certifiées par le Directeur du comité du chômage de la cité de Hull et vérifiées par le vérificateur municipal.

Adopté.

12 Proposé par l'échevin J. A. Morin, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que le trésorier de la cité soit autorisé à faire les transports du stock et de l'outillage sortis du chantier municipal, tel que mentionné dans le rapport de l'acheteur en date du 26 novembre 1940.

Adopté.

HULL, Qué., le 2 décembre 1940

A Son Honneur le Maire,

Messieurs les Echevins.

Messieurs:—

Veuillez autoriser le Trésorier de la cité à créditer l'appropriation "Papeterie" de la somme de \$400.84 et débiter les départements suivants:—

Trésorier	\$8.46
Greffier	168.09
Ingénieur	38.57
Evaluateur	15.86
Secours Directs	62.83
Incendies	26.64
Police	67.05
C. des Bâtisses	3.03
Election	8.98
Lumière et Alarme	1.33

Adopté.

Bien à vous,

H. LEON LEBLANC

soit que le rapport du Greffier de la cité en date du 2 décembre 1940, concernant l'item "Papeterie" soit approuvé et que le Trésorier de la cité soit autorisé à faire dans ses livres, les transports y mentionnés.

Que le rapport du Greffier de la cité en date du 2 décembre 1940, concernant l'item "Papeterie" soit approuvé et que le Trésorier de la cité soit autorisé à faire dans ses livres, les transports y mentionnés.

Adopté.

Que l'acheteur soit autorisé à faire l'achat de marchandises au montant de \$2,090.65 tel que prévu dans le rapport de l'ingénieur en date du 26 novembre 1940.

Adopté.

15. Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Conformément à l'avis de motion donné à l'assemblée du 15 novembre 1940, qu'un montant de \$200.00 soit employé pour chercher les fissures dans les services de l'aqueduc et que l'ingénieur

procède à ce travail. Les fonds devant être pris à même les appropriations pour l'aqueduc. ~~et il est résolu que l'approbation soit faite à ce sujet et que le conseil soit recommandé à ce qu'il soit adopté.~~ **Adopté.**

16. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin F. E. St-Jean: ~~et il est résolu que l'approbation soit faite à ce sujet et que le conseil soit recommandé à ce qu'il soit adopté.~~

Qu'une gratification de \$15.00 chacun soit voté aux journalistes suivants pour services rendus au cours de l'année 1940, soit: Monsieur Henri Lessard, du journal "Le Droit"; Monsieur Alexis Larose, du journal "The Ottawa Citizen"; Monsieur A. R. Sykes, du journal "The Ottawa Journal"; Monsieur Paul Cusson, du journal "Le Progrès de Hull"; Monsieur Edgar Boutet, du journal "L'Opinion". Les fonds à cette fin devant être pris à même les appropriations pour imprévus. ~~et il est résolu que l'approbation soit faite à ce sujet et que le conseil soit recommandé à ce qu'il soit adopté.~~

17. Proposé par l'échevin H. Gauthier, secondé par l'échevin F. E. St-Jean: ~~et il est résolu que l'approbation soit faite à ce sujet et que le conseil soit recommandé à ce qu'il soit adopté.~~

Que la lettre du notaire H. Desrosiers soit référée à l'Évaluateur pour rapport au conseil. ~~et il est résolu que l'approbation soit faite à ce sujet et que le conseil soit recommandé à ce qu'il soit adopté.~~

18. Proposé par l'échevin E. Dagenais, secondé par l'échevin A. Beauchamp: ~~et il est résolu que l'approbation soit faite à ce sujet et que le conseil soit recommandé à ce qu'il soit adopté.~~

Que le Directeur du comité du chômage de la cité de Hull soit prié de fournir à ce conseil les renseignements suivants à savoir: le nombre de chômeurs employés aux travaux de voirie de la province, le nombre d'heures de travail que ces chômeurs doivent données en retour des secours accordés. Les mêmes renseignements sont demandés pour les chômeurs employés aux travaux de la cité. ~~et il est résolu que l'approbation soit faite à ce sujet et que le conseil soit recommandé à ce qu'il soit adopté.~~

19. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Laramée: ~~et il est résolu que l'approbation soit faite à ce sujet et que le conseil soit recommandé à ce qu'il soit adopté.~~

Qu'un comité, composé des échevins Baker, Morin, Laramée, du proposeur, du Pro-Maire et de l'Ingénieur de la cité, soit chargé de faire l'étude de la distribution de l'eau dans le quartier Wrightville. Ce comité fera rapport au conseil.

Adopté.

20 Proposé par l'échevin J. Baker, secondé par l'échevin A. Meilleur:

Que permission soit accordée à monsieur Aimé Morissette de tenir restaurant au numéro 30 rue Scott, le tout suivant sa demande en date du 15 novembre 1940.

Adopté.

21 Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin A. Beauchamp:

Que ce conseil siège à huis-clos pour étudier la résignation de Monsieur Ernest Dagenais.

Adopté.

22 Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin H. Gauthier:

Que la résignation de Monsieur Ernest Dagenais, employé dans le Bureau de l'Evaluateur, soit acceptée.

Adopté.

23 Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin L. Thériault:

Que ce conseil fasse une enquête complète sur le département de l'Evaluateur municipal et que l'aviseur légal, de la cité soit prié d'aviser ce conseil des procédures à suivre dans ce cas.

Adopté.

Hull, le 26 novembre 1940.

Je donne avis de motion, qu'à la prochaine assemblée je proposerai qu'un montant de \$2,090.65 soit employé pour l'achat de matériaux, les fonds devant être pris à même les appropriations

pour:— Réparations services \$40.00; Bornes-fontaines \$243.70; Neige \$494.59; Chantier municipal \$79.70; Chateau d'eau et Usine \$390.00; Chlorination \$90.00; Egouts \$81.90; Magasin Stock \$585.13; Secours directs \$85.63.

(Signé) J. A. MORIN, échevin

Je soussigné, trésorier de la cité, certifie qu'il y a des fonds aux appropriations ci-dessus mentionnées.

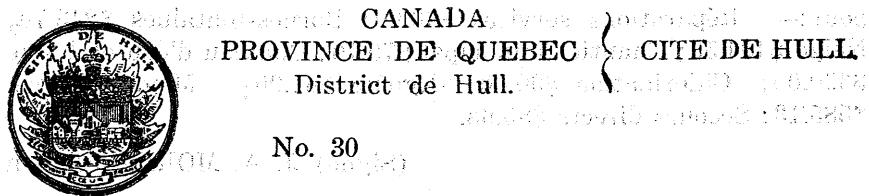
(Signé) JOS. RAYMOND,

Trésorier

24 Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin J. Baker:

Que ce conseil ajourne au 18 décembre 1940.

Adopté.



No. 30

SEANCE DU 18 DECEMBRE 1940

A une assemblée régulière ajournée du conseil de la cité de Hull, tenue au lieu ordinaire des séances en l'Hôtel-de-Ville de la dite cité, à huit heures du soir, mercredi le 18 décembre 1940, à laquelle sont présents:

Son Honneur le Maire Monsieur Alphonse Moussette, au fauteuil et les échevins E. Laramée, G. Bilodeau, J. A. Morin, J. B. Cadieux, L. Thériault, E. Dompierre, A. Beauchamp, E. Dagenais, F E. St-Jean, H. Gauthier, A. Desjardins et E. Lalonde, formant quorum du dit conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire.

1 Proposé par l'échevin E. Laramée, secondé par l'échevin G. Bilodeau:

Que le Greffier de la cité soit autorisé à signer un renouvellement de contrat avec la "Nichols Chemicals Co." pour la fourniture du chlore liquide, tel que spécifié dans le rapport de l'acheteur en date du 17 décembre 1940.

Adopté.

2. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Dompierre:

Que monsieur Victor Falardeau, fils, soit engagé comme employé dans le Bureau de l'Evaluateur de la cité de Hull à un salaire annuel de \$1,100.00, attendu qu'il a antérieurement subi avec succès des examens. Que le Trésorier de la Cité soit autorisé de payer le salaire de Monsieur Falardeau de la même manière que pour les autres employés réguliers de la cité.

Adopté

3 Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que ce conseil autorise le comité du chômage de la cité de Hull à faire la distribution de secours aux personnes inaptes au travail pour le mois de décembre 1940

Le Trésorier de la cité devra présenter un compte à la Société de Bienfaisance de Hull afin de réclamer les montants dépensés pour ces distributions de secours aux inaptes

Adopté.

A Son Honneur le Maire,

Messieurs les Echevins.

Afin de se conformer à la résolution numéro 14, adoptée par le conseil de la cité de Hull à son assemblée régulière du 10 juin 1940, nous soussignés, avons l'honneur de faire rapport que nous avons, ce jour, brûlé des coupons passés dus pour un montant de \$2,020,987.75 et des débentures passées dues pour un montant de \$1,273,124.99 tels que détaillés ci-dessous:—

COUPONS D'INTERET ECHUS:

Année	Montant	Détails au folio du Grand Livre
1926-27	\$175,847.50	203 ancien système
1927-28	181,495.50	204
1928-29	186,113.50	204
1929-30	185,672.00	204
1930-31	186,127.00	205
1931-32	202,362.00	205
1932-33	221,732.00	206
1933-34	222,276.25	206
1934-35	231,931.25	252 Nouveau système
1935-36	227,340.75	252
	\$2,020,897.75	

**DEBENTURES ECHUES:**

Année	Montant	Règlement	Détails au folio du livre des Débentures
1926-27	1,500.00	12	2
	146,000.00	170	
	13,500.00	246	
	3,500.00	247	
1927-28	30,000.00	85	3
	37,000.00	86	
	18,000.00	2 Ed. VII	
	14,500.00	246	
	3,500.00	247	
	2,000.00	254	
1928-29	155,000.00	193	4
	500.00	13	
	2,200.00	23	
	15,000.00	194	
	15,000.00	246	
	8,500.00	247	
	2,500.00	254	
	1,000.00	260	
	4,000.00	261	
	1,500.00	259	
	1,000.00	258	
	500.00	262	
1929-30	6,500.00	4	5
	4,000.00	75	
	9,000.00	14	
	16,000.00	246	
	4,000.00	247	
	2,500.00	254	
	1,000.00	260	
	4,000.00	261	
	500.00	262	
	1,000.00	258	
	1,500.00	259	
	4,000.00	193	

Année Montant Règlement Détails au folio du livre  
des Débentures

Année	Montant	Règlement	Détails au folio du livre des Débentures
1930-31	\$6,200.00	6	6
	10,800.00	9	
	16,500.00	246	
	4,000.00	247	
	2,500.00	254	
	1,500.00	260	
	4,000.00	261	
	1,500.00	259	
	500.00	262	
	4,000.00	193	
	1,500.00	258	
	3,000.00	274	
	3,500.00	277	
1931-32	28,000.00	81	7
	3,800.00	15	
	2,800.00	10	
	17,500.00	246	
	4,500.00	247	
	2,500.00	254	
	1,500.00	260	
	4,500.00	261	
	1,500.00	259	
	500.00	262	
	4,500.00	193	
	1,500.00	258	
	3,000.00	274	
	3,500.00	277	
1932-33	10,500.00	16	8
	18,500.00	246	
	4,500.00	247	
	3,000.00	254	
	1,500.00	260	
	4,500.00	261	
	1,500.00	259	

Année	Montant	Règlement	Détails au folio du livre des Débentures
1932-33	500.00	262	8
	4,500.00	193	
	1,500.00	258	
	3,000.00	274	
	4,000.00	277	
	6,000.00	283	
	1,500.00	298	
	34,524.99	Bons chemins	
1933-34	11,800.00	17	9
	19,000.00	246	
	4,500.00	247	
	3,000.00	254	
	1,500.00	260	
	5,000.00	261	
	1,500.00	259	
	500.00	262	
	4,500.00	193	
	1,500.00	258	
	3,500.00	274	
	4,000.00	277	
	6,500.00	283	
	1,500.00	298	
1934-35	44,500.00	18	10
	54,000.00	93	
	15,000.00	11	
	20,000.00	246	
	5,000.00	247	
	3,000.00	254	
	1,500.00	260	
	5,000.00	261	
	1,500.00	259	
	1,000.00	262	
	5,000.00	193	
	1,500.00	258	
	3,500.00	274	

Année	Montant	Règlement	Détails au folio du livre des Débentures
1934-35	équivalente de 4,500.00	277	10
	équivalente des séances 7,000.00	283	100
	équivalente des séances 2,000.00	298	100
	1,500.00	307	
1935-36	45,000.00	98	11
	équivalente des séances 11,500.00	246	16
	5,000.00	247	
	3,500.00	254	
	1,500.00	260	
	5,500.00	261	
	2,000.00	259	
	1,000.00	262	
	5,500.00	193	
	1,500.00	258	
	3,500.00	274	
	4,500.00	277	
	7,500.00	283	
	2,000.00	298	
	1,500.00	307	
	108,000.00	67	
	56,500.00	317	
Total	\$1,273,124.99		

Hull, Décembre 5, 1940

Armand Latour

Lucien Massé

Jos. Raymond

4. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin A. Beauchamp :

Que le procès verbal en date du 5 décembre 1940 relativement à la destruction des débentures et coupons passés dus, soit inscrit dans les minutes.

Adopté.

5. Proposé par l'échevin L. Thériault, secondé par l'échevin A. Desjardins:

Conformément à la demande du comité de chômage en date du 16 décembre 1940 que Monsieur J. Paul Coutlée soit autorisé à agir comme témoin pour les personnes illettrés recevant des secours directs.

Adopté.

6. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin A. Desjardins:

Que le Trésorier de la cité soit autorisé de rembourser monsieur Jules Baillot de la somme de \$2,850.00, monsieur Ernest Villeneuve de la somme de \$1,400.00 et monsieur Aurèle Champagne de la somme de \$600.00 représentant les contributions faites par ces personnes à la cité de Hull dans le but de favoriser l'érection d'un centre civique pour les sports.

Adopté.

7. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Laramée:

Que le conseil municipal du terme 1941-1942 soit prié d'inclure dans son prochain budget un montant de \$3,000.00 pour exécuter les travaux nécessaires à augmenter l'approvisionnement d'eau dans le Parc LaMontagne.

Adopté.

HULL, Qué., le 18 décembre 1940

A la Corporation de la cité de Hull.

A Son Honneur le Maire,

Messieurs les Echevins.

J'ai l'honneur de vous faire rapport des comptes couvrant les frais encourus par l'élection municipale des 9 et 16 décembre 1940, savoir:

G. E. Gauvin & Fils	\$70.40
Soublière-Lepage Limitée	10.24
J. H. Meilleur	2.95
H. L. Leblanc, listes des voteurs	633.40
Loyer du local	5.00

Sous-officier rapporteur	6.00
Greffier du bureau de votation	5.00
Constable au bureau de votation	3.00

Veuillez me croire, messieurs,

Votre tout dévoué,

Le Greffier

H. LEON LEBLANC

8. Proposé par l'échevin G. Bilodeau, secondé par l'échevin E. Laramée: 1008,18 1002,18

Que les comptes soumis par le Président de l'élection municipale des 9 et 16 décembre 1940 soient approuvés et que le Trésorier de la cité soit autorisé à en faire le paiement.

Adopté.

9. Proposé par l'échevin F. E. St-Jean, secondé par l'échevin A. Desjardins:

Que le Surintendant du département de Lumière et Alarme, soit autorisé de faire l'achat de 2 poteaux de fer pour le pont de la Gatineau tel que demandé dans son rapport en date du 17 décembre 1940.

Adopté.

HULL, Qué., le 7 octobre 1940

Son Honneur le Maire,

Messieurs les Echevins,

Messieurs:

Faisant suite à mon rapport en date du 3 octobre, établissant la balance des salaires du 31 décembre 1940, pour les employés du chateau d'eau et de l'usine électrique, je vous soumets une réclassification des salaires basée sur la seniorité et les responsabilités de ces employés.

En établissant cette échelle de salaires à partir du 1er octobre, l'augmentation prévue par cette nouvelle échelle pour les trois mois derniers de l'année, ne dépasse pas la balance disponible au 31 décembre 1940 qui est de \$266.20. Cette nouvelle réclassification

se chiffrant à \$12,150.00 est moindre que l'estimé prévu dans le budget.

Voici la reclassification recommandée:

		Salaire	Recom- mandation	Augmen- tation 3 mois
		Actuel		
Thibault	Ludger	\$1,400.	\$1,650.	\$62.50
Pichette	Joseph	\$1,300.	\$1,500.	\$50.00
Pelletier	Ernest	\$1,200.	\$1,300.	\$25.00
Piché	Célephas	\$1,300.	\$1,500.	\$50.00
Chénier	Joseph	\$1,200.	\$1,300.	\$25.00
Gauthier	Lucien	\$1,200.	\$1,300.	\$25.00
Courval	J. Bte.		\$1,200.	
Lepage	John		\$1,200.	
Stalker	Omer		\$1,200.	

Respectueusement soumis,

THEO. LANCTOT, L.C.

Ingénieur de la cité.

10. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin E. Laramée;

Que la reclassification des salaires des employés du château d'eau et de l'usine électrique soit approuvée tel que spécifié dans le rapport de l'ingénieur en date du 7 octobre 1940.

Que le Trésorier de la cité soit autorisé à payer ces salaires conformément au dit rapport.

Adopté.

Les échevins F. E. St-Jean et Bilodeau, dissidents.

11. Proposé par l'échevin A. Beauchamp, secondé par l'échevin A. Morin;

Ce conseil est heureux, comme marque d'appréciation des services rendus aux citoyens de Hull, de présenter aux échevins E. Laramée et G. Bilodeau, les fauteuils qu'ils ont occupés durant leurs nombreuses années au conseil.

Adopté.

Ajournement Sine Die.